



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Med. 2626



THEEK GENT



oogle

80

**M. VANHOUCK FL**  
BOEKBINDER  
Gasmeterlaan, 45, GENT



Ms. 2626





*ANCIENNE MARGUERITE DUCOUDRAY.*

*Pensionnée et envoyée par le Roy, pour  
enseigner à pratiquer l'art des Accouche-  
ments dans tout le Royaume.*

# A B R É G É

DE L'ART

## DES ACCOUCHEMENS,

DANS lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique, & auquel on a joint plusieurs Observations intéressantes sur des cas singuliers :

*OUVRAGE très-utile aux jeunes Sages-femmes, & généralement à tous les Éleves en cet Art, qui desirent de s'y rendre habiles.*

SIXIÈME ÉDITION,

*Avec Figures en couleurs.*

PAR Madame LE BOURSIER DU COUDRAY;  
Maîtresse Sage-femme de Paris, pensionnée & envoyée par le Roi pour enseigner à pratiquer l'Art des Accouchemens dans tout le Royaume.

---

Le Prix est de sept livres quatre sols, relié.

---



A PARIS,

Chez THÉOPHILE BARROIS le jeune, Libraire,  
quai des Augustins, n°. 18.

---

M. DCC. LXXXV.

*Avec Approbation, & Privilège du Roi.*



2025/10

LEON SCHWABE  
Kunstschule  
GAMBRIDGE BRUGES, ST  
1910

---

## A MONSEIGNEUR

BERNARD DE BALLAINVILIERS, Chevalier, Seigneur de Villebouzin & du Mesnil, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire en son Hôtel, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Intendant de Justice, Police & Finances en la Généralité de Riom & Province d'Auvergne.

### MONSEIGNEUR,

*UN petit Ouvrage de cette nature, paroîtra sans doute fort étranger, & bien peu assorti aux affaires importantes, dont l'administration vous attire tant d'éloges. Je n'hésite point cependant à vous en faire hommage; tout ce qui a quelque caractère d'utilité, acquiert des droits à son Auteur sur vos bontés & sur votre protection. Vous avez saisi au premier instant, MONSEIGNEUR, les avantages que peut produire la Machine que j'ai inventée pour la facilité de l'Art que je traite: votre amour pour le bien public a encouragé mon zele, & j'ai perfectionné une invention que la pitié m'avoit fait imaginer. Les Éleves, que vous m'avez donné*


a ij

occasion de former, font déjà ressentir dans les Campagnes l'utilité de ma Machine. Vous achevez ce que votre illustre Prédécesseur n'avoit eu que le temps de commencer : nombre de Sujets bénissent le Protecteur de l'Art, qui les a préservés de devenir les tristes victimes de l'ignorance. Votre nom, **MONSEIGNEUR**, à la tête de ce Livre, ne sauroit donc ternir l'éclat des éloges que la postérité vous devra : il n'est pas moins glorieux de veiller à la conservation des Sujets de Sa Majesté dans le sein de son Royaume, que d'éloigner de ses Frontières, & de détruire les ennemis de ses États ; l'un a plus de rapport que l'autre aux sentimens d'humanité qui vous animent : votre cœur se satisfait tous les jours à soulager les malheureux, & les marques de bonté qu'ils en éprouvent, donnent un prix nouveau à vos bienfaits. Je me repose sur leur reconnoissance du soin de les publier, & j'ajoute à un sentiment semblable, l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

**MONSEIGNEUR,**

*Votre très-humble & très-obéissante Servante,*

**LE BOURSIER DU COUDRAY.**



## AVANT-PROPOS.

**J**E n'entrerai pas dans un détail fort étendu, sur ce qui concerne l'Art des Accouchemens; j'avoue même qu'il me seroit impossible d'y parvenir, à moins que je ne transcrivisse ce que tant d'Auteurs ont écrit sur ce sujet. Tout mon objet est de renfermer en peu de mots les vrais principes de cet Art, & de les présenter sous un point de vue qui puisse les faire comprendre par des Femmes peu intelligentes. Combien y en a-t-il de cette espece, qui, sans prévoir aucune suite fâcheuse, se mêlent d'accoucher, & combien de malheureuses ne deviennent-elles pas les victimes de cette ignorance? La seule compassion m'a rendue Auteur; & n'écrivant point pour les personnes éclairées, je ne saurois me rendre trop intelligible.

Après avoir appris dans la Capitale, l'Art que je professe, & l'avoir exercé l'espace de seize ans, mon sort me conduisit en Province. Pour répondre aux marques

*a ij*

d'estime que me donnoient ceux qui m'y avoient appelée, j'annonçai que je donneroies volontiers mes avis aux pauvres femmes qui en auroient besoin. Je ne puis dire le nombre de celles qui m'exposèrent leur triste situation, & dont la plupart étoient affligées de relâchement de matrice. Je les fis entrer dans le détail de leurs accouchemens, & par le récit qu'elles me firent, je ne pus douter qu'elles n'eussent lieu d'attribuer leurs infirmités à l'ignorance des femmes à qui elles avoient eu recours, ou à celle de quelques Chirurgiens de Village peu expérimentés. Mon zele me détermina donc à offrir de donner gratuitement des leçons à ces femmes. Je fis cette proposition à M. le Subdélégué, qui, charmé de procurer un aussi grand bien, accepta mes offres. Le seul obstacle que je trouvois à mon projet, étoit la difficulté de me faire entendre par des esprits peu accoutumés à ne rien saisir que par les sens. Je pris le parti de leur rendre mes leçons palpables, en les faisant manœuvrer devant moi sur une Machine que je

construisis à cet effet , & qui représentoit le bassin d'une femme , la matrice , son orifice , ses ligamens , le conduit appelé *vagin* , la vessie & l'intestin *rectum*. J'y joignis un modele d'enfant de grandeur naturelle , dont je rendis les jointures assez flexibles , pour pouvoir les mettre dans des positions différentes ; un arriere-faix , avec les membranes & la démonstration des eaux qu'elles renferment ; le cordon umbilical composé de ses deux arteres , & de la veine , laissant une moitié flétrie & l'autre gonflée , pour imiter en quelque sorte le cordon d'un enfant mort , & celui d'un enfant vivant , auquel on sent les battemens des vaisseaux qui le composent.

J'ajoutai le modele de la tête d'un enfant séparé du tronc , dont les os du crâne passoient les uns sur les autres : je crus qu'avec une démonstration aussi sensible , si je ne pouvois pas rendre ces femmes fort habiles , je leur ferois du moins sentir la nécessité de demander du secours assez tôt , pour sauver la mere & l'enfant ; secours dont les Villes ne manquent pas , mais qui

seroit très-nécessaire dans les Campagnes ; où l'habileté d'un Chirurgien appelé trop tard , devient souvent inutile , ne pouvant qu'être le spectateur de deux victimes expirantes , pour lesquelles son art & son zele sont alors infructueux. Ainsi , mon projet fut de faire connoître à ces femmes les divers dangers où leur incapacité expose la mere & l'enfant , de leur montrer la nécessité de procurer au plutôt le Baptême à ceux qui sont prêts à périr , & de conserver des sujets à l'Etat. J'ai rassemblé les différentes leçons que je donnois à lire , & je me hasarde aujourd'hui de les faire imprimer ; ce qui est moins l'effet de la présomption , que vingt années d'expérience auroient pu m'inspirer , que le desir de me rendre , par ce moyen , plus utile à ma Patrie : trop heureuse si je puis y parvenir. C'est par ce motif que j'espere obtenir de mes Lecteurs la grace de ne point faire attention aux fautes qu'ils pourront remarquer dans ma diction , lorsqu'elles n'altéreront point le sens des préceptes que je donne à mes Éleves.

J'avoue qu'en composant les leçons que je leur donnois à lire, je n'avois en vue que les Sages-femmes de la Campagne; mais ayant fait réflexion que ces leçons pourroient passer entre les mains de personnes plus intelligentes, par conséquent susceptibles d'une instruction plus étendue, j'ai cru que, sans rien changer à l'ordre que j'avois donné à ces préceptes, je devois y ajouter quelques remarques particulières, pour les faire lire avec plus de satisfaction, & en même temps plus de fruit.

Chargée par ordre du Roi, & comblée de ses bienfaits pour instruire, à l'aide de la Machine que j'ai imaginée, les femmes & filles qui se destinent à cet état, surtout dans les Campagnes, j'ajoute à ma seconde Édition des Planches qui puissent rappeler à mes Éleves mes mêmes démonstrations; & pour pouvoir leur rendre encore plus sensibles, je les ai fait imprimer en couleur, pour que les différentes couleurs donnassent plus de clarté dans les objets.

Je ne me suis attachée qu'à faire sentir



## X AVANT-PROPOS.

l'impossibilité des mauvaises manœuvres des personnes qui se mêlent de pratiquer les Accouchemens, sans la connoissance de la conformation intérieure. Après avoir présenté la Matrice dans sa position, son orifice, ses dilatations par gradation, sa contraction & ses obliquités, j'ai cru que l'enfant seul dans le bassin deviendroit plus frappant, sur-tout pour mes Éleves.

**L'AUTEUR** fait sentir dans son *Avant-propos*, qu'elle n'a pas eu seulement pour objet l'instruction des Sages-femmes de la Campagne, mais aussi celle de toutes les personnes qui voudront embrasser l'Art des Accouchemens. C'est pour répondre à ce zèle pour le bien public, que l'on a jugé à propos de placer ici des notes particulières sur quelques endroits de l'Ouvrage, & d'y joindre quelques Observations intéressantes, qui ont paru y avoir beaucoup de rapport.



# TABLE

## DES CHAPITRES

*Contenus dans ce Traité.*



### CHAPITRE PREMIER.

*DES qualités requises aux femmes qui  
se destinent à l'Art des Accouchemens.*

Page 1

### CHAPITRE II.

*De la Matrice.*

15

### CHAPITRE III.

*Du Vagin.*

20

### CHAPITRE IV.

*De la Génération de l'Homme.*

24

### CHAPITRE V.

*Du Fœtus, du Placenta, du Cordon umbi-  
lical, &c.*

25

## CHAPITRE VI.

*De la vraie & de la fausse Grossesse.* 31

## CHAPITRE VII.

*De l'Attouchement, improprement appelé  
Toucher.* 34

## CHAPITRE VIII.

*De la nécessité de la saignée dans la grossesse.* 36

## CHAPITRE IX.

*Du Faux-germe & de la Môle.* 40

## CHAPITRE X.

*De la Fausse-couche ou de l'Avortement.* 44

## CHAPITRE XI.

*De la situation naturelle de l'Enfant dans  
la Matrice.* 51

## CHAPITRE XII.

*De la préparation à l'Accouchement naturel.* 54

## CHAPITRE XIII.

*De l'Accouchement naturel.* 61

|   |       |
|---|-------|
| DES CHAPITRES.  | xiiij |
| CHAPITRE XIV.   |       |
| <i>De la ligature du cordon.</i>  | 70    |
| CHAPITRE XV.  |       |
| <i>De la maniere de délivrer la Femme.</i>  | 79    |
| CHAPITRE XVI.   |       |
| <i>De la maniere d'embailloter l'Enfant.</i>  | 81    |
| CHAPITRE XVII.  |       |
| <i>De la maniere d'accommoder l'Accouchée,<br/>&amp; du régime qu'elle doit observer.</i>                               | 84    |
| CHAPITRE XVIII.   |       |
| <i>Des tranchées qui arrivent aux Accouchées,<br/>des hémorroïdes, &amp; de la nécessité de<br/>bassiner la partie.</i> | 91    |
| CHAPITRE XIX.   |       |
| <i>Du dévoiement qui survient à la Femme les<br/>premiers jours des couches.</i>  | 93    |
| CHAPITRE XX.  |       |
| <i>De l'Accouchement laborieux à cause du<br/>passage trop étroit, &amp; des vices de con-<br/>formation.</i>           | 95    |

T A B L E  
C H A P I T R E X X I .

*De l'Accouchement où l'Enfant est arrêté  
au passage par des épaules trop larges.* 98

C H A P I T R E X X I I .

*De la difficulté d'accoucher, lorsque l'orifice  
de la matrice se resserre tout-à-coup, après  
avoir laissé passer la tête.* 100

C H A P I T R E X X I I I .

*De l'Accouchement où la matrice précède  
la sortie de l'Enfant.* 102

C H A P I T R E X X I V .

*De l'Accouchement accompagné du relâ-  
chement du Vagin.* 104

C H A P I T R E X X V .

*Des différentes obliquités de la Matrice.* 107

C H A P I T R E X X V I .

*De l'Accouchement où l'Enfant présente un  
pied, ou tous les deux ensemble.* 113

C H A P I T R E X X V I I .

*De l'Accouchement où l'Enfant présente  
les genoux, ou le fondement.* 118

CHAPITRE XXVIII.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente le ventre, la poitrine ou le dos.* 121

CHAPITRE XXIX.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente le bras ou le coude.* 122

CHAPITRE XXX.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente l'épaule, l'oreille ou le menton.* 125

CHAPITRE XXXI.

*De l'Accouchement où se rencontrent plusieurs Enfans.* 128

CHAPITRE XXXII.

*De l'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie de l'Enfant.* 132

CHAPITRE XXXIII.

*De l'Accouchement de l'Enfant mort, & de la tête restée dans la matrice.* 134

## CHAPITRE XXXIV.

*De l'arriere-faix adhérent, & de la Matrice renversée.* 139

## CHAPITRE XXXV.

*De la perte de sang qui précède ou accompagne l'Accouchement, & de celle qui le suit.* 142

## CHAPITRE XXXVI.

*Des convulsions & de la léthargie qui surviennent à la Femme dans le travail.* 147

## CHAPITRE XXXVII.

*De la descente ou relaxation de la Matrice.* 149

## CHAPITRE XXXVIII.

*Des qualités requises à une bonne Nourrice.* 152

Fin de la Table des Chapitres.

ABRÉGÉ



# A B R É G É

D E L' A R T

## DES ACCOUCHEMENS.



### CHAPITRE PREMIER.

*Des qualités requises aux femmes qui se destinent à l'Art des Accouchemens.*

**P**ÉNÉTRÉES de notre Religion, nous ne devons pas ignorer qu'elle nous oblige à exercer avec honneur l'état que nous avons choisi; mais puisque dans quelque profession que ce soit, l'on doit y faire de bonnes œuvres, nous n'aurons là-dessus rien à nous reprocher, si nous pratiquons celles que notre Art nous met à portée de faire par nos veilles & nos soins pour les pauvres femmes qui ont besoin de notre secours. Nous satisfaisons au Commandement d'ai-

A



## 2 ABRÉGÉ DE L'ART

mer Dieu dans ses membres, & nous devons nous empressez de les soulager, & de leur donner même la préférence sur celles qui, par leurs richesses, sont moins exposées à périr faute de soin. Ainsi ne faisons point acheter à ces pauvres malheureuses nos services, en les obligeant de mauvaise grace, & avec un air dur. Ne nous impatientons pas de la longueur de leur travail; rassurons-les sur la crainte qu'elles ont souvent que nous les abandonnions pour aller secourir celles qui sont plus fortunées. C'est une alarme qui augmente leur peine; elles ne sentent que trop, que ce n'est point l'intérêt qui nous fixe auprès d'elles, n'attendant que de notre charité le secours qui leur sont nécessaires. Calmons leurs inquiétudes, compatissons à leur situation; c'est le seul moyen de les consoler: souffrons mille incommodités & tous les dégoûts que l'on trouve dans leurs chaumières; la récompense que Dieu y a attachée, doit nous donner la force & le courage de les supporter. Gardons-nous bien, ce que je n'ai vu que trop souvent, les femmes étant

## DÈS ACCOUCHEMENS, 3

dans les dernières douleurs, & l'enfant au passage, de les abandonner inhumainement pour courir au secours de quelque autre plus en état de payer nos soins; c'est un crime affreux sans doute. Mais de quel nom pourrois-je caractériser ceux qui, pour ne pas abandonner la femme, & pour s'en débarrasser promptement, accélèrent l'accouchement, & violentent la mere & l'enfant, sans rougir d'être la cause de la mort prochaine de deux infortunés, que leur obscurité empêche de regretter. Mais que faisons-nous? Ignorons-nous que ces deux victimes étoient cheres aux yeux de Dieu, utiles à leur famille, & nécessaires à l'Etat? C'étoit un dépôt qui nous avoit été confié. Pouvons-nous, en le sacrifiant à un vil intérêt, ne pas trembler sur le compte exact que nous en rendrons un jour à celui qui leur avoit donné l'être?

On commet un autre crime dont on cherche vainement à se justifier par des sophismes auxquels on donne l'apparence de la vertu; on refuse tout secours à une fille qui a cessé de l'être, & qui donne les marques de

A ij

maternité ; on l'abandonne, on la réduit au désespoir ; on la détermine souvent, faute de confiance & de consolation, à donner la mort à un innocent, que le crime de sa mere ne doit pas rendre indigne de nos soins. Il semble que dans les petits endroits, ces bonnes gens se croient des élus du Ciel, pour ne rien laisser à la vengeance divine, s'imaginant que c'est participer au crime, que de soulager les criminels ; mais le zele, la charité & la prudence, qui animent les femmes qui se destinent à l'Art des Accouchemens, doivent leur faire mépriser des préjugés si contraires à la religion & à l'humanité, & les porter à donner à ces infortunées tous les secours que leur situation exige.

Il devoit être inutile de recommander aux femmes de ne jamais se prendre de vin ; mais les Accoucheuses sont obligées d'y faire plus d'attention que d'autres, se trouvant dans le cas d'être appellées à toute heure, & d'avoir la tête saine, afin de ne pas exposer la mere ni l'enfant à quelque danger. Mais si les bonnes mœurs sont nécessaires à la femme qui se destine à l'Art des

## DES ACCOUCHEMENS. 5

Accouchemens, pour se concilier l'estime de celles qui auront besoin de son ministère, il lui est essentiel aussi, pour mériter leur confiance, & pour n'avoir rien à se reprocher sur les mauvais succès qui pourroient lui arriver dans le cours de sa pratique, de s'instruire des choses essentielles à sa profession, c'est-à-dire, de connoître les parties du corps humain, ou du moins celles qui ont rapport à l'Accouchement, & d'avoir une connoissance suffisante, tant de la théorie que de la pratique de son Art. Ce qu'elle pourra acquérir, 1<sup>o</sup>. par la lecture réfléchie des bons livres, qui en renferment les préceptes; 2<sup>o</sup>. en voyant travailler des personnes habiles; 3<sup>o</sup>. en s'exerçant soi-même; & enfin en assistant, autant qu'il lui sera possible, aux dissections anatomiques.

Je n'avois connu que des malheurs causés par l'ignorance des Sages-femmes de Campagne, & j'avois tâché, comme on le voit, de les engager à s'instruire, & à se conduire avec plus de charité; mais ma mission m'apprend tous les jours combien il périt d'enfans après être sortis du sein

A iij

de leur mere, par le manque de soïn; premièrement, de la part de la Sage-femme, & ensuite de celle des Nourrices, ce qui m'engage à entrer dans un plus grand détail.

Lorsque l'enfant vient au monde trop foible & sans aucun mouvement, ces femmes se hâtent de l'envelopper dans un chiffon, l'exposent par terre dans un des coins de la chambre le plus reculé, pour éviter à la meré ce triste spectacle: l'on ne peut douter qu'il s'en enterre de tout vivans, & toujours malheureusement encore sans Baptême, témoins les quatre qui eussent été sacrifiés, & à qui j'eus le bonheur de rendre la vie, & de les faire baptiser à l'Eglise. Je trouvai un de ces enfans à qui un chien avoit déjà mangé un doigt des pieds, sans que personne s'en fût apperçu: on sent combien cette négligence est douloureuse à l'humanité; on trouvera au Chapitre 14 la maniere dont il faut secourir l'enfant, & on verra qu'il ne faut jamais l'abandonner, qu'on ne soit bien convaincu de sa mort.

Après tous ces soïns, s'il revient à la vie, ou qu'il n'ait rien craint pour la perdre, la

Sage-femme, sur-tout dans les Paroisses de Campagne, fera avertir M. le Curé, afin de s'assurer de l'heure du Baptême; faute de cette précaution, il arrivera souvent qu'un Curé, occupé à la visite de ses malades ou à ses propres affaires, se trouvera absent dans le temps que l'on aura porté l'enfant à l'Eglise; cet inconvénient l'expose aux rigueurs de la saison, quelquefois pendant plusieurs heures, & nuit à sa santé: à quel danger l'enfant ne feroit-il pas exposé, si ceux qui accompagnent le Baptême, s'arrêtoient à boire, & engageoient la Sage-femme à en faire autant?

Il y a ordinairement du danger à porter les enfans au Baptême pendant la nuit, sur-tout dans les Paroisses de la Campagne; les mauvais chemins, les fossés, les planches, les fautoirs, les glaces, les mauvais temps, les rencontres des chiens, &c., tous ces inconvéniens, dont on peut se parer le jour, ne permettent pas qu'on y expose la nuit un dépôt si précieux; un faux pas de celui ou celle qui porte l'enfant, peut lui faire perdre la vie sans Baptême; on peut le lui donner

dans la maison sous condition ; aussi voit-on des Pasteurs sages, qui défendent d'amener à l'Eglise l'enfant lorsqu'il est nuit.

Il est encore du devoir d'une Sage-femme d'avoir soin, pendant l'hiver, de recommander aux Clercs de la Paroisse de chauffer tant soit peu l'eau des Fonts, de sorte qu'elle soit un peu tiède ; faute de cette précaution, l'enfant pourroit s'enrhumer ; il pourroit même s'ensuivre des infirmités qui le conduiroient à la mort.

Quand une Sage-femme propose l'enfant pour le Baptême, elle doit détacher l'épingle du bonnet de dessous le menton, & ne point arrêter le maillot dessous le col, afin de faciliter les onctions qui se font sur la poitrine & entre les deux épaules.

Quand elle présente l'enfant au Baptême, il faut qu'elle l'étende le long du bras gauche, en soutenant de la main la tête tant soit peu penchée sur la poitrine, en sorte que la tête soit un peu plus haute que les pieds.

Il se trouve des femmes si embarrassées, qu'elles présentent l'enfant des deux mains,

& par les épaules: cette attitude est si violente pour lui, qu'il devient sur le champ tout violet, parce qu'il n'a pas la force de soutenir sa tête. Je dois tout ce détail à des Curés qui, pénétrés de sentimens d'humanité, m'ont prié d'en instruire mes Eleves.

C'est par cette considération, que M<sup>rs</sup>. les Curés consentent volontiers que les Parrains & les Mairaines se contentent de toucher l'enfant quand on le présente au Baptême, & regardent comme propre aux Sages-femmes d'avoir toutes les attentions. Ces M<sup>rs</sup>. savent aussi tous de quelle conséquence il est de ne pas verser l'eau de trop haut, comme aussi de trop appuyer sur la future du crâne de l'enfant dans l'onction du Saint Chrême.

Les Sages-femmes doivent encore s'intéresser à ce que les Accouchées ne fassent leur première sortie pour venir à l'Eglise, avant qu'elles soient bien remises. On ne fauroit comprendre combien ces pauvres femmes contractent d'infirmités à leur première sortie, dans des temps de pluie ou de froid, ou par la lassitude à cause de la lon-



gueur du chemin, ou à cause du scrupule qu'elles se font de prendre quelques nourritures avant que d'avoir entendu la Messe.

Les Nourrices, celles même qui ne sont pas meres, s'attachent naturellement à leurs nourrissons ; celles qui les laissent souffrir quand elles peuvent les soulager, sont des monstres de nature : que les Nourrices n'oublient donc jamais que le plus précieux trésor que l'on puisse confier, est entre leurs mains, & que la religion, l'humanité & l'honneur exigent tous leurs soins pour la conservation de ce dépôt.

L'Eglise défend aux Nourrices de mettre leurs enfans avec elles dans le lit, avant qu'ils aient un an complet. Nosseigneurs les Evêques en font communément un cas réservé, sur-tout quand les Nourrices s'endorment pendant ce temps-là. J'ai oui dire bien des fois à de sages Pasteurs, que le nombre des enfans étouffés à cause de cette indiscretion, est plus grand qu'on ne pense ; on en reconnoît facilement le danger.

En effet, si la Nourrice met l'enfant à côté d'elle, elle se met de côté pour l'alaiter ; le

## DES ACCOUCHEMENS. II

chatouillement du nourrisson la fait bientôt sommeiller, elle penche doucement vers lui, elle s'endort, l'enfant n'a pas la force de se défendre ni de la réveiller, il étouffe.

Une Nourrice plus courageuse s'assied sur son lit avec l'enfant entre ses bras, mais il n'y a pas plus de sûreté; la Nourrice sommeillera également bientôt, en sommeillant elle craint que l'enfant ne lui échappe, dans cette crainte elle le serre un peu plus, l'enfant plus serré se débat, la Nourrice toujours dans la même prévention, le serre encore davantage, enfin elle s'endort, l'enfant est trop serré à la mamelle, il ne peut ni crier, ni se débattre, la Nourrice à son réveil trouve l'enfant étouffé entre ses bras.

Si la Nourrice se penche sur le berceau, qui est ordinairement à côté de son lit, pour donner à tetter à l'enfant, il y aura encore plus de danger; cette attitude est bien plus propre à endormir la Nourrice, aussi a-t-on observé que c'est de cette manière que les enfans sont étouffés le plus ordinairement.

On a vu des Nourrices étouffer leurs enfans en se tenant debout penchées sur le

berceau pour les alaiter. C'étoit même des meres tendres qui n'hésitoient pas à se lever , malgré le froid & les douleurs qu'il occasionne : comment faut-il donc faire ?

La précaution la plus sage qu'une Nourrice puisse prendre , soit pour la sûreté de l'enfant , soit pour éviter beaucoup d'incommodité pour elle-même , est de donner à tetter à l'enfant régulièrement tous les soirs , dans le temps qu'elle va se coucher , & s'il est possible , toujours à la même heure. Mais si l'enfant dort , on ne doit point se faire de peine de l'éveiller ; les Médecins ne désapprouvent point cette conduite , il n'en est même aucun qui ne la conseille pour plus de sûreté : on a vu des enfans déjà accoutumés à être levés pendant la nuit , se sévrer de cette dangereuse habitude en suivant cette pratique ; d'ailleurs les Nourrices , par ce moyen , pourront dormir plus tranquillement , leur lait ne sera point vicié par les insomnies , elles ne seront plus exposées au froid de la nuit , ni par conséquent aux douleurs & aux maladies qui en font la suite.

J'ai vu un usage bien louable dans le Dio-

ceſe du Bugey ; M<sup>r</sup>. les Curés choiſſent un jour de Fête dans la belle ſaiſon pour inviter les Nourrices à apporter leurs enfans à l'Egliſe ; quand elles y ſont aſſemblées, le Curé leur représente pathétiquement le prix du tréſor qu'elles ont entre les bras, le ſoin qu'elles doivent en avoir, les précautions qu'elles ont à prendre pour le conſerver, le mérite qu'il y a dans tout cela, la récompense qu'elles en ont à eſpérer dans cette vie & dans l'autre ; enſuite il donne la bénédiction à ces enfans dans la forme preſcrite au Manuel de ce Diocèſe.

Combien d'enfans morts ou eſtropiés par la négligence de leurs Nourrices ? Il eſt bien fâcheux que l'Etat perde tant de ſujets : mais il lui en reſte encore un nombre qui, par la ſuite, ne peut que lui être à charge ; ce ſont les imbécilles, les punais, les ſourds. Comme l'enfant qui vient de naître n'eſt encore qu'une cire molle, ſuſceptible, à ce que l'on croit, de pouvoir être pétrie à ſon gré, l'on veut que ce ſoit à une Sage-femme à réparer les défauts de la nature, en réformant la tête de l'enfant,

pour la lui rendre plus ronde, de lui faire un nez plus petit & plus agréable. Ce malheureux préjugé est de tous les Pays, & les Sages-femmes n'ont garde d'y manquer; les prières même de la mere, & les reproches qu'elle feroit par la suite, si la tête de son enfant étoit trop longue, large ou trop grosse, les rendent très-exactes à cet usage: il est aisé de penser avec quelle violence cette manœuvre se pratique. J'en ai vu ne survivre que quelques jours après, & d'autres rester infirmes pour toujours, d'autres aussi ne pouvoir respirer pour avoir les os du nez trop resserrés. Mais, pour corriger cet abus, il faudroit que les meres commençassent les premières à devenir raisonnables sur cet article-là, qu'elles fussent bien convaincues qu'elles participent par amour de mere à la perte & aux infirmités d'un bien qui leur est si cher.







---

 CHAPITRE II.
*De la Matrice.*

LA Matrice, que l'on fait être l'organe principal de la génération, est un viscere creux, situé au bas du ventre, dans cette cavité que l'on nomme le *Bassin*, entre la vessie, qui est placée en devant, & l'intestin *rectum*, vulgairement appelé le gros boyau, qui est par derrière; l'un & l'autre lui servent comme de coussin, & la garantissent des impressions auxquelles elle se trouve exposée de la part des os voisins. Ces os lui servent de rempart dans les accidens auxquels la femme est exposée; tels que sont les chûtes, les coups, &c.

Le bassin est fait par deux grands os, dits *innominés*, qui s'unissent pardevant, & se joignent par derrière à l'os *sacrum*, qui acheve de former cette cavité. Chaque os innominé est composé de trois pièces, qui sont séparées dans les enfans. Ces différentes pièces sont connues sous les noms

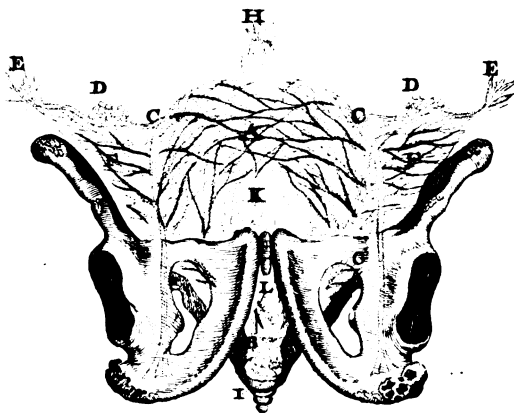


d'os *ilium*, ou d'os des iles, d'os *ischion* & de *pubis*.

Les os des iles forment les hanches; les deux os *pubis*, vulgairement appelés os barrés, se joignent pardevant, & c'est à ces deux os que la partie de la femme répond. L'os *sacrum* est situé au bas des reins, & forme la partie postérieure du bassin: il est joint à un autre os, qui se termine en pointe; on le nomme *coccyx*, & vulgairement le *croupion*. La souplesse des ligamens qui l'attachent à l'os *sacrum*, lui permet de se porter en arriere, ce qui facilite la sortie du fœtus; & la femme ressent quelquefois en cet endroit une vive douleur, par l'extension considérable de ces ligamens.

A l'égard des os *ischion*, qui forment la partie inférieure du bassin, en insinuant le doigt indice dans le conduit appelé *vagin*, on les sent de chaque côté. L'espace que ces deux os laissent entre eux, est ordinairement assez large, pour donner à l'enfant la liberté de passer. Mais lorsque ces os se trouvent trop rapprochés, c'est un vice de conformation





*Cette seconde figure fait voir le Bassin et la Matrice avec toutes ses dépendances dans la situation naturelle ainsi que la vessie et l'Intestin Rectum, A le corps de la Matrice, B son Orifice à l'extrémité de son Col, CC ses trompes, DD les Ovaires, EE les morceaux frangés, FF les deux Ligaments larges, GG les deux Ligaments ronds avec la pate d'Oye à leurs extrémités, H la partie supérieure de l'Intestin Rectum, I sa partie inférieure où Anus, K la Vessie, L son Col avec le méat urinaire à son extrémité.*

*Peint par P. Chapparré.*

*Gravé en Couleurs par J. Robert.*

mation d'autant plus dangereux pour l'enfant, qu'il n'est pas possible de le réparer.

On peut, en touchant la femme, s'assurer s'il n'y a point d'obstacle à l'accouchement, par la disposition de ces os, sur-tout au premier enfant; car lorsqu'elle en a déjà eu, & qu'elle en a porté à terme, on ne doit pas craindre que ces os se soient rapprochés: cependant si l'enfant étoit monstrueux par son volume, pour lors le peu d'étendue du petit bassin rendroit l'accouchement très-difficile, pour ne pas dire impossible, & ce seroit vainement que l'on attendroit que ces os se séparassent pour laisser un passage libre à l'enfant, préjugé dont on ne peut guere faire revenir les Accoucheuses non instruites. Elles attendent avec sécurité pendant plusieurs jours auprès d'une femme, que ces os se séparent, pour faciliter la sortie de l'enfant. Cette erreur ne cause que trop souvent dans les Campagnes la mort à un nombre infini de femmes & d'enfans.

La figure particulière de la matrice, qui approche de celle d'une poire un peu aplatie, tant à sa partie antérieure qu'à la posté-

B

rieure, y a fait distinguer un corps & un col : elle se trouve attachée en devant par son col, ou sa portion étroite, à la vessie, & par derrière à l'intestin *rectum* ; elle est outre cela attachée aux parties voisines par quatre ligamens, deux à droite & deux à gauche ; ils sont distingués en larges & en ronds.

Les ligamens larges ne sont que des replis membraneux, qui, après avoir couvert la matrice, s'attachent aux régions iliaques & lombaires, où ils se terminent dans le voisinage des reins.

Les ligamens ronds naissent des parties latérales & supérieures de la matrice, descendent vers les ouvertures des muscles du bas-ventre, appelées anneaux, par où ils passent & vont se terminer, en se divisant en forme de patte d'oie, à la partie antérieure & supérieure des cuisses.

Les ligamens larges & les ronds servent à assujettir la matrice dans sa situation naturelle, sans s'opposer néanmoins à l'extension considérable qu'elle acquiert pendant la grossesse ; les douleurs que les fem-

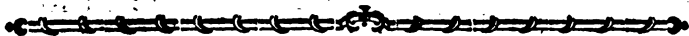
mes ressentent vers la fin dans les aines & aux cuisses, ont pour cause les tiraillemens que les ligamens ronds reçoivent alors, à mesure que le volume de la matrice augmente.

Quoique la matrice soit retenue de tous côtés, au moyen de ses ligamens, elle se déplace néanmoins quelquefois, ses ligamens pouvant prêter, & ainsi occasionner les obliquités, la chute & son renversement. Les mouvemens convulsifs dont elle est susceptible, en sont une preuve, puisqu'elle monte & descend alors d'une manière assez sensible.

La matrice est composée d'une substance membraneuse & musculieuse, qui lui permet de se dilater & de se resserrer plus ou moins, suivant le volume de ce qui est renfermé dans sa cavité. Le fond ou le corps de la matrice va toujours en diminuant vers son col, qui se termine en formant une espece de museau de tanche ou de petit chien, au milieu duquel on remarque une ouverture un peu ovale, laquelle a plus ou moins d'étendue, suivant la disposition ou

B ij

l'état du sujet, se trouvant plus petite aux filles, & plus grande aux femmes, sur-tout à celles qui ont eu des enfans.



### CHAPITRE III.

#### *Du Vagin.*

L'EXTREMITÉ du col de la matrice est embrassée par un conduit en partie charnu, & en partie membraneux, qui a environ cinq à six pouces de longueur : il est situé obliquement de bas en haut. Ce conduit, appelé *vagin*, est capable de se dilater & de se resserrer. L'orifice de la matrice qui répond dans ce conduit, laisse couler en certains temps les menstrues ou règles, & reçoit aussi dans les approches la semence du mâle pour la génération. Cette ouverture est capable d'une grande dilatation, puisqu'elle permet la sortie du fœtus & du placenta, &c. On la nomme assez communément *l'orifice interne de la matrice*.

L'entrée du vagin, ou son ouverture extérieure, a beaucoup plus d'étendue dans

les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans, que dans celles qui n'en ont point eu, ou qui en ont eu seulement un ou deux. Cette ouverture est assez étroite dans les filles ; elle y est fermée en partie par un cercle charnu, & membraneux. C'est ce cercle que l'on nomme *hymen*. Au lieu de ce cercle, on rencontre dans les femmes qui ont été meres, & même dans celles qui ne l'ont pas été, mais qui ont souffert les approches du mâle, trois ou quatre boutons charnus, connus sous le nom de *caroncules myrthiformes*, qui sont formés par le déchirement que le cercle ou l'hymen a souffert dans les approches ou dans l'introduction un peu forcée de quelques corps dans ce conduit : d'où l'on doit conclure que si l'intégrité de ce cercle dans une fille n'est pas une preuve absolue de sa sagesse, elle doit du moins faire présumer avantageusement pour la fille en qui elle se trouve.

Le vagin est joint à deux autres conduits, l'un placé en devant, & l'autre situé en arrière. L'ouverture de celui-ci, appelé *anus*, répond à l'intestin *rectum*. Le conduit anté-



rieur, nommé *uretre*, est la continuation du col de la vessie, située immédiatement derrière les os pubis. L'orifice de ce conduit, connu sous le nom de *méat urinaire*, donne issue à l'urine que la vessie fournit.

L'on fait que pour découvrir l'entrée du vagin & l'ouverture de l'uretre, il faut écarter deux replis formés par la peau qu'on nomme les *grandes levres*, pour les distinguer de deux autres qui ont moins d'étendue, & qu'on appelle les *petites levres* ou les *nymphes*. Celles-ci se portent obliquement de bas en haut pour aller s'unir l'une à l'autre; immédiatement au-dessous de leur union se voit une éminence charnue, qui a quelque rapport à un grain de groseille. On la nomme le *gland du clitoris*, qui est un corps caché sous la peau, attaché aux os pubis, & dont la structure est presque la même que celle de la partie de l'homme. Au-dessous du gland du clitoris se découvre le méat urinaire.

Les grandes levres se joignent par leur partie inférieure, & leur union se nomme la *fourchette*: l'espace qui est au-dessous, &

qui se termine à l'an us, est connu sous le nom de *périnée*, dont l'étendue diminue par les fréquens accouchemens, & se détruit quelquefois par ceux qui sont laborieux.

Mais outre l'orifice de la matrice, qui se trouve dans le vagin, elle a encore deux autres ouvertures très-petites, situées à ses parties latérales & supérieures. Elles répondent chacune à un conduit particulier, dont la cavité va toujours en augmentant à mesure qu'il s'éloigne de la matrice. Ce conduit, dont la longueur est d'environ sept à huit travers de doigt, est connu sous le nom de *trompe de Fallope*. Ces conduits forment chacun dans leur extrémité un pavillon frangé dans sa circonférence, qui se joint par une petite portion à l'ovaire. La figure des ovaires approche de celle d'une amande; leur situation est aux parties latérales de la matrice, à laquelle ils sont attachés par un ligament arrondi, qui a peu de longueur. La membrane qui couvre l'ovaire étant divisée, on découvre un tissu spongieux, dans lequel se rencontrent de petites vésicules remplies d'une humeur

claire. On regarde assez communément ces vésicules, comme autant de petits œufs destinés à la génération.



## CHAPITRE IV.

### *De la Génération de l'Homme.*

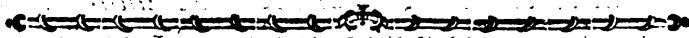
**E**NTRE les divers sentimens qui partagent les Auteurs sur cette importante opération de la nature, le plus vraisemblable est celui où l'on veut que l'homme & tous les animaux, tant *ovipares* que *vivipares* \*, tirent leur origine d'un œuf, & que de même que dans l'œuf fécond d'une poule toutes les parties qui doivent composer le poulet s'y trouvent en abrégé ; de même aussi dans les petits œufs de l'ovaire de la femme, toutes les parties qui doivent composer le fœtus y sont en raccourci. On prétend donc dans cette opinion, que l'œuf qui a été

---

\* On nomme *ovipares* ceux qui mettent dehors leurs germes, que le temps & la chaleur font éclore. Le germe avec la nourriture qui y est attachée, & ses enveloppes forment l'œuf. Le *vivipares*, au contraire, conservent leurs germes un assez long-temps dans la matrice pour en développer toutes les parties, de sorte qu'ils donnent naissance à des animaux vivans, ce qui les a fait nommer *vivipares*.

fécondé dans l'ovaire par la semence du mâle, s'en détache; qu'il est reçu ensuite par le pavillon de la trompe; & que continuant sa route par ce conduit, il va se rendre dans la matrice, où il se développe, & produit ainsi le fœtus, le placenta & ses membranes, comme je le dirai ci-après.

Quoique la matrice soit le lieu où l'œuf qui a été fécondé se développe ordinairement, on a vu néanmoins cet œuf éclore dans l'ovaire même; d'autres fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre où il étoit tombé. Ces générations extraordinaires sont ordinairement mortelles, le fœtus qui en est le produit, ne pouvant sortir par la voie naturelle.



## CHAPITRE V.

*Du Fœtus, du Placenta, du Cordon  
umbilical, &c.*

**L'ŒUF** fécondé qui est passé dans la matrice, produit par son développement, non-seulement le fœtus, le placenta & le

cordons, mais encore les membranes & les eaux qu'elles contiennent.

Le placenta ou l'arrière-faix est une masse charnue & spongieuse, formée de l'entrelacement d'une infinité de vaisseaux, tant artères que veines. Le placenta est arrondi dans sa circonférence : il a deux faces, l'une plane, & l'autre un peu convexe. C'est par cette dernière face que le placenta est attaché à la matrice. La face plane est couverte de deux membranes unies l'une à l'autre ; elles forment une espèce de sac qui renferme non-seulement le fœtus, mais aussi son cordon, & les eaux dans lesquelles il flotte pendant son séjour dans la matrice.

La plus extérieure de ces membranes se nomme *chorion*, & la seconde *amnios*. La première est un peu épaisse, & parsemée de beaucoup de vaisseaux. La seconde est très-mince & diaphane. Les eaux contenues dans le sac qu'elles forment empêchent que le fœtus, par ses mouvemens, ne blesse la matrice, & elles facilitent sa sortie par leur épanchement dans le passage.

Du milieu ou environ de la surface plane

## DES ACCOUCHEMENS. 27

du placenta, se détache le cordon umbilical formé de l'union des vaisseaux qui composent le placenta, & qui rampent sur cette face. Ces vaisseaux sont au nombre de trois, savoir, une veine appelée *umbilicale*, & deux artères qui ont le même nom. La longueur du cordon, qui est environ de demi-aune, donne à l'enfant la liberté de se mouvoir, sans que le placenta soit exposé à aucun tiraillement. Ce cordon va se perdre dans le ventre à l'endroit du nombril. Le sang qui a passé de la matrice dans le placenta, est porté par la veine umbilicale dans le corps de l'enfant pour sa nourriture, & le résidu est rapporté au placenta par les artères du même nom; ce qui entretient une circulation continuelle entre la mere & l'enfant.

Cette explication, quoique simple, paroît suffisante pour mettre les jeunes Sages-femmes en état de sentir le danger où seroient la mere & l'enfant, si cette circulation dont dépend la vie, se trouvoit interrompue, soit par la compression du cordon, soit par le détachement du placenta.

Il faut observer que les vaisseaux qui composent le cordon, ont des usages tout différens de ceux du reste du corps, puisque c'est la veine ombilicale qui porte le sang du placenta au foetus, & que ce sont les arteres qui le rapportent du foetus au placenta; au lieu que dans toutes les autres parties du corps, ce sont les arteres qui distribuent le sang que le cœur leur fournit, & que ce sont les veines qui en rapportent le résidu au cœur; c'est ce dont ne permet pas de douter le gonflement qui survient aux veines placées au-dessous de la ligature faite au bras pour la saignée, puisque le gonflement de ces vaisseaux n'est produit que par le sang qui revient de la main, & dont le cours se trouve arrêté par la ligature.

Les arteres ont deux mouvemens particuliers, appellés *diastole* & *sistole*, c'est-à-dire, de dilatation & de resserrement; ces mouvemens forment le pouls, qui se découvre aisément par le doigt appliqué au dedans du poignet, un peu au-dessus du pouce.

Personne ne doute que la circulation du

fang qui se fait dans toutes les parties du corps, par le moyen des arteres & des veines, ne soit absolument nécessaire pour l'entretien de la vie, puisque nous cessons de vivre dès que cette circulation est interrompue dans les principaux organes du corps, tels que le cœur, les poumons, le cerveau, &c. On conçoit bien que la circulation du sang se fait aussi dans le corps du fœtus; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est privé, pendant son séjour dans la matrice, d'une fonction qui n'est pas moins nécessaire que la circulation, je veux dire de la respiration, laquelle dépend de l'entrée de l'air dans les poumons, & de sa sortie. Je dis que le fœtus est privé de la respiration pendant son séjour dans la matrice; en effet, comment l'air pourroit-il pénétrer jusqu'au fœtus, puisqu'il est renfermé dans un sac ou vessie, & qu'il flotte dans l'eau contenue dans ce sac, lequel est formé par l'union de deux membranes, appelées *chorion* & *amnios*?

L'on se convaincra aisément que l'air n'a pas pénétré jusqu'au fœtus, en jettant



dans l'eau un morceau du poumon d'un enfant mort dans le sein de sa mere; car on le voit aussi-tôt tomber au fond de l'eau, tandis que le contraire arriveroit, si l'enfant n'étoit mort que quelque temps après sa naissance, en un mot, après qu'il auroit respiré. On verroit alors le morceau du poumon rester au-dessus de l'eau, ce qui n'arrive que par une portion de l'air qui étoit entré dans le poumon pendant l'inspiration, & qui n'en a point été chassé par l'expiration, deux mouvemens qui partagent la respiration.

On auroit recours à cette expérience, si l'on étoit requis de porter son jugement au sujet d'une mere accusée d'avoir donné la mort à son enfant, immédiatement après sa naissance. On conçoit aisément par ce que je viens de dire, que si l'on voyoit un morceau du poumon de cet enfant jeté dans l'eau, au lieu de tomber au fond, comme il arrive au poumon de celui qui n'a point respiré; que si, dis-je, on le voyoit au contraire aller au-dessus de l'eau, cette circonstance condamneroit la mere,

quelque assurance qu'elle donnât que son enfant fût venu mort, étant une preuve que l'air a pénétré dans son poumon, par conséquent qu'il a vécu.

Au reste, il est bon d'observer que les arteres & les veines ne sont pas les seuls vaisseaux qui se rencontrent dans le corps humain: il y en a d'autres appelés *nerfs*, dont la cavité n'est point apparente, mais qui n'en sont pas moins destinés à la distribution d'un liquide spiritueux, connu sous le nom d'*esprit animal*, fourni par le cerveau, le cervelet & la moëlle de l'épine, & dont la présence est absolument nécessaire, tant pour le sentiment, que pour l'exercice de tous nos mouvemens.



## CHAPITRE VI.

*De la vraie & de la fausse Grossesse.*

**L'**ON ne fauroit trop se défier des connoissances que l'on croit avoir dans l'Art des Accouchemens, lorsqu'il faut décider si la femme est enceinte ou non. La sup-

pression des regles produisant à-peu-près les mêmes symptomes que la vraie grossesse ; mais l'on n'aura rien à nous reprocher, si nous différons un peu de donner nos avis, ou de conseiller des remedes, à moins que la femme ne fût en danger ; car alors il est de notre devoir de faire notre rapport de l'état de la femme au Médecin ou au Chirurgien qui sera appelé. Tout amour-propre doit céder lorsqu'il s'agit de la conservation d'un enfant. Comment peut-on se consoler de sa mort prématurée, qu'on a lieu de se reprocher, lorsqu'elle a pour cause la trop grande confiance qu'on a eue en soi-même, & que dans cette idée l'on a négligé de s'instruire à fond des choses dont la connoissance empêcheroit de commettre de pareilles fautes ?

Pour ne point se tromper, en prenant pour vraie grossesse ce qui n'est souvent que l'effet du retardement du flux menstruel, il faut s'informer si la femme a été quelquefois sujette à des suppressions, & si, depuis qu'elle ne voit plus, son ventre s'est aplati dans les premiers temps. Quoique

que

que plusieurs Auteurs ne veulent pas que la matrice se resserre pour contenir plus étroitement l'embrion , ce que je ne m'aviserai pas de combattre ; il est pourtant très-sûr que toutes les femmes se sentent plus à l'aise dans leur ceinture au commencement de la vraie grossesse ; mais que sur la fin du deuxieme mois , le ventre s'accroît par degrés , le nombril faillit plus en dehors , & l'on sent tout autour une tension égale , ce qui est bien différent dans la fausse grossesse ; car le ventre augmente dès l'instant de la suppression ; il s'étend partout , & le nombril se trouve concentré. Les nausées , les vomissemens , les dégoûts ; les envies déréglées des alimens ne sont pas toujours des signes certains de la vraie grossesse , puisque la simple suppression produit les mêmes accidens. Le sein grossi & douloureux n'en est pas non plus un signe assuré , à moins que le mamelon ne soit plus dur , & qu'il ne s'éleve de petits boutons sur l'aréole ou le cercle qui se noircit plus qu'à l'ordinaire.



## CHAPITRE VII.

*De l'Attouchement, improprement appelé  
Toucher.*

**A**PRÈS avoir examiné les différens symptomes dont je viens de faire mention, l'on pourra encore mieux s'assurer de l'état de la femme en la touchant. Pour cet effet, on la fera coucher sur le bord du lit, la tête un peu basse, on insinuera le doigt indice dans le vagin, pour toucher l'orifice de la matrice, auquel on donnera un petit mouvement pendant que l'on appuiera la main gauche sur le nombril, & l'on sentira les mouvemens de l'enfant; car il arrive souvent que la femme ne le sent pas remuer au cinquieme, au sixieme mois, & même quelquefois plus tard; mais si c'étoit dans les premiers temps de la grossesse, & qu'on ne pût espérer de sentir les mouvemens de l'enfant, à cause de sa petitesse, on feroit tenir la femme debout, & en la touchant, on trouveroit l'orifice de la

## DES ACCOUCHEMENS. 33

matrice exactement fermé, plus uni, un peu plus recourbé en arriere du côté de l'os *sacrum*, & on sentiroit aussi un poids dans la matrice, qui étant plus légère dans la vraie grossesse, ne pese pas sur l'orifice comme dans le cas du faux germe, de la môle & du squirre. L'on examinera scrupuleusement tous ces signes, pour se mettre en état d'en faire un rapport juste, & ne point se tromper dans le jugement que l'on portera.

Les jeunes Sages-femmes ne sauroient trop s'appliquer à découvrir par le toucher les divers changemens qui arrivent à l'orifice de la matrice, puisque c'est de ces changemens que l'on peut juger, 1<sup>o</sup>. si la femme est enceinte; 2<sup>o</sup>. des différens temps de sa grossesse; 3<sup>o</sup>. si l'accouchement est prochain ou éloigné; 4<sup>o</sup>. si les douleurs que la femme ressent sont fausses, ou si ce sont celles du travail; 5<sup>o</sup>. si l'enfant est bien ou mal situé; 6<sup>o</sup>. ce qu'il faudra faire pour le soulagement de la mere & de l'enfant. Il n'arrive que trop souvent que l'ignorance de la Sage-femme est funeste

à l'un & à l'autre. En effet, une Sage-femme qui n'est point au fait de l'attouchement, ne prévoit pas le danger, & donne dans des écueils, lorsqu'elle pense être en sûreté; d'où il arrive que lorsqu'elle est dans l'embarras, elle ne peut en sortir, s'il ne lui reste assez de présence d'esprit pour appeller du secours. Les Sages-femmes ne peuvent donc se mettre trop au fait de l'attouchement, comme le recommande M. Deventer, dans ses Observations sur les Accouchemens.



## CHAPITRE VIII.

*De la nécessité de la saignée dans la grossesse.*

SI l'on pouvoit faire revenir du préjugé où sont bien des personnes, de ne point faire saigner la femme enceinte qu'au terme de quatre mois & demi, l'on éviteroit beaucoup de fausses couches, qui arrivent plus communément aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> mois, qu'aux autres termes. La raison en est toute

naturelle, puisque le fœtus ne peut, dans ces premiers temps, consommer la quantité du sang dont la matrice regorge, & qui, par son abondance, détache l'arrière-faix qui lui est adhérent, & prive l'enfant de la vie, qu'il ne tient que de la communication des vaisseaux de la matrice avec ceux du placenta; mais il arrive souvent que la Nature, plus sage que la règle que l'on s'est prescrite, se décharge d'elle-même de ce qu'elle a de trop dans ces commencemens, & laisse les femmes dans le doute sur leur état, parce qu'elles ont eu leurs menstrues une ou deux fois avec moins d'abondance; car il est des femmes d'un tempérament si sanguin, que cette légère évacuation n'est pas suffisante pour les préserver du danger d'une fausse-couche, si l'on n'y remédie par de fréquentes saignées; on peut les faire en tout temps, lorsqu'elles sont indiquées par quelques-uns de ces symptomes, savoir, la difficulté de respirer, le crachement de sang, le saignement du nez, des étourdissemens, l'engorgement des veines, des cuisses &



des jambes, les engourdissemens dans les membres, les affoupissemens involontaires, une pesanteur dans le bas-ventre, des maux de reins, des coliques fréquentes, de trop grands vomissemens, ou de trop violens efforts pour vomir, & des hémorroides engorgées. On doit alors, de toute nécessité, diminuer la quantité de sang pour sauver la mere & l'enfant, & ne point s'embarasser du terme où la femme se trouve, pour prévenir la perte de sang, qui souvent suit de près quelques-uns de ces symptomes.

Il est des femmes d'un tempérament différent, qui abondent plus en humeurs qu'en sang : deux saignées tout au plus leur suffisent pour tout le temps de leur grossesse, elles peuvent même s'en passer ; mais on doit les purger plus souvent, pour prévenir une maladie qui, quelquefois, se déclare pendant les couches, & qui devient mortelle. On jugera si la femme a besoin de la purgation par les signes suivans : si son teint est livide, si elle vomit de la bile, si la bouche est pâteuse, ou si elle

a un goût désagréable , si elle est sujette au dévoiement & aux vomissemens. Les légères purgations lui seront alors nécessaires ; je dis de légères purgations , car il faut bien se donner de garde d'en faire prendre de trop fortes : elles ne doivent au contraire être composées que de ce qu'il y a de plus doux , comme la manne , la rhubarbe , la casse & les tamarins , ou bien le syrop de chicorée , composé de rhubarbe. S'il étoit nécessaire de la purger deux fois de suite , on laisseroit un jour ou deux d'intervalle , crainte de la trop fatiguer.

On doit lui conseiller aussi d'éviter les ragoûts , fauces , viandes grasses , & tous les alimens de fantaisie , qui sont toujours d'une difficile digestion , & ne forment qu'un mauvais chyle , qui , se mêlant avec le sang , ne peut qu'en altérer la bonne constitution.

Il est encore des femmes qui sont d'un tempérament si resserré , pendant leur grossesse , qu'elles ne peuvent aller à la selle qu'avec beaucoup d'efforts : on doit leur

faire sentir le danger qu'elles courent alors ; sur-tout l'avortement , un relâchement de matrice , celui du vagin , & les hernies , soit de l'aine ou du nombril : on les résoudra , pour prévenir ces accidens , à faire usage de lavemens simples , soit d'une décoction de son , avec un peu d'huile ou de beurre , ou d'herbes émollientes , telles que la mauve , la guimauve , la pariétaire , &c. , soit d'eau simplement : celle de riviere est à préférer. On leur recommandera aussi de se tenir à l'aise dans leurs habits , pour ne point empêcher l'enfant de faire la culbute , dont je parlerai dans la suite.



## CHAPITRE IX.

### *Du Faux-germe & de la Môle.*

**L**E faux-germe n'est autre chose , selon plusieurs Auteurs , que le vrai germe , qui , dans les premiers jours de la conception , a souffert quelque altération , & ne forme plus qu'une espèce de chaos , qui ne laisse

aucune marque d'enfant ; ce n'est plus alors qu'une petite masse charnue , qui ressemble au gésier d'une volaille. On trouve en l'ouvrant une cavité remplie d'une eau glaireuse.

Le faux-germe se détache communément dans le cours des trois premiers mois ; mais , lorsqu'il séjourne plus long-temps dans la matrice , il s'y accroît , change de nom , & devient ce que nous appellons *môle*. La sortie du faux-germe est toujours accompagnée d'une perte de sang plus ou moins considérable. On ne doit point , pour l'expulser , agir avec violence , comme bien des personnes le font ; car souvent , avec un peu de patience , la nature s'en décharge d'elle-même. On doit toucher la femme doucement , pour s'assurer si la perte est occasionnée par un corps étranger ; ce que l'on reconnoît par le poids que l'on sent sur l'orifice de la matrice , & une préparation à sa sortie par la souplesse & la dilatation de cet orifice. On fera saigner la femme sur le champ , on lui donnera un lavement simple , & on lui fera

garder le lit. Cette précaution pourra empêcher l'abondance de la perte ; mais si le sang vient avec plus de force, & s'écoule pendant quelque temps, il faudra de toute nécessité délivrer la femme du faux-germe, sans quoi elle pourroit bien perdre la vie.

L'opération n'est pas bien difficile, car souvent ce corps étranger n'est retenu que par l'orifice, qui, à la vérité, ne se dilate pas aussi facilement aux femmes qui n'ont pas eu d'enfans, qu'à celles qui en ont déjà eu. On insinuera le doigt indice oint d'huile ou de beurre non salé, dans l'orifice, pour le dilater peu-à-peu ; on le tournera tout autour, en le pliant à demi, pour former une espece de crochet, & par ce moyen, on retirera aisément le faux-germe, ayant attention de ne rien forcer, parce que la partie mollasse du faux-germe, qui se présente la première, se sépareroit bientôt de l'autre. Pour rendre l'opération plus facile, on recommandera à la femme de pousser en bas, tandis qu'on tâchera de retirer le faux-germe. Il arrive quelquefois qu'il se trouve très-adhérent ; on se conduira

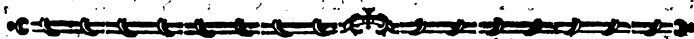
alors, comme je le dirai au Chapitre de l'Arriere-faix, la méthode étant à-peu-près la même, pour faciliter l'expulsion de l'un & de l'autre.

L'on doit bien se donner de garde de faire prendre à la femme des remedes violens ; loin de procurer la sortie du faux-germe, ils exciteroient la perte, & pourroient même causer la fièvre. On doit agir avec beaucoup de prudence, pour ne pas avancer la mort d'un enfant, que la matrice contiendrait avec le faux-germe, ce qui arrive quelquefois ; car la femme peut concevoir deux ou plusieurs enfans à la fois, & à quelque distance l'un de l'autre, selon le sentiment de ceux qui admettent la superfétation \* ; mais l'un de ces enfans ayant péri dans les premiers jours, comme je l'ai dit ci-dessus, la matrice s'en débarresse, & retient le fœtus jusqu'au terme ordinaire. En pareil cas, l'on doit agir avec beaucoup de ménagement, n'employant

---

\* La superfétation est une conception réitérée, qui se fait lorsque la femme qui est déjà grosse, vient à concevoir une seconde fois. Tous les Auteurs ne conviennent pas de la superfétation, & ceux qui l'admettent, assurent qu'elle est très-rare.

aucune violence, pour débarrasser sur le champ la femme du faux-germe, à moins qu'elle ne fût en danger à raison de la grande perte de sang. On examinera les linges, pour juger si la perte est considérable. Il est essentiel de ne pas s'y méprendre, car il faut peu de sang pour gâter beaucoup de linge. On examinera avec soin les caillots, pour découvrir si le faux-germe n'y seroit pas renfermé : on recommandera, dans cette vue, de conserver tous ces caillots, comme je le dirai dans le Chapitre suivant.



## CHAPITRE X.

*De la Fausse-couche ou de l'Avortement\*.*

L'AVORTEMENT se fait lorsque l'enfant vient avant le terme de sept mois ; car sa sortie à sept mois, doit être regardée

---

\* Quelques-uns distinguent la fausse-couche de l'avortement, donnant le nom de *fausse-couche* à la sortie du faux-germe, de la môle & autre corps étranger ; & celui d'*avortement* aux accouchemens prématurés, c'est-à-dire, à la sortie d'un enfant avant le terme de sept mois.

comme un accouchement, puisque les enfans venus à ce terme peuvent être élevés ; mais avant ce temps-là on ne peut y compter, & souvent ils n'ont pas le bonheur de recevoir le Baptême. Ces couches prématurées viennent quelquefois de ce que la femme n'a pas été assez saignée, ou des efforts qu'elle a faits pour aller à la selle ; ou elles sont causées par quelque maladie aiguë, ou par une toux violente, la colere, la danse, les chûtes, les coups, les fardeaux trop pesans, les secouffes des voitures, & par plusieurs exercices, qui, quoiqu'en apparence de peu de conséquence, deviennent nuisibles à des tempéramens délicats. En effet, il est des femmes d'une complexion si foible, qu'elles sont obligées de garder le lit pendant tout le temps de leur grossesse, pour éviter cet accident.

Lorsque la femme ressent des douleurs, & qu'elle nous appelle, il faut d'abord s'informer de ce qui a pu y donner lieu ; & s'il y avoit du temps qu'elle n'eût été saignée, on la feroit saigner sur le champ, & garder le lit. Il est certain que, par ces



précautions, on pourroit prévenir le danger qu'elle court; mais si ses douleurs dépendoient de quelque accident particulier, quoique ces précautions soient toujours nécessaires pour empêcher la trop grande perte de sang, elles ne la garantiront point de l'avortement. On connoîtra que ce malheur est inévitable, lorsque la femme perdra des caillots de sang, & que les eaux du fœtus s'écouleront. Si ces eaux sont d'une couleur noirâtre, & qu'elles aient une odeur cadavéreuse, on peut assurer que l'enfant est mort, & même depuis long-temps; & si, en touchant la femme, on ne trouve pas l'orifice assez dilaté, on l'oindra avec du beurre sans sel, ou de l'huile, & on abandonnera l'opération à la nature; mais si la perte devient plus considérable, il faudra de toute nécessité accoucher la femme promptement. On insinuera doucement un doigt dans l'orifice de la matrice, & on y fera entrer les autres successivement, les ayant auparavant bien graissés: si les membranes n'étoient point percées, on les perceroit

avec un gros grain de sel, un cure-dent, ou bien en les grattant avec l'ongle, quoiqu'on doive avoir les ongles toujours coupés près; mais ces membranes sont si tendres, que le moindre mouvement qu'on leur donne est suffisant pour le rompre. On tirera l'enfant en le retournant, s'il est nécessaire, par la méthode que j'indiquerai ci-après. Il est bon d'observer que l'enfant, avant six mois, a rarement besoin d'être retourné. Lorsqu'on retourne l'enfant, on doit le faire avec beaucoup de ménagement, pour ne pas rompre le cordon qui doit servir de guide pour détacher l'arrière-faix, quoiqu'il se trouve rarement adhérent dans les pertes; mais, supposé qu'il soit attaché par quelque côté, & que l'enfant soit petit, on peut, ayant la main dans la matrice, amener le tout ensemble. On conseille néanmoins de conserver le cordon, pour détacher la portion du placenta qui est adhérente; ce que l'on fera de la manière que j'indiquerai ci-après.

Si le fœtus étoit sorti, & que l'arrière-faix fût resté dans la matrice, on tenteroit

alors d'en procurer la sortie par l'opération de la main , qui est toujours la plus sûre. Plus le fœtus est petit , plus il y a de précautions à prendre pour délivrer la femme , la matrice ne s'ouvrant qu'à proportion du volume de l'enfant , qui , dans ces premiers temps , est d'une si grande mollesse , que la dilatation de l'orifice n'est pas suffisante pour retirer aisément l'arrière-faix resté dans la matrice.

Si après avoir fait , avec beaucoup de précaution , les tentatives nécessaires pour retirer l'arrière-faix , on n'a pu réussir , & si on a lieu d'appréhender , qu'en les continuant , on ne cause une inflammation à la matrice , ce qui exposeroit la femme à de grands dangers , il faudra se résoudre à laisser l'arrière-faix , & l'on tâchera d'en faciliter la sortie par les remèdes suivans , qui la procureront , sinon en entier , du moins en suppuration.

On fera dans la matrice des injections , qui seront composées d'une décoction de mauve , de guimauve , pariétaire & graine de lin , à laquelle on joindra un morceau de  
beurre

beurre frais : on pourra donner un lavement un peu fort, sans néanmoins faire prendre aucun remède purgatif, crainte d'exciter une perte, & même la fièvre. On fera prendre à la malade une potion faite avec trois onces d'eau d'armoise, une demi-once d'eau de cannelle, une once de sirop d'armoise, & une once d'huile d'amandes douces, le tout mêlé ensemble. On lui en donnera la moitié sur le champ, & le reste deux heures après, ayant attention de faire un peu tiédir cette potion. L'on exprimera le jus d'une orange dans son bouillon, ou bien on le mêlera dans sa tisanne, qui sera faite avec du chiendent, un peu de sirop de limon ou de grenade. Ces sirops sont bons pour l'estomac, & fortifient le cœur contre les vapeurs qui surviennent dans ces cas.

J'ai dit au précédent Chapitre qu'il falloit faire garder les caillots de sang : cette précaution est très-nécessaire ; car souvent les femmes qui sont autour de la malade, en jettant les caillots, jettent aussi un petit fœtus ou embrion, sans s'en appercevoir,

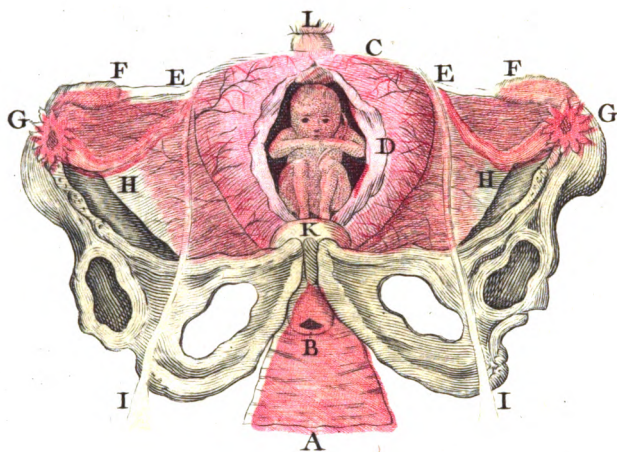
D

& assurent qu'elles n'ont rien vu. L'on ignore ainsi le danger dans lequel la femme va se trouver, & faute de s'y prendre assez à temps, elle périt. Il est encore un moyen de procurer la sortie de l'arrière-faix resté depuis quelques jours dans la matrice; c'est de faire mettre les jambes de l'Accouchée dans un vase, le plus profond que l'on pourra trouver, de le remplir d'eau assez chaude, & de frotter les cuisses toujours vers le bas. Si les premières frictions ne suffisent pas, on laissera reposer la femme, & on les recommencera. Ces frictions sont une ressource immanquable, & l'arrière-faix sort peu de temps après.

Je demande, en grace, que l'on ne me taxe point de m'ériger en Docteur; je ne parle ici que par un pur zèle pour des malheureuses dénuées de tout secours, soit que l'éloignement des Villages ne permette pas d'y faire venir à temps un Médecin ou un habile Chirurgien, soit que la misère de ces femmes empêche d'en faire les frais convenables.

C'est dans ces cas pressans, que je





*Cette figure représente le bassin à nud dans lequel est située la Matrice dans sa position naturelle avec toutes les parties qui en dépendent A le Vagin ouvert, B l'Orifice de la Matrice, C le corps de la même Matrice qui étant ouverte laisse voir l'enfant qu'elle contient avec les membranes, D qui l'envelopent, EE les Trompes, FF les Ovaïres GG les morceaux frangez, HH les deux Ligaments larges, II les deux Ligaments ronds avec la patte d'Oye à leur extrémité, K la Vessie, L l'Intestin Rectum.*

*On a représenté ce bassin évasé afin de mieux faire connoître la Matrice et toutes ses parties dans leur situation naturelle.*

souhaite que les Accoucheuses de Campagne soient capables de donner les secours nécessaires aux femmes qui se trouveront en danger. Je ne saurois trop les exhorter à ne point se confier à leurs prétendues connoissances, & à être dociles aux sages avis des personnes expérimentées.



## CHAPITRE XI.

*De la situation naturelle de l'Enfant dans la Matrice.*

**L**ORSQUE l'enfant est renfermé dans la matrice, le milieu de ce viscere est la place la plus ordinaire qu'il y occupe, la tête en haut, & ses pieds posant sur l'orifice, & il se trouve courbé sur la poitrine, le sommet de sa tête répondant au nombril de la mere : ses mains sont placées sur ses genoux, qui sont pliés, ses pieds étant approchés des fesses ; de maniere qu'il se trouve tout accroupi : il reste dans cette attitude jusqu'au septieme mois, auquel temps il fait la culbute, parce que la tête devenant plus



lourde, sa pesanteur l'entraîne en bas & en devant. Pour lors le sommet de la tête vient peser sur l'orifice, le nez tourné vers le fondement de la mere, & les pieds sont en haut & touchent au fond de la matrice: c'est cette attitude que l'on nomme situation naturelle.

Lorsque l'enfant présente quelque'autre partie que la tête, on regarde cette situation comme contre nature, & ce n'est que par le moyen de l'Art que l'enfant peut sortir de sa prison. Cette culbute occasionne quelquefois des douleurs très-vives, & qui durent assez de temps, pour faire croire à la femme qu'elle accouchera bientôt. En effet, nous pouvons nous y tromper nous-mêmes. La tête de l'enfant pesant sur l'orifice, il est dilaté par sa chute précipitée, ce qui annonce la préparation au travail. C'est dans ces momens que l'expérience & la prudence de la Sage-femme sont nécessaires pour la mere & l'enfant; car si l'on excitoit les premières douleurs de la mere, on les mettroit tous les deux en danger de perdre la vie. Cette préparation

est quelquefois si considérable, que voyant les douleurs se ralentir, on seroit tenté de les réveiller par quelques remèdes ; mais en évitant de tourmenter la femme, comme bien des gens font, elle acheve son temps, & accouche heureusement. La première femme que je vis en cet état me surprit. Au huitième mois elle sentit de vives douleurs, qui s'étoient augmentées par degrés, à ce qu'elle me dit : je trouvai l'orifice dilaté de la largeur d'un petit écu, & tout-à-fait éminci ; & les eaux qui se portoient au-devant de la tête à chaque douleur, me persuaderent que la femme accoucheroit bientôt : mais tout-à-coup ces douleurs cessèrent, & après avoir attendu quelque temps, espérant qu'elles reviendroient, je m'avisai de toucher la femme, je ne sentis plus les eaux se former comme auparavant, & elle n'eut de vives douleurs qu'à la fin du neuvième mois, auquel temps elle accoucha heureusement. La liberté que j'avois de la toucher, me fit connoître que l'orifice resta long-temps dilaté, mais les eaux ne se formoient plus, & ce ne fut qu'à la fin de

son terme qu'elles reparurent. Je pourrois citer d'autres exemples; mais celui-ci suffit pour prouver qu'il ne faut rien précipiter.

Il arrive quelquefois à certaines femmes, que les eaux commencent à s'écouler tout-à-coup, & continuent pendant l'espace de huit jours avec de petites douleurs; il ne faut pas croire pour cela qu'elles accoucheront bientôt, car ces eaux ne sont point celles dans lesquelles flotte l'enfant, & qui doivent précéder & accompagner même l'accouchement; elles étoient contenues dans la matrice, entre sa membrane interne & les enveloppes du fœtus. On leur donne le nom de fausses-eaux, pour les distinguer de celles qui sont renfermées dans les enveloppes même, & que l'on nomme vraies.

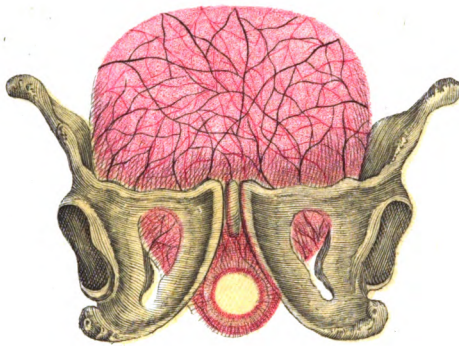


## C H A P I T R E X I I.

*De la préparation à l'Accouchement naturel.*

**L'**ACCOUCHEMENT est dit naturel, lorsque l'enfant vient au terme de neuf mois,



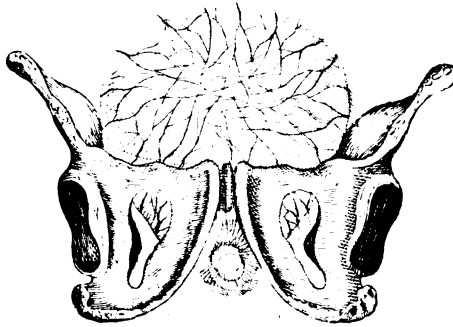


*Cette figure représente comme la précédente la Matrice dans le bassin, avec le second degré de dilatation de son Orifice et la saillie de la membrane qui contient le bain.*

*Peint par E. Chapparre.*

*Gravé en Couleur par J. Robert.*





*Cette figure représente le corps seul de la Matrice dans le bassin, avec le premier degré de dilatation à son Orifice.*

*Peint par P. Chapparre.*

*Gravé en Couleur par J. Robert.*

que  
dent  
pren  
s'éco  
tie. E  
natur  
regle  
fem  
on d  
natur  
dens  
sou  
l'enfa  
ces d  
dans  
Q  
dan  
vo  
néa  
per  
rab  
che  
vai  
cen

que sa sortie n'est précédée d'aucun accident fâcheux, que la tête se présente la première & toute seule, & que les eaux s'écoulent quelques momens avant sa sortie. En un mot, on appelle Accouchemens naturels, ceux qui se passent selon les règles prescrites par la nature à toutes les femmes, & qui finissent heureusement; & on donne le nom d'Accouchemens contre nature à ceux qui sont accompagnés d'accidens extraordinaires, & qui se terminent souvent malheureusement pour la mere & l'enfant: il n'y en a que trop de l'espece de ces derniers, dont je parlerai en particulier dans la suite.

Quoiqu'il ne faille pas grande science dans l'Accouchement naturel, pour recevoir l'enfant qui se présente bien, il y a néanmoins bien des précautions à prendre pendant le travail, pour que ces favorables dispositions n'aient pas de suites fâcheuses.

On connoitra que la femme est en travail d'enfant, & que ses douleurs annoncent un prochain accouchement, si elles

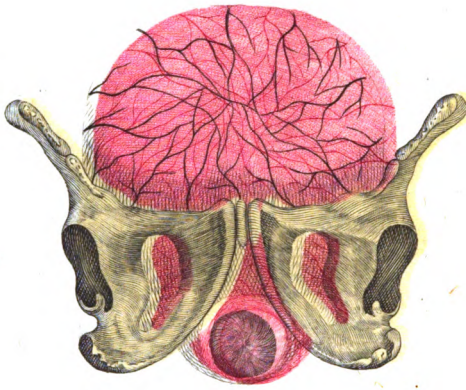
D iv



proviennent des reins, & qu'elles répondent au bas du ventre, s'il s'écoule de la partie des humidités glaireuses, quelquefois sanguinolentes, & si l'orifice de la matrice se trouve dilaté & éminci. Quand l'enfant se présente bien, la tête se fait connoître par sa dureté, & on la distingue aisément de toute autre partie par sa rondeur égale : on sent dans les douleurs que les eaux renfermées dans les membranes se portent au-devant de la tête, qu'elles s'accroissent à mesure que le travail avance, & que la poche que ces membranes forment, au lieu de s'allonger dans le vagin, présente une rondeur mollasse, où se trouvent contenues, non-seulement les eaux, mais encore la tête du fœtus.

Il faut prendre garde à ne pas se tromper ; car souvent l'orifice forme un bourlet du côté du conduit de l'uretère. Cette grosseur est assez considérable pour en imposer, la prenant pour les eaux ou pour quelque corps étranger, qui précède la sortie de l'enfant. J'ai vu aussi qu'elle a été prise pour la sortie du cordon umbilical.





*Troisième degré de dilatation de l'orifice de la Matrice et son bourlet à sa partie supérieure avec l'acciput de l'Enfant qui commence à paroître.*

*Peint par B. Chapparre.*

*Gravé en Couleur par J. Robert.*

L'on doit juger des suites fâcheuses pour la mere, si l'on tiroit à foi ce bourlet, le prenant pour les membranes qui contiennent les eaux, c'est à quoi on doit faire beaucoup d'attention en touchant la femme avec délicatesse. Cette grosseur est souvent facile à voir, lorsque l'enfant s'avance au passage, en glissant doucement le doigt indice en bas sous le cercle de l'orifice, & la partie que l'enfant présente : lorsqu'il se présente mal, si l'on est appelée assez tôt pour qu'il ne se trouve point engagé dans le passage, on donnera à la femme un lavement, pour vider l'intestin *rectum* : le passage se trouvant plus dégagé, l'enfant sortira plus aisément. S'il y a du temps que la femme ait été saignée, & qu'elle ne soit pas trop foible, on lui fera tirer deux palettes de sang. Cette précaution est très-utile pour lui rendre la respiration plus aisée, la matrice plus souple & plus disposée à se dilater, & on prévient par ce moyen la perte qui pourroit suivre l'accouchement.

Ce que je viens de dire sur la préparation

au travail, doit engager à attendre patiemment avant de faire pousser les premières douleurs, & de mettre la femme en situation pour accoucher.

Lorsqu'au contraire on aura lieu de croire que les douleurs sont véritables, & qu'elles annoncent un accouchement prochain, on fera mettre la femme au lit, méthode infiniment meilleure que celle qu'on a dans les Campagnes, qui est de la faire tenir suspendue en l'air, présumant qu'elle accouchera plutôt. On ignore le danger auquel on l'expose en la mettant dans cette situation, qui menace d'une perte inévitable, outre qu'en la délivrant dans cette attitude, on risqueroit d'entraîner le fond de la matrice avec l'arrière-faix. Les vents que la femme reçoit alors sont aussi très-préjudiciables; ce qui doit engager à représenter, tant à la femme qui est prête d'accoucher, qu'à celles qui sont autour d'elle, qu'elle doit être mise au lit, principalement dans ces derniers momens. Le lit doit être suffisamment garni, sur-tout du côté des pieds, parce que l'accouchement

étant fait, on n'aura qu'à tirer la femme en haut, & elle se trouvera à sec.

L'on doit se donner de garde de faire user à la femme, pendant son travail, d'aucune boisson capable de l'échauffer, comme de vin pur, ou autre liqueur spiritueuse, car on pourroit exciter une perte, & même la fièvre. On doit lui faire prendre simplement un peu de vin bien trempé, ou de la nourriture légère, pour ne point trop charger l'estomac. On aura attention que l'air de la chambre ne soit point trop froid; en un mot, on tâchera de tenir la femme le plus chaudement qu'il sera possible, de crainte que le froid ne ralentisse ses douleurs.

L'on doit éviter de toucher trop souvent la femme, comme bien des gens le font, croyant par-là l'aider, au lieu qu'on ne fait au contraire que la fatiguer, & souvent irriter ses parties, qui se tuméfient aisément. On doit craindre aussi qu'à force d'avoir le doigt dans l'orifice, on ne perce trop tôt les membranes, ce qui rendroit l'accouchement laborieux. L'on se conten-

tera d'oindre le doigt de beurre non salé, ou d'huile, & on le promenera tout autour de l'orifice pour faciliter sa dilatation.

Si en touchant la femme aussi-tôt qu'on est appelée, on a lieu de présumer que le travail sera long, on l'en avertira avec ménagement, & en lui faisant espérer que son état peut bientôt changer. Cette attention à l'avertir d'abord de sa situation est très-utile, car en lui promettant de moment en moment qu'elle sera bientôt délivrée, on la jette dans des impatiences qui ne font qu'augmenter son mal. On doit aussi lui demander si elle ne se trouve point gênée par quelque personne présente à l'accouchement; car si cela étoit, il faudroit engager à sortir la personne qui la gêne: la peine causée par la vue de quelqu'un, peut lui faire retenir ses douleurs, & l'exposer à quelque danger.

Une circonstance qui n'est point à négliger, c'est de faire garnir la tête de la femme avant qu'elle accouche; elle peut se peigner, & si elle mettoit de la poudre, elle observeroit qu'elle n'eût point d'odeur;

elle doit avoir de bons bonnets, & de grosses cornettes, & s'accommoder la tête de maniere qu'elle n'y sente point de froid, & qu'elle puisse être douze ou quinze jours fans y toucher.



## CHAPITRE XIII.

### *De l'Accouchement naturel.*

**A**PRÈS avoir observé les ménagemens dont je viens de parler, on aidera la femme de la maniere suivante. Si les douleurs augmentent, que le visage soit animé, le ventre baissé, le pouls élevé, l'orifice dilaté au moins de la largeur d'un écu de six livres, ses bords très-émincis, les eaux bien tombées, sur-tout dans les douleurs, la tête de l'enfant les suivant de près par les efforts que la femme ne peut s'empêcher de faire pour pousser en bas, toutes ces circonstances annoncent un accouchement prochain, sur-tout aux femmes qui ont eu des enfans; car le passage ayant déjà été frayé, l'enfant trouve plus de facilité pour



sa sortie. On ne doit plus quitter alors la femme; c'est aussi le moment où elle a plus besoin de secours. On la fera coucher la tête & la poitrine un peu élevées, pour faciliter la respiration; on lui hauffera un peu le fondement, en mettant un petit oreiller sous les fesses, crainte que la partie se trouvant trop en dessous, la sortie de l'enfant ne devint plus difficile. On lui écartera les genoux, & on les fera tenir par quelqu'un, qui empêchera qu'elle ne les rapproche pendant la sortie de l'enfant; les jambes seront pliées, & les talons approchés des fesses. On dispensera tout ce qui convient, tant pour la mere que pour l'enfant; on tiendra prêts deux liens faits de fils en trois ou quatre brins: ces liens seront nécessaires pour lier le cordon, comme je le dirai ci-après. Il ne faudra se servir pour le couper que de ciseaux mouffes ou camus, les ciseaux pointus pouvant blesser.

On doit avoir un linge ou chauffoir près de soi, pour le mettre sur la partie, afin d'empêcher l'air d'entrer dans la matrice

tandis qu'on noue le cordon. En attendant le moment de délivrer la femme, on doit la consoler le plus affectueusement qu'il est possible : son état douloureux y engage ; mais il faut le faire d'un air de gaieté, & qui ne lui inspire aucune crainte de danger. Il faut éviter toutes les chuchoteries à l'oreille, qui ne pourroient que l'inquiéter, & lui faire craindre des suites fâcheuses. On doit lui parler de Dieu, & l'engager à le remercier de l'avoir mise hors de péril. Il faut éviter de lui faire faire des actes qui ne pourroient que la contrister. Si elle a recours à des reliques, il faut lui représenter qu'elles seront tout aussi efficaces, étant mises sur le lit voisin, que si on les posoit sur elle-même, ce qui pourroit la gêner.

On évitera de comprimer le ventre de la femme, espérant par ce moyen d'accélérer la sortie de l'enfant. Cette pratique est très-mauvaise : on se donnera bien de garde aussi de mettre dans la partie de la femme un doigt de chaque main en forme de crochet, comme bien des femmes le font.

Ce tiraillement n'est d'aucune utilité pour faire avancer la tête de l'enfant. On se contentera de dilater l'orifice de la matrice, encore doit-on le faire bien doucement. On ne doit point espérer, qu'avec un doigt on puisse faire avancer la tête, on risquerait, à force de la tirer, de la blesser, & d'y faire des égratignures, ce qui n'arrive que trop souvent. En touchant la femme, on doit toujours avoir égard au col de la vessie, crainte qu'il ne soit trop fatigué; car, faute de ménagement, on pourroit y occasionner une inflammation, qui seroit dangereuse. On ne doit point insinuer le doigt dans le fondement, pour faire avancer la tête de l'enfant, cette pratique ne peut être que préjudiciable; l'irritation de cette partie est capable d'y faire naître quelque ulcération, qui seroit de difficile guérison, & pourroit causer la destruction de la cloison qui sépare les deux ouvertures, ce qui rendroit la femme fort dégoûtante. On se contentera d'oindre avec du beurre ces parties, si elles n'étoient point assez humectées, soit par les glaires, soit

soit par l'écoulement des eaux ; & si elles se trouvoient à sec depuis long-temps, l'on auroit soin de les humecter souvent, pour les rendre plus disposées à prêter.

Les eaux étant retenues dans les membranes, & la poche qu'elles forment s'avancant toujours au point de sortir de la partie, la tête de l'enfant suivra de près, la matrice se trouvant assez dilatée pour ne plus la retenir, comme elle faisoit dans le commencement, l'orifice ceignant alors la tête comme une espee de couronne ; c'est pour lors qu'on dit que l'enfant est au couronnement. Après avoir laissé passer quelques douleurs, on se déterminera à percer les membranes, ce qui doit se faire dans le moment de l'effort ou de la douleur, & l'enfant sort souvent en même temps, rien ne s'opposant à sa sortie. On se servira pour les percer du bout du doigt, d'un gros grain de sel, ou de la pointe d'un cure-dent, évitant d'employer la pointe des ciseaux, ou autre instrument trop aigu, capable de bleffer l'enfant.

On ne doit point mettre la femme à

E

découvert, comme plusieurs le font : si l'on ne rougit point de l'indécence qu'il y a de la laisser ainsi nue, exposée à la vue des spectateurs, on doit au moins la cacher avec soin pour garantir les parties de l'impression du froid, qui pourroit lui être préjudiciable : d'ailleurs, la vue en ces cas-là nous est inutile, puisque ce sont nos mains qui doivent sentir, & nous faire distinguer ce qui se passe. On devroit, dès le commencement que l'on pratique l'Art des Accouchemens, se faire un exercice d'apprendre, les yeux fermés, & de reconnoître tout par le tact.

Lorsque l'enfant paroîtra disposé à sortir, on tiendra une main de chaque côté de la partie, pour que les pouces en les applatissant l'écartent à mesure que l'enfant s'avancera, & l'on repoussera les grandes levres, pendant la sortie. La tête étant sortie, il faut le retenir tout de suite, en glissant les doigts sous la mâchoire, sans prendre la tête par les oreilles, crainte de les arracher, ce qui est arrivé plus d'une fois. En tenant ainsi la tête, on ne doit

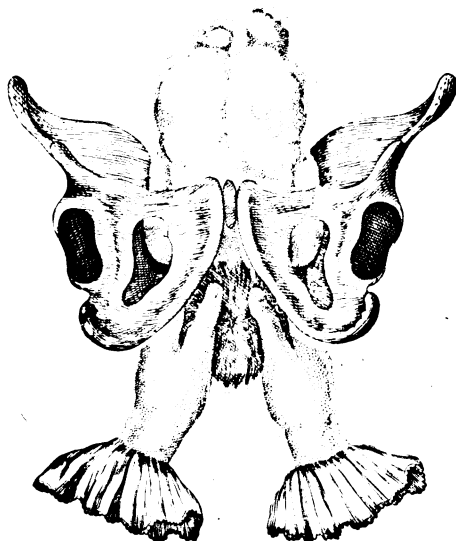
point tirer l'enfant avec trop de violence, par le danger auquel on l'exposeroit, si le cordon se trouvoit autour du col, ou de quelque autre partie, comme je le ferai observer.

Il arrive quelquefois, comme le dit M. Dionis, que l'enfant parvenu au couronnement, y reste pendant quelque temps par la résistance que cette couronne, c'est-à-dire, l'orifice fait à s'ouvrir suffisamment pour sa sortie, & que la tête de l'enfant, dont les futures ne sont pas encore formées, s'allonge en pointe dans le vuide de la couronne; mais qu'enfin par les efforts réitérés de l'enfant, qui sont alors plus violens, parce qu'il a la liberté de s'étendre davantage, efforts d'ailleurs secondés de l'action de la matrice, de celle des muscles du bas-ventre, & du diaphragme, il force cette barriere, & entre dans le vagin; c'est alors que l'on dit que l'enfant est au passage. Sur quoi il est à remarquer que la sortie de l'enfant dépend bien moins de ces efforts particuliers que de l'action de ces trois organes.

Quoique le plus fort soit fait, l'enfant n'est pas hors d'affaire, il trouve souvent de la résistance à l'entrée de ce conduit, les nymphes & les grandes levres ne prêtant point assez pour permettre sa sortie. La tête de l'enfant se présente, on la voit, & elle ne peut se débarrasser sans le secours d'une habile Sage-femme, ou d'un Accoucheur, qui, avec ses deux mains qu'il glisse entre la tête & les grandes levres, les oblige de s'écarter pour la laisser avancer; alors coulant ses doigts jusques sous les mâchoires de l'enfant, il le tire dehors: mais il ne suffit pas que la tête soit sortie, il est nécessaire que les épaules suivent. Il ne faut pas tirer la tête avec trop de violence, ni la lui élever comme on voit dans cette figure \*, on doit la tirer un peu à droite pour dégager une épaule, & ensuite à gauche pour faire venir l'autre, & si l'on ne peut réussir par ce moyen, il faut couler deux doigts le long du col jusqu'à une des aisselles, pour débarrasser l'autre; de cette manière les épaules étant passées, le reste du corps suit sans peine.





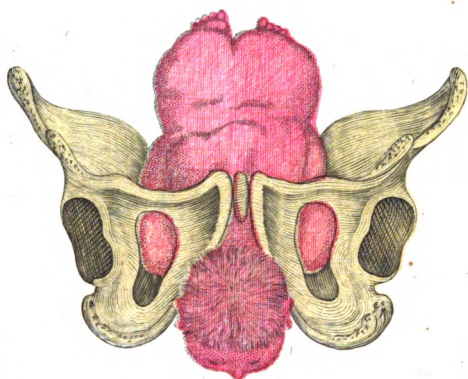


*Cette figure représente l'Enfant qui vient naturellement avec la position convenable des mains aux deux côtés de la tête pour le tirer en bas.*

*Peint par E. Chapparre.*

*Gravé en Couleurs par J. Robert.*





*Cette figure représente l'enfant qui vient naturellement mais par une mauvaise manœuvre lui ayant trop élevé la tête en le tirant. Ce qui s'aperçoit par sa face qui paroît en racourci. On lui a engagé les épaules dans les deux trous ovallaires. Ce qui forme un obstacle à sa sortie, et peut causer le décollement.*

En parlant de la matrice, j'ai dit que la vessie, dont la figure approche de celle d'une bouteille renversée, étoit située à sa partie antérieure, immédiatement derrière les os pubis. L'on ne doit donc point s'étonner si l'on voit quelquefois des femmes enceintes ne pouvoir retenir leur urine, & d'autres qui ont une indisposition contraire, ne rendant leur urine que difficilement; il arrive même quelquefois que l'on est obligé de sonder ces dernières, c'est-à-dire, d'introduire dans le méat urinaire, ou l'orifice du conduit de l'urine, une sonde creuse, nommée *Algalie*, qui, pénétrant jusques dans la vessie, facilite la sortie des urines. L'on sent bien que la première de ces indispositions, nommée *incontinence d'urine*, dépend de la compression que le fond de la vessie reçoit de la part de la matrice, dont le volume se trouve alors considérablement augmenté; & que la seconde, appelée *rétenion d'urine*, a pour cause la compression de son col, produite aussi par l'augmentation du volume de la matrice.

L'on doit attribuer de même à la com-

pression que reçoivent les veines iliaques de la part de la matrice, les gonflemens œdémateux, & les varices qui surviennent le plus souvent vers la fin de la grossesse, tant aux cuisses qu'aux parties extérieures de la génération, & les hémorrhoides qui incommodent la plupart des femmes enceintes.



## C H A P I T R E   X I V .

### *De la ligature du cordon.*

J'AI dit au Chapitre précédent qu'il ne falloit point tirer l'enfant avec trop de violence; cette précaution est si nécessaire, que s'il arrivoit que le cordon formât un ou deux tours au col, ou à quelque autre partie, l'on pourroit, en tirant ainsi l'enfant, détacher tout-à-coup l'arriere-faix, & exciter une perte de sang considérable. On pourroit encore causer un renversement de la matrice, en entraînant son fond vers l'orifice, si l'arriere-faix y étoit très-adhérent; on risqueroit enfin de rompre le

cordons près du placenta, ce qui rendroit l'opération plus difficile, étant obligée alors de porter la main dans la matrice pour en faire la séparation; souvent même les gros cordons se cassent plus aisément que ceux qui sont déliés.

L'enfant étant sorti, on l'approchera de la partie de la mere, prenant garde que le nez ne soit en dessous, crainte qu'il ne soit suffoqué, ou qu'il n'avale ce que la femme perd dans ces momens : on le retirera ensuite, & on le mettra sur le dos, ou encore mieux sur le côté. Lorsque par ses cris il aura donné des marques de vie, on lui nouera le cordon, en tournant deux ou trois fois le fil, qu'on ferrera assez pour prévenir l'hémorragie qui pourroit arriver, si l'on n'avoit cette précaution, & qui seroit capable de causer la mort de l'enfant; on évitera aussi de le lier trop serré, crainte de le couper ou d'occasionner des douleurs très-vives, qui sont quelquefois suivies de convulsions; ce que Viardel dit avoir vu.

La ligature du cordon étant faite, pour s'assurer si on l'a assez serré, il n'y a, après

l'avoir coupé, qu'en effuyer le bout avec un linge, & examiner s'il n'en sort rien; s'il fuinte quelque chose, c'est une marque qu'il n'est point assez ferré, & il faut nécessairement le ferrer davantage; & l'on doit regarder comme une preuve que le cordon est suffisamment ferré, lorsque rien ne sort.

La distance de la ligature au nombril doit être de deux travers de doigt au plus, on fera une seconde ligature à trois travers de doigt de la première, on coupera le cordon entre les deux. Quelques-uns conseillent, avant que de couper le cordon, de faire une troisième ligature, immédiatement au-dessus de la première, pour prévenir l'hémorragie, qui ne manqueroit pas d'arriver, si cette première ligature venoit à se lâcher.

J'ai dit qu'il falloit couper le cordon entre les deux ligatures, pour faire sentir la nécessité de lier la portion du cordon qui répond au placenta encore attaché à la matrice; car la sortie du sang qui s'écoule par la veine ombilicale, mettroit la mere

en grand danger, si elle ne lui causoit la mort. On lit dans un Ouvrage de M. Méry, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, une Lettre qui lui fut communiquée par M. Aubert, Chirurgien de la même Ville, qui prouve la nécessité de cette ligature. Ce Chirurgien fut appelé au secours d'une personne qui avoit caché sa grossesse à sa famille. Le terme venu qu'elle devoit accoucher, elle fut surprise la nuit, & entra en travail sans autre secours que celui de son frere, qui accourut aux cris que les douleurs lui faisoient pousser. Étonné de voir un enfant qui parut dans le moment, il prit, tout embarrassé qu'il étoit, un fil dont il lia le cordon proche l'umbilic, le coupa au-dessus de la ligature, & se retira, ignorant qu'il y eût autre chose à faire. Ensuite cette infortunée fille se sentant beaucoup affoiblir, s'écria qu'elle se mouroit, ce qui obligea le frere d'appeler M. Aubert, qui trouva l'accouchée baignée dans son sang. En l'examinant, il sentit le placenta attaché au fond de la matrice, le cordon pendant hors de la vulve sans



ligature, par lequel il s'étoit déjà écoulé deux à trois pintes de sang. Ce Chirurgien ayant noué le cordon, la perte cessa dans le moment; & l'accouchée étant délivrée, se trouva hors de danger.

Ces ligatures étant faites, on remettra l'enfant entre les mains d'une personne entendue, qui l'enveloppera d'un linge chaud, & l'emmaillottera.

Si avant de faire la première ligature, l'enfant donnoit des marques de foiblesse, on s'attacheroit à le fortifier, en mettant autour du cordon, & même sur la tête, la poitrine & le ventre, des linges trempés dans du vin chaud ou de l'eau-de-vie; on lui souffleroit même quelques gouttes de ces liqueurs dans la bouche & dans le nez.

On conseille aussi de faire écraser de l'oignon près des narines de l'enfant pour lui en faire recevoir l'odeur. Lorsque par ces différens moyens ses forces commenceront à revenir, ce dont on s'apercevra par les battemens des artères umbilicales, qui se feront sentir tout le long du cordon, ou par de petits soupirs entre-mêlés de

fanglots, & enfin par ses cris, on se disposera à faire la première ligature, & ensuite la seconde, pour couper le cordon entre les deux, comme je l'ai dit.

Si l'on avoit fait la ligature du cordon, sans avoir fait attention à la foiblesse de l'enfant, joint à ce que je viens de dire que l'on lui feroit, on lui délieroit encore la ligature, & cette saignée par l'ombilic, d'environ douze gouttes de sang, le rappelleroit à la vie; c'est avec cette ressource que j'ai eu le bonheur de la rendre plusieurs fois à des enfans tout-à-fait abandonnés.

M. de la Motte, dans son *Traité des Accouchemens*, rapporte trois observations, pour montrer ce qu'il y a à craindre de la ligature trop serrée du cordon, comment on doit y remédier, & ce qu'il faut faire à celui qui a été arraché.

Il dit que l'enfant d'un de ses amis ayant eu le cordon lié trop près du ventre, avec un fil très-délié & trop serré, ce qui joint à la délicatesse du cordon, qui étoit très-menu, lui donna lieu de se rompre tout près

du ventre dès le lendemain de la ligature. Le sang qui s'écoula par la plaie, quoiqu'en petite quantité, mit l'alarme dans la maison. Les Chirurgiens qui furent appelés, craignant les suites de cette hémorragie, jugerent qu'il falloit pincer, avec un instrument en forme de bec de corbin, un peu de la peau voisine, & tâcher de saisir l'extrémité des vaisseaux rompus, persuadés qu'en serrant tout ce qui auroit été pincé avec un fil ciré, ils viendroient à bout d'arrêter l'hémorragie. Ces Chirurgiens ne furent point trompés dans leur attente, l'hémorragie cessa; mais les effets de cette ligature trop serrée furent funestes à l'enfant, qui mourut par les grandes douleurs qu'elle lui causa, & par l'inflammation des parties voisines, qui s'étendit même jusques dans le ventre, qui lui succéda. M. de la Motte blâme ces Chirurgiens d'avoir employé d'abord un moyen si violent; eu égard à la délicatesse de l'enfant, & au peu de sang qui couloit par la plaie; car c'étoit plutôt un suintement, qu'une hémorragie d'aucune conséquence.

& ce fuintement eût été arrêté par l'application de quelque remede simple, fans en venir à l'extrême qu'ils ont employé, comme il est prouvé par l'Observation suivante.

M. de la Motte fut appellé au secours d'une femme en travail à deux heures après minuit; quelque diligence qu'il pût faire, il n'arriva qu'après la sortie de l'enfant, qui étoit tombé sur le plancher, la femme ayant été surprise de la dernière douleur étant debott, dont l'arriere-faix étoit resté dans la matrice, & le cordon de l'umbilic rompu ou plutôt arraché jusques dans le ventre de l'enfant, de maniere qu'il n'étoit pas resté la moindre extrémité d'aucun des vaisseaux qui le composoient, pas même aucun vestige, & d'où il ne sortoit aucune goutte de sang, le lien étant comme une excoriation un peu profonde qui se seroit faite, ce qui détermina M. de la Motte à donner d'abord ses soins à la mere, qu'il fit coucher, après quoi il détacha l'arriere-faix qui étoit fort adhérent à la matrice, & le tira au dehors, le cordon qui étoit

très-foible & très-petit ne lui ayant été d'aucun secours. Il appliqua ensuite sur la plaie du nombril un petit tampon de charpie sèche, qui remplissoit le lieu d'où le cordon avoit été arraché, & le soutint par une emplâtre de poix noire, une petite compresse, un bandage contentif fait d'un linge plié en trois ou quatre doubles. L'emplâtre se détacha quelques jours après d'elle-même, & la plaie du cordon se trouva cicatrisée.

La crainte que l'hémorragie ne survînt, après que l'enfant seroit revenu de sa syncope, obligea M. de la Motte de soutenir le petit appareil par un bandage.

La troisième Observation concerne une petite fille de trois jours, à laquelle le cordon de l'umbilic venoit de se détacher, & dont il avoit suinté assez de sang pour imbiber une petite compresse pliée en quatre, ce qui causa, dit M. de la Motte, une alarme d'autant plus grande, que l'âge de la mere ne laissoit guere espérer d'autres enfans; mais il rétablit bientôt le calme, en promettant une prompte guérison,

qui fut suivie de son effet. Il appliqua sur la plaie un plumaceau de charpie sèche, qu'il couvrit d'une emplâtre de diapalme, & soutint le tout par un petit bandage, jusqu'à ce que l'endroit d'où le cordon s'étoit détaché trop tôt, fût cicatrisé, ce qui arriva sept à huit jours après.



## CHAPITRE XV.

*De la maniere de délivrer la Femme.*

**L**ORSQU'AYANT fait mettre l'enfant dans un linge chaud, & que l'on s'est assuré en passant la main sur le ventre de la mere, qu'il n'y en a pas un second ou un troisieme, on se déterminera à délivrer la femme. On prendra le cordon, après l'avoir enveloppé d'un linge sec, pour qu'il ne glisse pas, si l'on n'aime mieux en faire plusieurs tours à sa main gauche, tandis que de la droite on le suivra en alongeant le doigt indice dessus, jusqu'à l'entrée de la partie de la femme; on le balancera à droite & à gauche, en le tirant tout doucement à soi pour qu'il se

détache peu-à-peu. On recommandera à la femme de pousser doucement en bas ; on la fera souffler dans sa main , & on lui frotera légèrement le ventre à la région de la matrice ; si l'arrière-faix n'est pas trop adhérent , il se détachera comme de lui-même , par ces différens moyens.

Si le placenta ne se détachoit point alors , l'on s'y prendroit de la maniere que je le dirai dans le Chapitre 34 , où je ferai mention de l'arrière-faix adhérent à la matrice.

L'on observera de ne point mettre la femme debout , ni de la faire promener , comme il est d'usage dans les Campagnes. On ne lui donnera pas non plus à boire de l'eau froide en quantité , espérant par ce moyen de faciliter le détachement du placenta , ce qui est une pratique très-dangereuse pour la femme.

Après avoir examiné si l'arrière-faix est entier , on allongera les jambes de la femme , & on les rapprochera. On la garantira du froid , en la couvrant plus ou moins , suivant la saison ; on la mettra dans cette attitude  
pour

pour la laisser reposer quelque temps, & l'on donnera tous ses soins à l'enfant.



## CHAPITRE XVI.

*De la maniere d'emmailletter l'Enfant.*

ON doit, de toute nécessité, laver la tête de l'enfant avec du vin chaud, & un peu de beurre frais, pour ôter l'ordure qui s'y rencontre assez souvent, & ne point le présenter pour recevoir le Baptême dans un état dégoûtant. Si la maison étoit dénuée de tout, on le laverait seulement avec de l'eau chaude. Pour le coëffer, on lui mettra une petite compresse de linge ou d'étoffe attachée à son béguin, afin de couvrir la fontaine. Cette précaution empêche que l'enfant ne s'enrhume. L'on nettoiera aussi le reste du corps de la crasse qui le couvre, avec du vin chaud & du beurre, au moyen d'une petite éponge fine ou d'un linge. On enveloppera le cordon avec un morceau de linge blanc & usé, sur lequel on aura mis un peu de beurre sans

F



sel ou de l'huile ou du suif ; ensuite on prendra un autre morceau de linge double, de quatre travers de doigt de largeur, pour lui faire une bande, qui, étant passée sous les reins, reviendra assujettir pardevant la petite compresse qui renferme le cordon ; un point d'aiguille en fait la façon, & est préférable aux épingles. Cette bande est indispensable ; on doit la serrer légèrement ; elle sert à contenir le nombril, qui pourroit sortir par les cris de l'enfant, & lui causer une hernie, incommodité que je vois tous les jours arriver, pour n'avoir pas eu cette attention.

La maniere de mettre l'enfant dans ses langes, est meilleure dans ce pays qu'ailleurs ; la bande, qu'on ne doit pas trop serrer, finit aux genoux : les jambes & les pieds sont toujours à l'aise dans les bouts des langes, qui ne sont arrêtés qu'avec une épingle. Cette méthode est si bonne, qu'il est rare de voir ici des enfans qui soient bancroches.

On ne doit faire tetter l'enfant qu'au bout de vingt-quatre heures : cet intervalle

lui sert à dégorger ses phlegmes, & pendant ce temps-là on lui donnera un peu de vin chaud avec du sucre, ou du sirop de chicorée composé de rhubarbe. On peut encore donner aux enfans l'eau de miel, qui leur est très-bonne, elle est préférable au vin : on en trouve aisément dans les Campagnes. On prendra une cuillerée de miel, que l'on fera bouillir dans deux verrées d'eau, parce qu'il faut que cette liqueur soit très-claire; on l'écumera, & on la passera à travers un linge. Cette eau les purge très-doucement & sans colique. Si le sirop & l'eau de miel n'avoient point opéré, l'on examineroit si l'anus est libre; & s'il étoit fermé par une membrane ou autrement, on appelleroit un Chirurgien pour y remédier.

On recommandera enfin, que l'enfant soit toujours couché sur le côté, pour qu'il puisse rendre plus aisément les phlegmes qu'il doit rejeter; car souvent il en est suffoqué, pour n'avoir pas eu cette précaution.



## CHAPITRE XVII.

*De la maniere d'accommoder l'Accouchée,  
& du régime qu'elle doit observer.*

**L**E temps qu'on a employé pour accommoder l'enfant, est suffisant pour que la mere se soit reposée. L'ayant placée sur le pied du lit, comme je l'ai dit, on peut, en la tirant en haut, la coucher sans lui faire faire de mouvement, & sans la fatiguer. On évitera, par ce moyen, de la mettre debout. On prendra une serviette pliée en trois, ou quelque linge qui puisse faire l'effet d'une bande; on la passera sous les reins, & on l'arrêtera en devant avec des épingles. Cette bande ou serviette ne doit pas être mise indifféremment; comme on doit commencer à la serrer au-dessus des os pubis, avant de mettre la première épingle, que l'on serrera plus que les autres, il faut, avec la main, remonter tout doucement la matrice, pour qu'elle ne soit pas comprimée.

On ne doit pas ferrer cette bande ou cette serviette, les premiers jours ; ce qu'on observe quelquefois si peu, qu'on croit faire du bien à l'accouchée en la serrant extraordinairement, ce qu'il est important d'éviter ; car en la serrant ainsi, on pourroit exciter non-seulement de vives douleurs, mais même une inflammation au bas-ventre. Les premiers jours étant passés, on aura soin de resserrer un peu la bande chaque jour.

On couvrira le sein de l'accouchée avec une serviette fine & un peu usée, que l'on aura fait chauffer auparavant ; l'on aura soin que la tête soit plus couverte qu'à l'ordinaire. Je n'entre point dans le détail de tous les linges nécessaires dans les couches. Comme on ne les trouve que chez les personnes aisées, & que les Gardes en savent l'usage, je me dispenserai d'en parler.

A l'égard du régime que doit observer la nouvelle accouchée, il est presque impossible d'en prescrire un à ces pauvres malheureuses. Peu s'en fallut que je ne

caufasse la mort à une que j'avois accouchée, croyant que, pour rétablir ses forces, le bon bouillon seroit ce que je pourrois lui faire prendre de meilleur; mais je la jettai dans un très-mauvais état par ce changement de nourriture; il lui survint un dévoiement qui l'auroit réduite à la mort, si je ne lui avois donné un remede, qui fut cependant moins efficace que sa nourriture ordinaire, à laquelle je fus obligée de la remettre. D'ailleurs, presque toutes les femmes de Campagne nourrissent leurs enfans; cette évacuation de leur lait les garantit des suites fâcheuses des couches, pourvu qu'elles aient été ménagées dans leur accouchement. On doit prendre garde si elles perdent assez, si elles urinent souvent & sans douleur, si le ventre n'est point tendu, si elles vont aisément à la selle; & si elles étoient quelques jours sans y aller, on leur donneroit un lavement fait d'une décoction d'herbes émollientes, ou seulement avec de l'eau, où l'on joindroit un peu de beurre, ou de la graisse du pot.

Quoique ce Livre ne soit destiné que pour les Accoucheuses de Campagne, cependant comme elles peuvent être appellées auprès de quelques Dames d'une complexion délicate, & qui ne sont point accoutumées à nourrir leurs enfans, j'entrerai dans un détail plus circonstancié sur les soins que l'on doit se donner auprès d'une accouchée.

Les femmes délicates se conduisent d'une manière différente que les femmes de la Campagne. Lorsqu'elles sont dans leur lit, on doit leur donner un bouillon; & supposé que la Garde ne soit pas bien entendue, on lui recommandera d'en donner un de trois en trois heures; ce ne sera cependant qu'après avoir su de l'accouchée si elle est d'un grand appétit: en ce cas, les simples bouillons ne suffiroient pas, on y joindroit quelques petites soupes de pain blanc, coupées très-mince, & en petite quantité, qu'on laisseroit tremper dans le bouillon, sans les faire mitonner, ce qui les rendroit de difficile digestion. L'on aura soin que dans le bouillon il n'entre

point de veau, étant contraire à certains tempéramens, & pouvant d'ailleurs exciter le dévoiement.

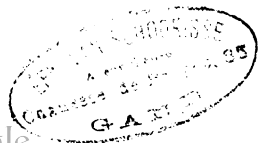
On donnera pour boisson ordinaire la tisanne de chiendent, que l'on fortifiera avec un peu de bon vin, supposé que la femme soit accoutumée à en boire; mais si elle n'en buvoit pas, au lieu de vin on y ajouteroit un peu de sirop de capillaire, observant toujours que la boisson soit donnée tiède.

On ne doit pas exciter la sueur par un air trop chaud dans la chambre, ou par trop de couvertures. La précaution qu'on aura de faire observer à l'accouchée beaucoup de ménagement dans ses alimens, est très-salutaire; la fièvre de lait n'en sera pas si violente & durera moins. Quand la fièvre est cessée, on peut laisser à la femme la liberté de manger, mais avec modération, pendant quelques jours, c'est-à-dire, que le cinquième ou le sixième jour elle peut manger un peu de volaille le matin, & elle doit s'en abstenir le soir, jusqu'à ce qu'elle commence à se lever & à faire un peu d'exercice.

Il est essentiel de s'instruire si les lochies ou vuidanges coulent suffisamment ; on doit demander à la Garde à voir les chauffoirs, ce que l'on ne peut chez la plupart des femmes de la Campagne, qui n'en font point usage. On observera si la perte est considérable, afin de ne rien laisser à appréhender pour les suites, soit qu'elle fût trop grande, ou que la femme ne perdit point assez. Le premier jour, le sang doit être d'un beau rouge, & couler assez abondamment ; le second, il doit fluer avec moins d'abondance, & le troisieme il perd de sa couleur, se trouvant plus pâle. Il arrive même quelquefois que l'accouchée ne perd presque pas, parce que le lait montant au sein, suspend la perte ; ce dont il ne faut pas s'inquiéter, pourvu que cette suppression ne soit accompagnée d'aucun accident fâcheux, comme de la difficulté de respirer, de la fièvre & de la tension du ventre ; car alors il faudroit demander du conseil, y ayant à craindre pour la malade. Cependant en y remédiant de bonne heure, on prévientra les



accidens que le lait peut occasionner ; & pour cela on fera user les premiers jours d'une infusion d'armoïse, si les voidanges ou lochies ne couloient pas suffisamment : & pour empêcher que le lait ne se porte au sein avec trop de violence , & n'y séjourne trop long-temps , on lui donnera un bouillon de cerfeuil , dans lequel on fera dissoudre un gros d'*arcanum duplicatum* , ou de sel de Glauber. Ces sels sont très-bons pour empêcher que le lait ne se grumele dans le sein que l'on aura soin de tenir couvert & chaudement , ou ne s'épanche sur quelque partie du corps. On mettra sur le sein de l'onguent *populeum* , ou de l'huile d'olive avec de l'étoupe de lin ; le miel est encore fort bon. On préférera ces remedes à tous les autres , parce qu'ils sont très-doux.





## CHAPITRE XVIII.

*Des tranchées qui arrivent aux Accouchées, des hémorroïdes, & de la nécessité de bassiner la partie.*

ON emploie divers remedes pour soulager la femme dans les violentes douleurs de colique qu'elle ressent les premiers jours de sa couche. Je puis dire avoir mis en usage tous ceux qu'on m'a assuré être bons, sans en avoir trouvé aucun d'efficace. Le seul que je conseillerois, c'est l'usage des lavemens faits avec la décoction des herbes émollientes, & d'appliquer ces herbes sur le ventre : on aura soin d'en entretenir la chaleur au moyen des linges qu'on fera chauffer de temps en temps. Voilà ce que j'ai trouvé de meilleur pour calmer ces douleurs. On a coutume de faire avaler de l'huile d'amandes douces, & même en quantité : si néanmoins elle provoquoit le vomissement, on en donneroit peu ; car les vomissemens seroient plus dangereux

que les tranchées, dont on n'a point à craindre les suites, lorsqu'elles ne sont que momentanées, & que la femme sent qu'elle perd à chaque douleur.

Il est des femmes qui, après être accouchées, souffrent des douleurs d'hémorroïdes : on leur fera prendre une tisanne faite avec la graine de lin ; on appliquera sur la partie un linge couvert d'onguent *populeum*. Il y a quantité de remèdes dont je ne parlerai point, chaque personne ayant le sien pour ces sortes de maladies.

Je fais qu'il est difficile d'engager les femmes de la Campagne, & même quelques-unes des Villes, à se bassiner dans leurs couches ; il faut pourtant les y déterminer en leur remontrant la nécessité de le faire. On peut leur en parler sans blesser la modestie : elles souffrent souvent sans oser se plaindre, sur-tout aux premiers accouchemens, où la partie est presque toujours un peu déchirée, ce qui forme une petite plaie, qui peut s'augmenter par l'âcreté du sang & des lochies. On leur fera faire d'abord des lotions avec du lait & du

cerfeuil, ou de l'eau de guimauve. S'il survient des démangeaisons, on fera ces lotions avec un mélange d'eau & de vinaigre, & ensuite avec du vin suffisamment chaud.



## CHAPITRE XIX.

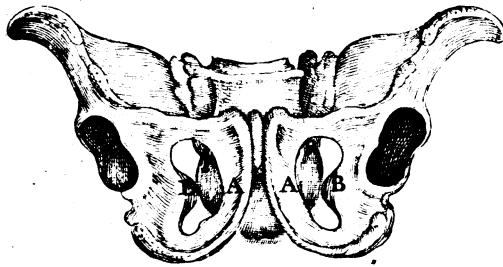
*Du dévoïement qui survient à la Femme  
les premiers jours des couches.*

**L**E dévoïement, dans les premiers jours des couches, devient quelquefois dangereux, si on le néglige, ou qu'on l'arrête tout-à-coup; c'est à quoi il faut bien prendre garde. L'on ne doit point employer indifféremment tous les remedes enseignés par des bonnes femmes ou par des gardes mal instruites. Le dévoïement est souvent occasionné pour avoir fait prendre trop d'aliment à la femme durant son travail, ou pour lui avoir donné des remedes trop violens, dans la vue d'exciter ses douleurs, ou enfin parce que l'on ne s'est point informé, avant que la femme accouchât, s'il

y avoit du temps qu'elle eût été à la selle. Les excréments retenus trop long-temps occasionnent très-souvent le dévoiement. On fera prendre à la femme des lavemens composés de lait, auxquels on joindra le jaune d'un œuf frais & un peu de sucre. Ces remedes sont très-adoucissans. Après avoir usé quelques jours de ces lavemens, l'on pourra en faire avec la décoction de la plante appelée *queue de cheval* ou *prêle*, ou avec celle de l'écorce de grenade, en délayant dans chaque lavement un jaune d'œuf. On en donnera deux petits par jour, & l'on aura soin de faire prendre de bon bouillon à l'accouchée, pour qu'elle ne soit point trop affoiblie; mais si la fièvre survient, & que les évacuations commencent à se supprimer, l'on ne sauroit trop tôt appeller un Médecin ou un habile Chirurgien.







*Autre vice de conformation produit par le resserrement des branches des os Pubis AA, ce qui rend l'arcade que forme ordinairement les os, si étroite qu'elle ne permet pas à la tête de l'enfant de sortir, laquelle est en outre pressée de chaque côté par les épines des os Ischion BB, et c'est ce qu'on nomme communément une femme barrée.*

15

•

u

e

e

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•

•



A  
ci  
le  
li  
ci

u de côté afin de  
nt de la trop gran  
e dedans du bassin  
s ce qui ne peut  
face tournée du  
Bage.

Couleurs par J. Robert.

A



## C H A P I T R E X X.

*De l'accouchement laborieux à cause du passage trop étroit , & des vices de conformation.*

**L**ORSQUE l'enfant a la tête trop grosse à proportion de la largeur du petit bassin, l'accouchement devient laborieux pour la mere & pour l'enfant; soit que cette largeur soit diminuée par l'approche des os *ischion*, soit par celle de l'os *sacrum*, vers les os *pubis*, laquelle s'est trouvée quelquefois si considérable, qu'au lieu de laisser entre eux un espace d'environ quatre pouces & quelques lignes, qui est le plus ordinaire, la distance de l'un à l'autre n'a été qu'environ de deux pouces & quelques lignes. Un pareil cas arriva à Paris il y a quelques années, à la nommée Duverger: il en est fait mention dans un Livre d'Anatomie, composé par un Chirurgien de cette Ville. On y dit que cette femme devenue enceinte, fit venir sur la fin de son terme

M. Soumain, célèbre Accoucheur, qui ayant reconnu, en la touchant, la conformation extraordinaire du bassin, appella plusieurs de ses Confreres des plus renommés, qui, ayant aussi reconnu cette disposition contre nature, jugerent qu'il n'étoit pas possible d'accoucher la femme par la voie ordinaire, & convinrent de la nécessité de l'opération césarienne, c'est-à-dire, de faire une incision tant aux parties contenant du ventre, qu'à la matrice, & d'ouvrir la poche ou sac formé par les membranes *chorion* & *amnios*, pour en retirer le fœtus. L'enfant qui vint au monde par cette opération, avoit le volume d'un enfant à terme : il vécut plusieurs jours, & la mere jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Mais si l'accouchement n'étoit laborieux que par la disposition particuliere du coccyx qui se porteroit trop en devant, & que ce fût dans une femme d'un certain âge, qui accouchât pour la premiere fois; les cartilages & les ligamens qui permettent à ces os de se porter en arriere, lorsqu'il

lorsqu'il est comprimé par la tête de l'enfant, ne prêtant alors que difficilement ; aussi remarque-t-on que ces femmes souffrent plus long-temps que les jeunes : pour faciliter leur accouchement, on insinuera la main toute entière dans la partie, on la passera sous la tête de l'enfant, en appuyant un peu sur le coccyx, pour le forcer à se porter en arrière, à mesure que l'enfant s'avancera, ce qui facilitera beaucoup sa sortie.

Lorsque l'enfant reste trop long-temps au passage, on doit lui assurer la vie spirituelle par le Baptême, ce qui se fait toujours sous condition, en lui versant de l'eau sur la tête, ou en la lui faisant parvenir par une canule de seringue, & prononçant ces paroles : *Enfant, si tu es vivant, je te baptise au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit* : & lorsqu'il sera porté à l'Église, on avertira le Prêtre que l'enfant a été ondoyé.

Dans tous les accouchemens contre nature, aussi-tôt que l'on peut faire avancer un pied dans le passage, on doit donner

G

à l'enfant le Baptême, avant que d'aller chercher l'autre pied; le temps que l'on mettroit pour le faire venir, pourroit priver l'enfant du bonheur éternel. C'est un des grands reproches que l'on puisse se faire, si l'on y manquoit. La même chose doit être observée, lorsqu'au lieu d'un pied ou de la tête, l'enfant présente quelque autre partie.



## CHAPITRE XXI.

*De l'Accouchement où l'Enfant est arrêté au passage par des épaules trop larges.*

**I**L arrive quelquefois que les épaules de l'enfant sont trop larges, à proportion du volume de la tête. On ne s'attend point à trouver d'obstacle à sa sortie, lorsque la tête est hors de la partie; le secours d'une main habile est néanmoins très-nécessaire pour conserver la vie à l'enfant; car souvent il meurt par la faute de celle qui pratique cet Art, ce que j'ai vu arriver plus d'une fois. On se donnera bien de garde de tirer de

toutes ses forces, l'enfant étant foible, la tête pourroit se séparer. Lorsque la tête sera sortie, si le tronc ne suit pas, on cédera dans l'instant, & on passera la main gauche sous le menton, pour soutenir la tête, afin d'empêcher que le nez soit porté vers le fondement de la mere, & que par cette attitude l'enfant ne soit suffoqué. En lui tenant la tête en droite ligne, on insinuera le doigt indice de la main droite sur la poitrine, pour le glisser sous l'aisselle; on recourbera ce doigt en forme de crochet, on dégagera l'épaule, que l'on fera sortir de la partie, & par l'effort que la femme fera obligée de faire, on aura l'enfant en vie, sans lui avoir fait aucun mal; mais supposé qu'il ne cédât pas à cette façon de s'y prendre, à raison de la largeur extraordinaire des épaules, on fera soutenir la tête par quelqu'une des assistantes, ou par la garde, précaution absolument nécessaire, & on dégagera les deux épaules, l'une après l'autre, ou toutes les deux en même temps, en insinuant un doigt de chaque main sous les aisselles; & lorsqu'elles

feront un peu avancées, on aura l'enfant dans l'instant. On introduira les doigts du côté du fondement de la mere, parce que le vagin étant une partie charnue & membraneuse, prête facilement; ce qui n'arriveroit pas si l'on passoit les doigts au-dessus, les os *ischion* ne prêtant point, il seroit impossible d'en venir à bout. Par cette méthode, on conservera la vie à plusieurs enfans, qui périssent par l'ignorance de certains Chirurgiens de Village, ou de femmes sans expérience, qui n'ont d'autre ressource que celle de séparer la tête, ou de se servir de crochets, ou d'une cuiller à pot, pour faire sortir par morceaux le reste du corps.



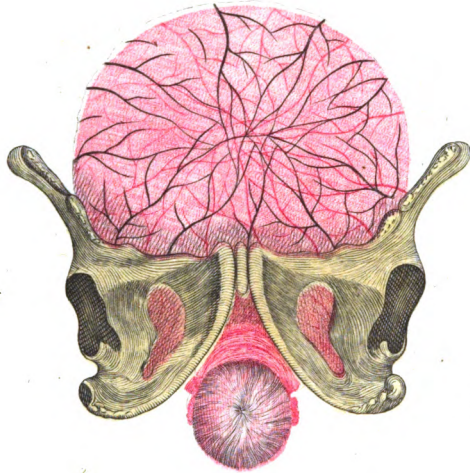
## CHAPITRE XXII.

*De la difficulté d'accoucher, lorsque l'orifice de la matrice se resserre tout-à-coup, après avoir laissé passer la tête.*

**I**L est encore un obstacle à la sortie de l'enfant, quoique la tête soit à moitié hors







*Quatrième degré de Dilatation de la Matrice, lequel a permis à la tête de sortir, mais qui s'étant contractée sur le champ serre le col de l'Enfant.*

*Peint par P. Chapparre.*

*Gravé en Couleur par J. Robert.*

de la partie; savoir, lorsque l'orifice de la matrice se resserrant tout-à-coup, les épaules ne peuvent suivre à cause de cet étranglement, qui seroit capable de causer la mort à l'enfant, si l'on n'y apportoit du secours sur le champ. Il faut alors se donner bien de garde de tirer l'enfant à foi; car l'on entraîneroit en même temps la matrice, ce qui seroit perdre la vie à la mere.

Après avoir tenté, comme je l'ai dit, de tirer l'enfant avec ménagement, si l'on sent de la résistance, on insinuera un doigt pour en découvrir la cause; on reconnoitra par ce moyen que la difficulté vient de l'orifice, en le sentant tout autour du col de l'enfant, à qui il forme une espece de collier: on le dilatera facilement, en insinuant un doigt de chaque main, que l'on passera entre l'enfant & l'orifice; on tournera ce doigt tout autour pour en procurer la dilatation, & il faudra aller chercher les épaules: on empêchera la femme de pousser en bas, crainte que la matrice ne se resserre de plus en plus. Si la matrice étoit restée

à sec par l'écoulement des eaux, on se graifferoit les mains avec du beurre sans sel ou de l'huile, ce qui rendroit l'orifice plus souple, en observant toujours de faire soutenir la tête de l'enfant, crainte qu'il ne soit suffoqué.



## CHAPITRE XXIII.

*De l'Accouchement où la matrice précède la sortie de l'Enfant.*

**I**L arrive quelquefois que la matrice descend considérablement dans le vagin, & au point que l'orifice se trouve au bord de la partie, sans pour cela que l'enfant soit encore descendu. Cet accident est plus commun dans les Campagnes que par-tout ailleurs, les femmes y étant plus sujettes au relâchement de matrice, par la faute de celles qui les accouchent, soit en les faisant tenir debout, soit en leur recommandant de pousser en bas dès l'instant de leurs premières douleurs, souvent même sans qu'il y ait apparence d'accouchement.

Lorsqu'on s'apercevra que la matrice s'avance au-devant de la tête de l'enfant, on se gardera bien de faire pousser la femme : on la fera coucher de façon qu'elle ait la tête plus basse que dans l'accouchement ordinaire. On insinuera la main toute entiere dans la partie ; car un seul, & même deux doigts, ne suffiroient pas. On repoussera tout doucement la matrice, en écartant les doigts, on la soutiendra, & l'on attendra que la tête se fasse sentir sans retirer la main, attitude qu'il faut nécessairement garder, jusqu'à ce que l'enfant soit prêt à venir : on repoussera alors avec le bout des doigts l'orifice, à mesure que la tête s'avancera, & que la femme fera valoir ses douleurs. Après avoir délivré la femme avec beaucoup de précaution, c'est-à-dire, en ne la faisant point pousser, & ne tirant point trop fort le cordon, crainte que le fond de la matrice ne soit entraîné par l'arriere-faix ; l'on remettra, après la sortie de l'enfant, la main dans la matrice, en la repoussant dans son fond ; l'on attendra qu'elle commence à se resserrer,

& alors on retirera tout doucement la main. On fera observer à la femme d'être couchée la tête plus basse qu'à l'ordinaire.



## CHAPITRE XXIV.

*De l'Accouchement accompagné du relâchement du Vagin.*

**I**L est encore une difficulté pour l'accouchement, elle a pour cause le relâchement du vagin; on distingue ce relâchement de celui de la matrice, en touchant la femme; car celui du vagin ne laisse point de vuide du côté du fondement: il est aussi plus lisse que la matrice, parce que s'étant dilaté, toutes les rugosités qu'on y sent dans l'état ordinaire, se trouvent alors effacées. Il est de toute nécessité d'y remédier, avant que la femme accouche; car l'enfant ne pourroit sortir qu'avec beaucoup de peine, & sa sortie, jointe aux efforts de la mere, causeroit un relâchement plus considérable. Pour y remédier, on s'y prendra de la maniere suivante. On

repoussera un peu l'enfant, en mettant d'abord le bout des doigts d'une main du côté du fondement, évitant de le toucher du bout des ongles, crainte de le blesser, & continuant à pousser doucement dans la partie, on y fera rentrer le vagin; on continuera d'avancer la main jusqu'à ce qu'elle se trouve sous l'orifice : on laissera la main dans cette position pour retenir le vagin, l'on attendra que l'enfant avance, & à mesure qu'il approchera, on reculera la main.

Après avoir délivré la femme, on peut aisément faire rentrer le vagin, en mettant la main dans la partie, comme je viens de le dire.

On recommandera à la femme de ne point faire des efforts pour aller à la selle, ce que l'on obtiendra par le moyen des lavemens, ainsi qu'on en use dans la chute de la matrice. Il est nécessaire de consulter un Médecin ou un habile Chirurgien pour ces maladies, & on leur fera un rapport exact de tout ce que l'on aura observé.

Je fus un jour appelée pour un pareil accident, il n'étoit plus temps de prendre cette sage précaution, le relâchement étoit considérable, ressemblant à du boudin replié sur lui-même. Je ne pris d'autre parti que de le soutenir avec mes deux mains, en joignant les deux pouces près l'un de l'autre du côté du méat urinaire, en écartant les mains, les deux indices se rejoignirent par en bas; je le soutins tout entier par cette maniere, sans y mettre les ongles; je fis dégager la tête de l'enfant, & je soutins de toutes mes forces le vagin, pour m'opposer aux mouvemens convulsifs, pendant que je la faisois délivrer; la femme ne se ressentit point après de cet accident; c'étoit pour la seconde fois qu'il lui étoit arrivé, & dans le premier elle avoit resté trois heures évanouie.





## CHAPITRE XXV.

*Des différentes obliquités de la Matrice.*

J'AI traité dans les Chapitres précédens des obstacles qui peuvent rendre les accouchemens funestes à la mere & à l'enfant, quoiqu'il se présente bien, c'est-à-dire, par le sommet de la tête, que la matrice soit bien placée, que son orifice se trouve vis-à-vis de l'entrée du vagin, & de la partie de la femme, & qu'en la touchant on se sente directement au milieu. Il est encore des difficultés qui ont pour cause les différentes obliquités de la matrice, & qui rendroient la sortie de l'enfant impossible, si l'on n'y apportoit du secours.

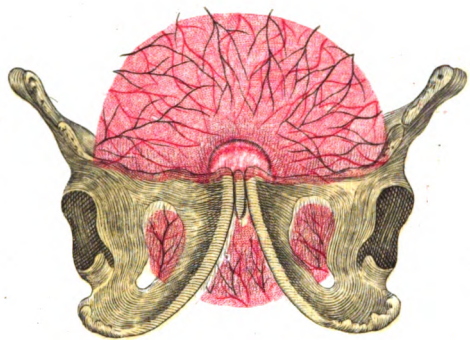
Les relâchemens de la matrice prouvent assez que les ligamens qui l'assujettissent, ont de la facilité à s'étendre. J'ai souvent trouvé que les ligamens d'un côté, ayant plus prêté que les autres, avoient donné lieu à la matrice de se porter vers



le côté opposé, ce que j'ai reconnu par le toucher; car au lieu de rencontrer l'orifice de la matrice au milieu, je le trouvois de côté, & passant la main sur le ventre, je sentoais aisément que la matrice étoit penchée. Je remarquois en même temps que lorsque le corps de la matrice étoit incliné du côté droit, son orifice étoit tourné vers le côté gauche du bassin: or, la tête de l'enfant appuyant alors sur l'os innominé, elle y trouve une forte résistance, & il faut de nécessité que l'enfant & la mere périssent, malgré toutes ses douleurs & les efforts qu'elle pourroit faire, si l'on n'y apporte du secours. Il en sera de même, si l'enfant se porte du côté gauche; car alors l'orifice sera tourné du côté droit. Quelque fâcheuses que soient ces différentes situations, & quelques difficultés qu'elles présentent, on les surmontera aisément, en s'y prenant comme je vais le dire.

Si l'orifice de la matrice est tourné du côté gauche, il faudra faire coucher la femme du même côté; car le poids de l'enfant qui se trouve du côté droit, le



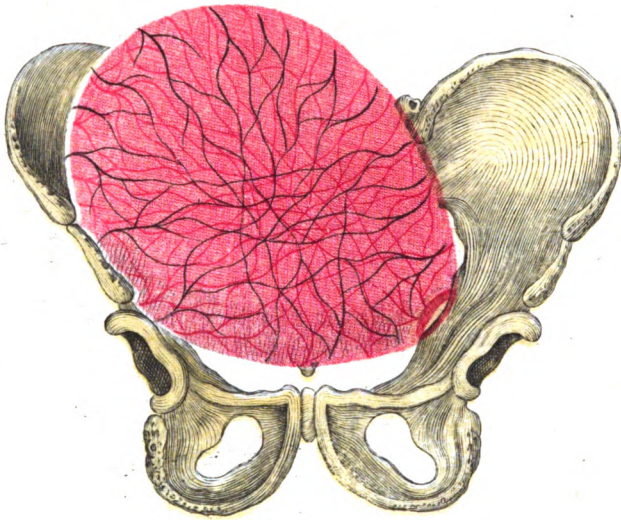


*Cette figure représente l'obliquité de la Matrice en devant son orifice paroissant un peu au dessus des os Pubis.*

*Peint par P. Chapparre.*

*Gravé en Couleurs par J. Robert.*



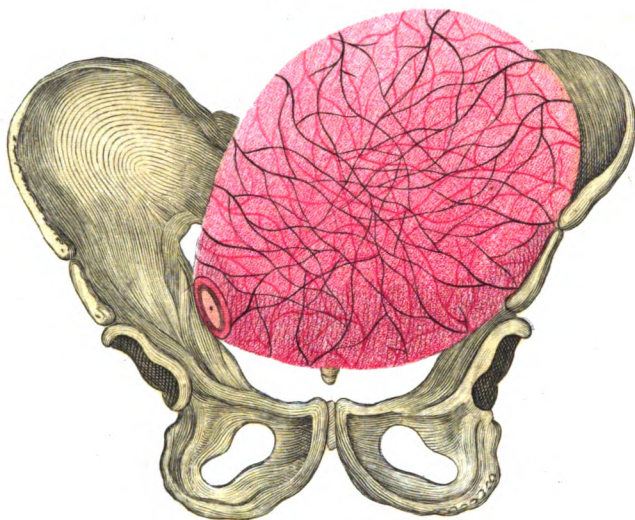


*Dans cette figure la situation oblique de la Matrice est directement opposée à la précédente, son fond étant couché sur la face interne de l'os des Isles droit, et son orifice appuyé sur la partie gauche du bassin.*

*Peint par E. Chapparre.*

*Gravé en Couleurs par J. Robert.*





*Cette figure représente le bassin vu en face et un peu penché en avant avec l'obliquité latérale de la Matrice, dont l'orifice est appuyé sur la partie droite du bassin.*

*Peint par P. Chapparre.*

*Gravé en Couleurs par J. Robert.*

fera avancer dans le milieu ; & tandis que la femme restera dans cette attitude , l'on insinuera deux ou trois doigts de la main droite dans le vagin , on les passera entre l'orifice de la matrice & l'enfant , & avec la main gauche on poussera tout doucement le ventre pour le faire encore pencher. On ne doit point faire ces sortes de réductions avec violence , il faut au contraire s'y prendre à plusieurs fois. On recommandera à la femme de ne pas pousser , jusqu'à ce que l'orifice soit remis en sa place ; car les efforts qu'elle feroit alors augmenteroient la difficulté , en pressant davantage la tête sur l'os innominé.

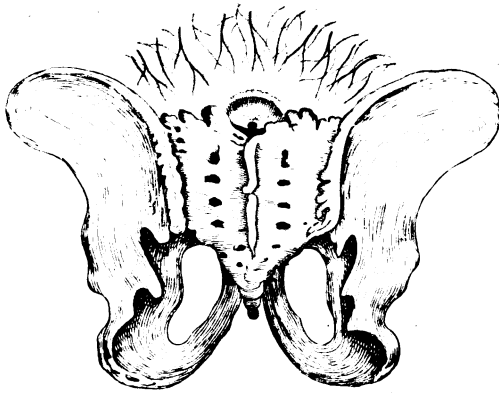
Il est encore deux sortes d'obliquités de la matrice ; la première est lorsque l'orifice vient s'appuyer sur l'os pubis. Il est impossible , dans une pareille situation , que l'enfant sorte sans le secours de l'Art. Il faudra donc faire mettre la femme à genoux sur le lit , & qu'elle s'appuie sur les coudes le plus qu'elle pourra. Cette attitude fera tomber l'enfant en devant , & donnera plus de facilité d'amener l'orifice



en son lieu naturel : on se servira des doigts pour le reculer doucement du côté de l'os *sacrum*, & l'on empêchera la femme de faire des efforts pour pousser ; c'est à quoi on doit bien prendre garde dans ces sortes d'accouchemens.

La seconde & dernière obliquité de la matrice, c'est lorsque son fond se porte en devant, tandis que son orifice est jetté en arrière du côté de l'os *sacrum*. Cette situation de la matrice approche plus de la naturelle que les autres, parce que le ventre faillit sur le devant lorsque la femme est debout, & l'on est souvent obligé de soulever un peu la tête de l'enfant pour passer le doigt, afin de connoître si elle est en travail : il arrive quelquefois qu'en pareil cas, on ne touche que le bord de l'orifice, sans pouvoir sentir les différens degrés de sa dilatation : lorsqu'on trouve cette difficulté, il faut faire mettre la femme sur le lit, & qu'elle soit un peu renversée : pour lors le fond de la matrice tombe sur le dos, & donne la facilité de sentir l'orifice. Si l'orifice ne posoit pas sur





*Cette figure étant l'opposée de la précédente, elle fait voir la partie postérieure du bassin avec l'obliquité de la Matrice postérieurement son orifice paroissant un peu au dessus de l'os Sacrum.*

*Peint par P. Chapparre.*

*Gravé en Couleurs par J. Robert.*

## DES ACCOUCHEMENS. III

l'os *sacrum* considérablement, comme il se trouve dans les femmes à qui le ventre ne tombe pas tout-à-fait sur les cuisses, en la laissant couchée & un peu renversée, ses douleurs réduiront aisément la matrice; c'est ce que je vois arriver tous les jours: il n'est pas nécessaire, en ce cas, de fatiguer la femme; car elle accouchera naturellement, sur-tout en lui faisant observer d'être couchée comme je viens de le dire.

A l'égard des femmes dont le ventre est trop pendant, il est impossible que l'accouchement se fasse de lui-même, il faudra que la femme & l'enfant périssent faute de secours; l'orifice venant à peser sur l'os *sacrum*, l'enfant y sera poussé fortement par les efforts de la mere, & ne pourra jamais sortir. Si, en touchant la femme, le doigt ne peut atteindre l'orifice, on la fera coucher, & on insinuera dans le vagin toute la main, après l'avoir graissée; on soulèvera un peu la tête de l'enfant qu'on sent dans la matrice, on fera encore pencher la femme en arriere le plus qu'on pourra, & on poussera tout doucement le

ventre en haut avec la main gauche, & des deux doigts de la main droite qu'on aura introduits dans l'orifice, on la tirera doucement en devant, observant toujours que la femme ne doit pousser que quand l'orifice sera réduit, & que la tête de l'enfant s'avancera. Ces réductions doivent se faire avec bien du ménagement, & il faut y employer tout le temps nécessaire pour ne point violenter la matrice.

Dans les accouchemens où l'enfant se présente mal, si la matrice est oblique, il faudra de toute nécessité la remettre dans son lieu naturel, avant que de vouloir retourner l'enfant; car autrement il ne seroit pas possible d'en venir à bout.

L'on pourroit empêcher les femmes d'être exposées à ces fortes d'inclinaisons de la matrice, en leur conseillant, lorsqu'elles se plaignent de porter leurs enfans plus d'un côté que de l'autre, en leur conseillant, dis-je, de se coucher du côté opposé. A l'égard de celles dont le ventre tombe sur les cuisses en forme de besace, il faudra leur faire mettre de bonne heure,  
autour





*Cette Planche fait voir une main qui tire la jambe droite de l'enfant tandis que l'autre fléchit et se trouve accrochée sur les os des Isles gauches, on doit sentir qu'une semblable manœuvre ne peut manquer de luxer la cuisse si on fait trop d'effort et qu'il eût bien été plus prudent d'aller chercher l'autre pied avant d'avoir la témérité de tirer sur celui qui se présente seul.*

autour du corps , une serviette en forme de bande , qui ne soit point trop ferrée ; par cette précaution l'on empêchera que l'enfant ne croisse dans cette mauvaise situation.



## CHAPITRE XXVI.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente un pied , ou tous les deux ensemble.*

**L'**ACCOUCHEMENT où l'enfant présente un pied , ou tous les deux ensemble , est le plus aisé de tous ceux où l'enfant vient mal , puisque quelque partie qu'il présente à l'orifice , si l'on en excepte le sommet de la tête , l'on est dans la nécessité de le faire venir par les pieds , étant la seule ressource que l'Art fournisse pour faciliter sa sortie.

On peut distinguer facilement les pieds , même avant que les membranes soient rompues. Dans cette position , la partie alongée qu'il présente , fait prendre aux membranes la même forme , & lorsque la

H

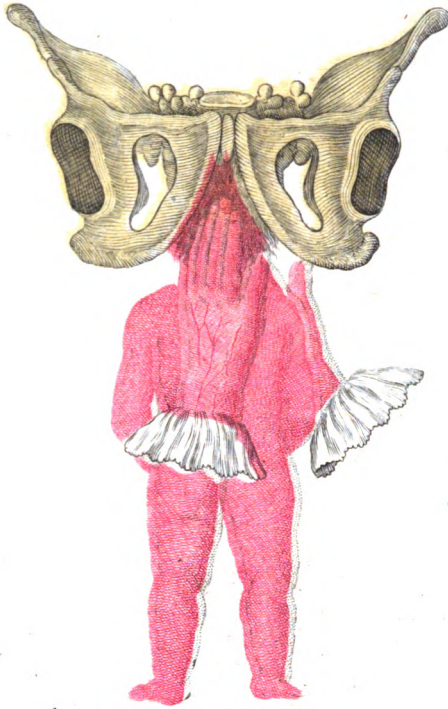


douleur est passée, on sent un pied, ou tous les deux, que l'on reconnoît aux talons, aux chevilles & aux orteils. On ne fauroit prendre les mains pour les pieds, leur forme se trouvant très-différente. Il ne faut pas attendre que l'enfant s'engage trop avant dans le passage, ce qui rendroit l'accouchement dangereux pour deux raisons.

La premiere est que si la face étoit tournée du côté du nombril de la mere, ce qui arriveroit si l'enfant avoit le ventre en-dessus, la mâchoire s'accrocheroit aux os pubis, & tous les efforts que l'on feroit pour le tirer, ne serviroient qu'à lui séparer la tête d'avec le tronc.

La seconde difficulté qui surviendroit, c'est que si l'enfant ne présentoit qu'un pied, comme cela arrive souvent, en tirant ce pied fortement, l'autre étant plié derrière son dos, & le genou venant à s'appuyer sur l'estomac, ce pied pourroit poser sur l'os pubis, & l'effort que l'on feroit pour le tirer ne serviroit qu'à le presser plus fortement sur cet os, ce qui rendroit





*Cette figure représente l'enfant sorti mais dont la tête est encore engagée sous l'arcade des os Pubis et pour la débarasser on représente les doigts d'une main gauche appuyés sur l'os Occipital et en dessous une main droite dont le doigt indice va chercher la bouche de l'enfant dans laquelle il s'introduit et tirant avec ce doigt la mâchoire inférieure en bas et l'autre main appuyant en même temps sur l'occiput, la tête se fléchit nécessairement et par ce mouvement elle sort avec facilité.*

dit  
to  
ia  
re  
ff  
ce



*Cette Planche représente encore une fautive manœuvre en préférant de tirer l'enfant la face en devant plutôt que de lui avoir tourné par derrière, ce qui donne lieu au menton de l'enfant de s'accrocher sur les os Pubis et en continuant de le tirer dans cette position la tête se renversant en arrière la mâchoire peut se luxer, d'ailleurs l'occiput par ce renversement appuyant sur l'os Sacrum, il est impossible de faire passer la tête dans le détroit du petit bassin, il faut donc en repoussant l'enfant un peu en haut lui retourner la face en arrière.*

la sortie de l'enfant très-difficile, & peut-être même impossible.

Lorsqu'on aura reconnu qu'un des pieds se présente, que la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il se trouve éminci, on rompra les membranes, si elles ne l'étoient pas; l'on attendra pour cela une forte douleur, la tension qui leur arrive alors les disposant à être percées plus aisément. Les membranes étant percées, on prendra un pied ou tous les deux, que l'on tirera également, on les amenera hors de la partie: on prendra un linge sec & doux, dont on les enveloppera, pour qu'ils ne glissent pas des mains. Lorsqu'on aura passé les genoux, si l'enfant vient la face en-dessus, on le retournera à mesure qu'on le tirera, pour que le nez se trouve en-dessous du côté du fondement de la mere. Cette précaution est absolument nécessaire pour empêcher que la mâchoire ne s'accroche aux os pubis. On abaissera les bras l'un après l'autre, & si la tête ne sort pas dans l'instant, loin de la tirer avec violence, ce dont il faut bien se garder, car on pourroit

la séparer du tronc, on s'arrêtera, & on fera soutenir l'enfant par quelqu'un, pour empêcher qu'il ne soit suffoqué, & saisissant la mâchoire inférieure, on glissera le doigt indice de la main gauche dans la bouche, pendant qu'on insinuera la main droite sur le derrière de la tête, pour la faire baisser du côté du fondement de la mere; on la tirera à soi, tandis qu'une autre personne tirera l'enfant par les épaules.

Plusieurs Auteurs veulent qu'ayant abaissé un bras on laisse l'autre, pour que la tête soit conduite plus directement; mais je pense que lorsque la tête est un peu grosse, on risqueroit alors de rendre la sortie de l'enfant plus difficile; la longueur du temps que l'on mettroit à l'avoir, deviendroit préjudiciable pour le bras, qui, en se gonflant, formeroit une autre difficulté.

Si l'enfant ne présentoit qu'un pied, lorsqu'on l'auroit un peu avancé dans la partie, on l'affujettiroit par un ruban, auquel on feroit un nœud coulant, sans

trop le ferrer\*, & en suivant le genou, on conduiroit la main sur la cuisse pour la passer sur la partie de l'enfant, ou sur le derriere, suivant sa position, & l'on suivroit l'autre cuisse & la jambe : pour lors on prendroit ce pied que l'on ameneroit au passage. Quelquefois on est obligé de repousser le premier, sur-tout s'il étoit trop avancé, & en le faisant rentrer un peu, on se faciliteroit le moyen de faire venir l'autre.

Il est essentiel de s'assurer que le pied que l'on tâche d'avoir, est celui qui appartient au même enfant; car il arrive quelquefois que la matrice contient deux enfans & même trois. On conçoit bien qu'en tirant indifféremment le premier pied que l'on trouveroit, on pourroit en tirer un d'un autre enfant, & les corps s'embarrassant l'un & l'autre, il en arriveroit la mort, tant des enfans que de la mere, étant de toute impossibilité qu'ils vinssent ensemble.

Cet inconvénient de tirer le pied d'un second ou d'un troisieme enfant, ne peut



néanmoins avoir lieu que lorsque les membranes qui renferment chaque fœtus en particulier , ont été déchirées , ou qu'enfin deux fœtus sont unis l'un à l'autre par la poitrine , ou autre partie du corps ; car on fait qu'alors ils sont renfermés dans une même enveloppe : mais ce dernier cas est fort rare.



## CHAPITRE XXVII.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente les genoux , ou le fondement.*

**I**L est aisé de distinguer si l'enfant présente les deux genoux , ou un seul , sur-tout lorsque les membranes sont rompues ; car l'on sent l'os qui est en devant , nommé la *rotule* : sa rondeur & sa fermeté n'empêchent pas qu'il ne differe beaucoup de la tête , puisqu'en touchant on sent un vuide de chaque côté , & qu'en y passant le doigt on trouve le pli que fait le genou , lorsque la jambe est fléchie. On ne le laissera pas engager trop avant , & en suivant la jambe

l'on ira prendre un pied; lorsqu'on l'aura, on dégagera l'autre, comme je l'ai dit.

Si l'enfant présente le fondement, on peut le connoître à travers les membranes, lorsque la douleur est passée; car alors on sent un vuide au milieu, & une grosseur de chaque côté, mais souple. S'il ne se présenteoit que de côté, cette partie se distinguera encore au toucher; car en passant le doigt tout autour, on sent le pli que fait la cuisse, & de l'autre côté le fondement: on ne peut se tromper sur la différence qu'il y a entre cette partie & la tête.

Si la mauvaise situation de l'enfant donne lieu à la compression du ventre, il ne manque pas alors de rendre le *mæconium* renfermé dans le gros boyau: c'est une matiere noire qui ressemble à de la poix, & dont on trouve alors son doigt couvert, si l'on touche la femme dans ces momens.

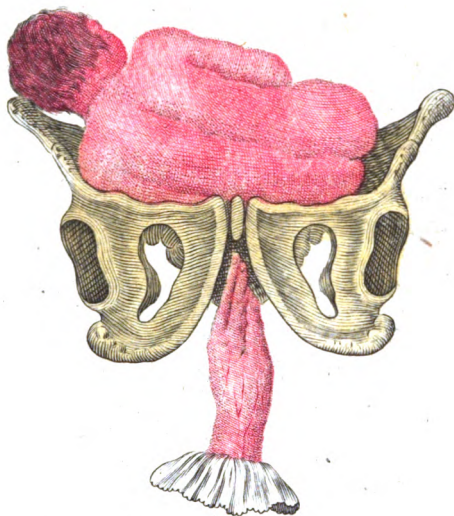
Lorsqu'on sera assuré que l'enfant présente le fondement, on ne doit point le laisser engager trop avant; car il seroit

H iv

très-difficile d'aller chercher les pieds, il vaudroit mieux, si l'on n'étoit point arrivé assez à temps, & qu'il fût trop engagé dans le passage, le laisser venir dans cette situation; on risqueroit moins pour lui & pour la mere: mais s'il ne présente qu'un côté du derriere, cette position de travers deviendroit très-laborieuse, parce que l'autre côté de la hanche s'appuyant fortement sur l'os du bassin de la femme, il ne seroit pas possible que l'enfant pût sortir. Lorsqu'il ne présentera qu'un côté du derriere, on le repoussera tout doucement pour le faire rentrer, & l'on passera un doigt de l'autre main pour aller chercher le pli de l'aine: on avancera l'autre côté, afin que le fondement se trouve directement à l'orifice. Si on le laisse venir dans cet état, on lui dégagera les jambes aussitôt que le derriere sera passé.

Si l'on arrive auprès de la femme assez à temps, & que l'on ait reconnu que l'enfant présente le fondement, on terminera l'accouchement sans attendre qu'il s'engage. On insinuera la main bien graissée,





*On représente par cette Planche l'enfant couché en travers dans le bassin, la tête appuyée sur l'os des Isles droites et le derrière sur le gauche, avec la position d'une main qui va chercher les pieds de l'enfant pour le faire sortir.*

& en suivant la fesse, la cuisse, le genou & la jambe, l'on ira prendre un pied que l'on amenera au passage, & on ira chercher l'autre.



## CHAPITRE XXVIII.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente le ventre, la poitrine ou le dos.*

**S**I en touchant la femme on reconnoît que l'enfant se présente mal, on se conduira différemment, suivant la partie qu'il offrira. Si c'est le ventre ou la poitrine, les membranes seront plus applaties, parce que l'enfant étant de travers, les retient des deux côtés, & ne leur laisse pas la liberté de s'allonger : il arrive souvent que dans cette position le cordon umbilical se présente le premier, & lorsque les membranes ne sont point tendues, on sent les battemens de ses arteres à travers les membranes. La dilatation de l'orifice étant devenue suffisante, on rompra les membranes, & on reconnoîtra la partie qui se

présente. Si c'est la poitrine, en glissant la main dessus, on trouvera le ventre & l'ombilic : l'on suivra avec la main jusqu'à la partie de l'enfant ; en trouvant une cuisse on ira au genou, & l'on amenera les pieds au passage.

Lorsque l'enfant présente le dos, on ne peut s'y tromper, l'épine se fait sentir, parce que le dos étant courbé, les vertèbres se distinguent aisément les unes des autres, & en les suivant jusqu'au fondement, l'on ira droit aux pieds, la méthode étant la même pour tous les accouchemens où l'enfant se présente mal.



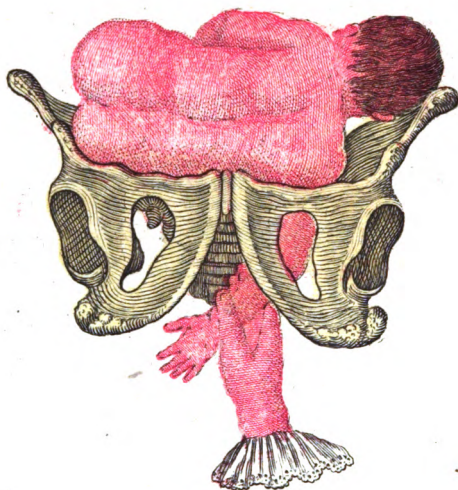
## CHAPITRE XXIX.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente le bras ou le coude.*

**L**ORSQUE l'enfant présente le bras, cette situation lui est souvent funeste, parce que ceux qui ne sont pas au fait des accouchemens ne connoissent que le seul moyen de faire rentrer le bras, avant que d'aller







*Cette figure fait voir comme dans la précédente un enfant couché en travers dans le bassin mais elles sont différentes en ce que la première indique une bonne manœuvre et que celle cy en démontre une mauvaise en tirant sur le bras droit de l'enfant qui se présente .*

chercher les pieds, & à force de fatiguer ce bras, on le meurtrit si considérablement, que la matrice irritée le serre au point de ne plus laisser de ressource, que celle de le couper pour terminer l'accouchement : malheur qui n'est que trop commun dans les Campagnes.

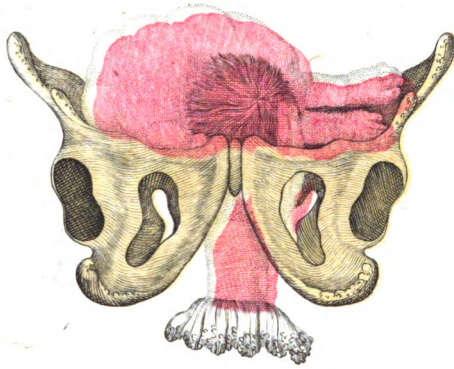
L'on distinguera aisément si le bras se présente ; car, en ce cas, les membranes sont alongées, & à travers l'on sent la main qui diffère beaucoup de la forme du pied par ses doigts alongés & déliés. Si la dilatation de l'orifice est suffisante, & que les membranes ne soient point rompues, on les percera, on insinuera la main jusqu'au-dessus de l'épaule de l'enfant, sans toucher à sa main ni au bras, & on le repoussera en haut tout doucement pour le faire rentrer ; mais souvent cela ne réussit pas dès la première fois, parce que l'enfant, alors trop gêné dans sa situation, ne peut se prêter aux mouvemens qu'on veut lui faire faire ; dans ce cas, on changera de manœuvre. Ces tentatives étant douloureuses pour la mere, on les lui épargnera,

en conduisant tout de suite la main sur le côté de l'enfant, sur la hanche, la cuisse, le genou & la jambe, & lorsqu'on aura un pied, le premier mouvement que l'on fera pour le tirer à soi, éloignera de toute nécessité le bras du passage : ayant été alors chercher l'autre pied, on amenera l'enfant.

Par cette méthode, on sauvera la vie à l'enfant & à la mere; car dans les accouchemens trainés en longueur par la faute de celles qui operent, il est toujours à craindre que la matrice, irritée depuis long-temps, ne s'enflamme, & ne cause la mort à la femme.

Si l'enfant présente le coude, on le reconnoîtroit aisément, parce qu'étant plus pointu que le genou, on ne peut prendre l'un pour l'autre. On se donnera bien de garde de le laisser trop avancer, crainte que le bras ne vienne à sortir jusqu'à l'épaule, ce qui arriveroit si l'on n'alloit chercher les pieds promptement. En repoussant doucement le coude, l'accouchement devient plus facile, parce que le bras





*Cette figure fait voir l'Enfant couché en travers dans le bassin. Les pieds du côté des os des Isles gauches, Les fesses vers l'os Sacrum; le dos du côté de l'os des Isles droit, et la tête sur les os Pubis; avec une main ignorante qui l'ayant saisie, paroît la tourner obliquement pour la faire sortir, ce qui ne peut réussir. Cette mauvaise manœuvre au contraire luxee la tête de l'enfant d'avec le col et lui cause par là une mort prompte; accident qui n'arrive malheureusement que trop souvent dans les Campagnes.*

peut s'étendre aisément le long du corps. Il est au contraire plus mal-aisé, lorsque l'avant-bras est sorti tout-à-fait.



## CHAPITRE XXX.

*De l'Accouchement où l'Enfant présente l'épaule, l'oreille ou le menton.*

**L'**ENFANT présentant l'épaule, l'on ne doit point espérer de réduire la tête aisément, pour qu'elle vienne se présenter directement à l'orifice : on peut le tenter, mais ne pas s'y amuser trop long-temps, crainte que les douleurs ne finissent, & qu'à force de tentatives on ne fatigue trop la mere & l'enfant.

On reconnoitra que c'est en effet l'épaule qui se présente, lorsqu'en conduisant le doigt tout autour, l'on sentira le dessous de l'aisselle d'un côté, & de l'autre le col de l'enfant, ce qui ne peut laisser aucun doute ; mais comme il pourroit arriver que dans cette situation il eût la face en-dessus, & que l'épaule étant repoussée

il vînt dans cette attitude, l'accouchement deviendrait laborieux, alors il faudroit se déterminer à faire sortir l'enfant par les pieds, en suivant les parties du corps, comme je l'ai dit. La femme, à la vérité, en souffrira davantage; mais ce moyen est préférable à la réduction de la tête dans sa situation naturelle, qui demanderoit beaucoup de temps.

A l'égard de l'oreille, on ne peut s'y tromper; & par le sens dont elle sera tournée, on pourra juger si la face est en-dessus ou en-dessous, le bord de l'oreille la distinguant aisément, puisqu'il ne se trouve jamais du côté de la joue. Ayant fait l'examen nécessaire pour s'assurer que l'enfant a la face tournée en-dessous, on aura lieu d'espérer qu'en reculant l'épaule, la tête se présentera à l'orifice; mais si le col étoit trop penché sur l'autre épaule, après avoir fait inutilement de légères tentatives, on se déterminera à faire sortir l'enfant par les pieds.

L'accouchement où l'enfant présente le menton ou le visage tout entier, peut se

terminer aisément, en le faisant venir par la tête. Si le menton se présente le premier, on le connoîtra par le vuide que l'on sentira au-dessous de la mâchoire, & par la levre inférieure que le doigt rencontrera aisément : alors portant la main aplatie, & la conduisant doucement jusqu'à la poitrine de l'enfant, pour la soulever un peu, on fera reculer la tête, son poids la fera tomber d'elle-même, & l'obligera de se placer directement à l'orifice, ce qui le fera venir naturellement. Il en sera de même si l'enfant présente la face toute entière.

On doit observer que les recherches que l'on fait au moyen du toucher, pour distinguer ces différentes parties, doivent se faire avec beaucoup de délicatesse pour n'en blesser aucune. J'ai vu, en pareille occasion, des yeux crevés, & la face rendue difforme par les meurtrissures qu'on y avoit faites.

On s'y prendra comme je viens de le dire, pour tâcher que la tête ne présente que le sommet; & si, après avoir tenté



plusieurs fois avec bien du ménagement sa réduction dans ces deux diverses positions, on ne peut en venir à bout, le parti le plus sûr & le plus avantageux est d'aller chercher les pieds, & de terminer au plutôt l'accouchement.

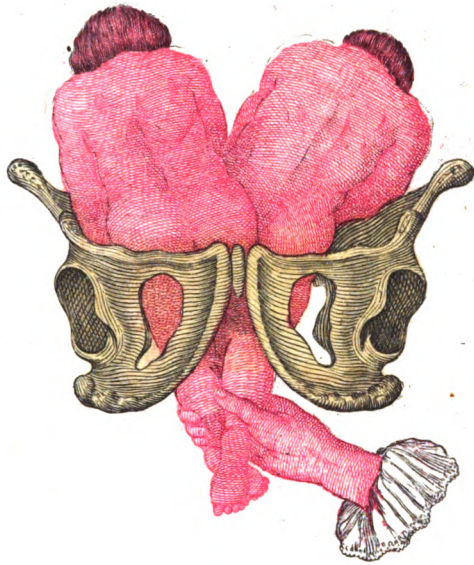


## CHAPITRE XXXI.

*De l'Accouchement où se rencontrent plusieurs Enfans.*

**L**ORSQU'ON a lieu de croire, par l'étendue considérable du ventre de la femme, qu'elle est enceinte de deux ou de trois enfans, il est d'une conséquence infinie de s'assurer si le second pied que l'on va chercher dans la matrice, est celui du même enfant dont on en a déjà un, parce que s'il arrivoit, comme je l'ai dit, que l'on tirât en même temps le pied d'un autre enfant, les corps auxquels ces pieds répondroient, s'embarrasseroient l'un & l'autre, & si on s'obstinoit à les tirer, l'on exposeroit la mere & les enfans à de très-grands dangers,





*On représente dans cette Planche deux enfants dans le bassin dont l'un présente une jambe droite et l'autre la gauche, l'Opérateur ou l'Accoucheur ne s'étant point assuré s'il y a deux enfants dans la Matrice voyant un pied droit et un pied gauche tire sur ces jambes et il résulte de cette mauvaise manœuvre que les deux autres cuisses appuyées sur quelques parties du contour du bassin ne manquent pas de se luxer et de former un obstacle invincible à la sortie des enfants.*

## DES ACCOUCHEMENS. 129

dangers , étant impossible que ses enfans sortent ensemble.

Dans ces accouchemens , la façon de délivrer la femme est la seule chose que je croie nécessaire d'expliquer ici , puisqu'il n'y a point d'autres méthodes que celles dont j'ai fait mention , pour favoriser la sortie des enfans dans les différentes positions où ils peuvent se rencontrer.

L'on peut présumer que la femme est enceinte de deux enfans , si son ventre est gros & large , si elle a été plus incommodée de cette grossesse que des autres , supposé que ce ne soit pas la première , & si elle a les jambes enflées , de même que la partie. Le volume de l'enfant que l'on reçoit peut aussi en annoncer un second ; le ventre restant gros , & l'enfant étant très-petit , peut faire juger qu'il y en a un second.

L'on doit observer , en général , comme je l'ai déjà dit , de ne point tenter dans aucun accouchement de délivrer la femme , sans avoir auparavant passé la main sur le ventre , pour s'assurer s'il ne se trouve

point encore quelque chose dans la matrice. Par cette précaution on évite le danger auquel on exposeroit la mere & le second enfant, si l'on tiroit tout-à-coup l'arriere-faix. Il peut même arriver que le premier enfant qu'on a reçu, soit bien plus fort que celui qui reste, ce dernier même pouvant être mort depuis plusieurs jours. Lorsqu'on aura reconnu qu'il reste un second enfant, on fera au cordon umbilical les deux ligatures dont j'ai parlé, avant de le couper: elles seront à quatre travers de doigt de distance l'une de l'autre, & on le coupera entre deux. Le premier enfant étant sorti, on ne fera aucune tentative pour tirer l'arriere-faix: on profitera de la premiere douleur pour rompre les membranes du second. Il arrive quelquefois que chaque enfant a son placenta particulier; mais plus ordinairement les différens arriere-faix sont unis, & par leur union n'en font qu'un seul, auquel répondent les cordons de chaque enfant.

En admettant le sentiment de la superfétation, qui suppose, comme je l'ai dit,

une seconde génération à quelque distance de la première, l'on doit craindre de faire venir le second enfant trop tôt, puisque n'étant formé que plusieurs jours, ou peut-être plusieurs mois après la conception du premier, on empêcheroit sa perfection; mais ne pouvant être assuré s'ils ont été formés l'un après l'autre, & si chaque enfant a son placenta particulier, on risqueroit aussi de faire périr la mere & l'enfant qui reste encore dans la matrice, en voulant la délivrer: le premier cordon & l'arrière-faix se trouvant communs aux deux enfans, on détacheroit l'autre partie encore adhérente à la matrice; la perte de sang venant alors avec abondance, suffoqueroit l'enfant, & mettroit la mere en danger de perdre la vie.

J'avoue une crainte que l'idée de la superfétation m'a toujours donnée; car n'osant pas délivrer la femme sur le champ, par la raison que je viens d'exposer, & ne pouvant deviner si l'arrière-faix est commun aux deux enfans, j'appréhendois qu'en laissant ce corps étranger dans la matrice,

il ne vint à s'y corrompre si elle se resserroit, & qu'elle ne pût l'expulser, ce qui mettroit en grand danger & la mere & l'enfant : ainsi, il vaut mieux attendre que de tenter de tirer le premier cordon ; & si l'arriere-faix se détache de lui-même, & que les douleurs cessent, il ne faudra point tâcher de délivrer la femme du second enfant, ni de lui faire user d'aucun remede pour faire renaître les douleurs ; mais on attendra patiemment que le terme de l'enfant qui reste soit expiré.



## CHAPITRE XXXII.

*De l'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie de l'Enfant.*

**L'**ACCOCHEMENT où le cordon se présente le premier avec quelque partie du corps, est le plus funeste. Lorsque c'est la tête qui vient avec le cordon, il faut, pour sauver la vie à l'enfant, se déterminer à le faire venir par les pieds, parce que la

tête remplissant le petit bassin, comprime-  
roit le cordon au point d'arrêter la circu-  
lation du sang dans les vaisseaux qui le  
composent, ce qui feroit périr l'enfant;  
mais si ayant rompu les membranes, on  
reconnoît, par le toucher, que la tête  
n'est point trop engagée, on tentera de  
repousser en arriere le cordon pour le faire  
rentrer, à mesure que la tête avancera. Si  
la réduction du cordon n'étoit pas possible,  
il faudroit absolument se déterminer à  
retourner l'enfant, pour le faire sortir par  
les pieds.

A l'égard de l'accouchement où l'enfant  
se présente mal, & où quelqu'une de ses  
parties est sortie avec le cordon, il n'est pas  
si dangereux, pourvu que l'on fasse rentrer  
le cordon avant que d'aller chercher les  
pieds, ce qui se fait facilement, & ne doit  
point être omis, afin que le cordon ne se  
trouve point comprimé ni refroidi.





## CHAPITRE XXXIII.

*De l'Accouchement de l'Enfant mort, & de  
la tête restée dans la matrice.*

**I**L y a plusieurs signes qui donnent à connoître que l'enfant est mort dans la matrice. S'il l'est depuis long-temps, & qu'il présente le sommet de la tête, quoique la matrice ne soit point trop dilatée, & que les eaux s'écoulent, la peau chevelue se sépare & s'attache au bout des doigts, & à mesure qu'on les remet dans l'orifice, quelque nouvelle portion s'y attache encore; mais si la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il n'y ait pas assez de temps que l'enfant soit mort, pour que l'épiderme qui couvre la peau s'en détache, l'on peut être assuré qu'il a perdu la vie, lorsqu'en tournant le doigt dans l'orifice on sent la tête très-molle, & quelques-uns des os du crâne passés les uns sur les autres; enfin, si le cordon se présentant le premier,

les vaisseaux qui le composent sont sans battement, & s'il se trouve flétri, toutes ces circonstances ne permettent pas de douter de la mort de l'enfant.

L'on peut encore juger de son état par l'examen de quelque autre partie qu'il présente ; car si c'est un bras, on jugera par le pouls s'il est vivant ou mort.

On ne doit point prendre pour un signe de mort, ainsi que le pensent quelques-uns, la sortie du *mæconium*, puisque l'évacuation de cet excrément n'a d'autre cause que la pression des boyaux qui le contiennent, soit que l'enfant soit mort, soit qu'il vive encore.

Il arrive quelquefois que la mere croit que son enfant est mort, parce que depuis quelques jours elle n'en a point senti les mouvemens. Il faut bien se garder de donner trop aisément dans cette idée, & on ne doit rien tenter qui soit capable de nuire à l'enfant, si sa mort n'est constatée par les signes rapportés ci-dessus, & dont il est bon que les assistantes soient instruites, pour éviter le blâme auquel on se

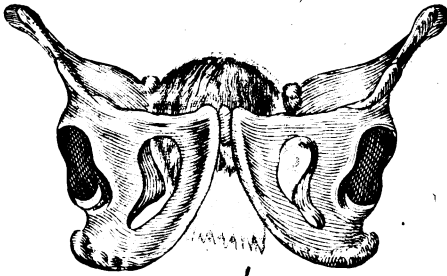
trouveroit exposé, si l'on n'avoit cette attention.

Dans les accouchemens trop longs par le ralentissement des douleurs, sans pour cela que la mort soit certaine, on peut faire prendre à la femme une infusion de deux gros de séné, pour disposer la matrice à se dilater.

Si l'enfant présente le sommet de la tête, & qu'il se trouvât au passage, il faudroit lui mettre le doigt dans la bouche, en forme de crochet, & par ce moyen on pourroit le tirer aisément; mais si la tête n'étoit point assez avancée, on passeroit de chaque côté une main étendue: comme elle est alors assez souple, on peut, en l'applatissant, la faire entrer un peu plus dans le passage. L'on tâchera, avec une main, de dégager une épaule, en insinuant un doigt en forme de crochet sous l'aisselle.

Quant à la tête, restée dans la matrice, j'avois cru que rien n'étoit si commode pour en procurer la sortie, qu'une bourse. Je n'en avois pas l'expérience par moi-même, & je ne l'avois donnée pour





*On représente par cette Planche un enfant décollé dont la tête est restée dans le bassin parcequ'ayant pris une situation oblique on a voulu la tirer de force ce qui n'a pu réussir, les deux épines des os Ischion ayant formé un obstacle à sa sortie.*

ressource que sur ce que des personnes m'avoient assuré s'en être servi avec succès. Mais ces malheureux accidens, qui ne sont que trop communs dans les Campagnes, m'en ont appris l'inutilité.

Si la tête, séparée du tronc, se trouve dans un bassin bien conformé, & que la tête ne soit pas disproportionnée par sa grosseur au détroit du petit bassin, que la face soit posée sur l'os *sacrum*, les efforts de la mere suffiront pour en procurer la sortie. On peut encore lui donner des remedes; M. Peu dit n'en avoir pas trouvé de plus efficace que les lavemens un peu âcres, employés avec prudence. Il ajoute qu'en ayant fait donner un où il avoit mis deux gros de sel polychreste, à peine la femme l'eut-elle gardé, qu'elle fut obligée de se mettre sur le bassin, où elle rendit, dans un effort, la tête restée.

Si la tête est trop grosse, elle contiendra alors, par son volume, le détroit du grand bassin; au petit on sent l'inutilité de la bourse, des efforts de la mere & des remedes. Ce ne sera plus que par le secours

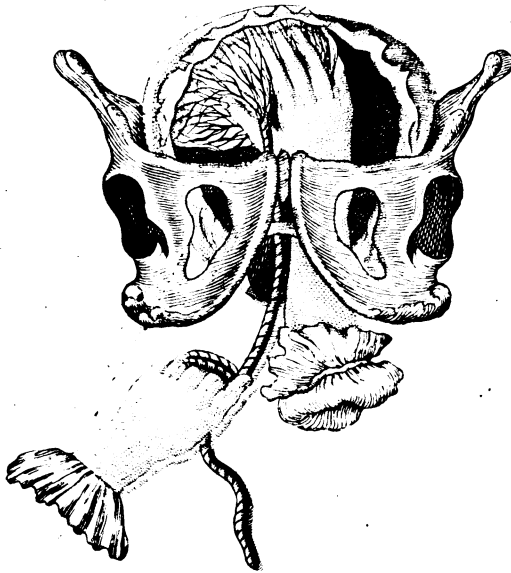
des instrumens que l'on pourra en diminuer le volume.

Le volume extraordinaire de la tête de l'enfant, ni la mauvaise conformation du bassin de la mere, ne sont pas aussi communs que l'ignorance de la Sage-femme de Campagne. Lorsque l'enfant se présente par les pieds, elle le tire toujours; elle ne s'attache point à mettre la tête en ligne directe de l'épine du corps de l'enfant, ce qui fait qu'elle reste oblique, & qu'elle se place, comme je l'ai rendu dans cette Planche.

Je me suis déjà trouvé dans ces cas, & en présence de personnes qui ne vouloient se servir que d'instrumens tranchans : je ne me suis servi que de ma main, en remontant la tête dans le grand bassin, la retournant pour lui mettre la face du côté de l'os *sacrum*, un doigt alors dans la bouche, & le pouce fortement appuyé sur l'occiput, pour la baisser sur le coccyx, & par cette direction la débarrasser de l'arcade des os pubis, & j'en ai fait l'extraction sans aucune violence.







*Cette Planche représente une Matrice ouverte pour laisser voir l'arrière foetus collé à son fond, avec une main droite qui l'ayant reconnu a déjà commencé à passer son petit doigt sous les membranes pour y faire successivement passer tous les autres afin de le rouler et l'extraire tout entier, pendant cette manœuvre le cordon est tenu par la main gauche ayant deux tours passés autour du doigt indice et du milieu de cette même main.*



## CHAPITRE XXXIV.

*De l'Arriere-faix adhérent, & de la Matrice renversée.*

ON propose deux méthodes pour délivrer la femme. Les uns veulent qu'avant de couper le cordon, on aille chercher l'arriere-faix dans l'instant; les autres préfèrent d'attendre qu'il se détache de lui-même, sans porter la main dans la matrice, & de faciliter ce détachement par de légères frictions sur le ventre, ou en faisant souffler la femme dans sa main. Ce sont les circonstances qui doivent déterminer à préférer l'une de ces méthodes à l'autre. S'il y avoit perte de sang, la première seroit à préférer, le seul moyen pour la faire cesser étant la prompte extraction du placenta; ou si la matrice paroïssoit disposée à se resserrer, on devroit profiter du moment favorable pour accélérer le détachement du placenta; mais si l'on n'avoit rien à craindre de la perte, & qu'en tenant le

bout des doigts dans la matrice, on ne sentit pas qu'elle se resserrât, on ne devoit rien précipiter, il faudroit tâcher seulement de faciliter son détachement, comme je l'ai dit, par de légères frictions sur le ventre, & l'arriere-faix sortiroit naturellement, en tirant un peu à soi le cordon, ce que l'on a recommandé au Chapitre de l'Accouchement naturel. Si l'on s'appercevoit que la matrice fût disposée à se resserrer, il faudroit dans l'instant porter la main dans sa cavité, en suivant le cordon qui sert de guide; & passant le bout des doigts entre la matrice & l'arriere-faix, on le détacheroit tout doucement, prenant garde que les doigts ne portent que sur le placenta, & on retireroit le tout ensemble, & non par parties.

Il faudroit agir de même pour le faux-germe adhérent, en observant de le détacher tout autour, pour l'avoir en entier.

Lorsque le cordon se trouve rompu près du placenta, ou, comme l'on dit communément, près de sa masse, le détachement de l'arriere-faix mérite une

attention particuliere ; car il est à craindre qu'en le séparant, l'on n'occasionne un renversement de la matrice, en entraînant son fond vers l'orifice, ce que l'on a vu arriver plus d'une fois. Pour distinguer le corps du placenta d'avec la matrice, on fera attention que la surface de celle-ci est unie & polie, au lieu que la surface du placenta se trouve inégale par la quantité de rameaux que forment les arteres & la veine ombilicale. S'étant assuré que c'est le placenta, on le détachera, comme je l'ai dit, en insinuant le bout des doigts entre les membranes & la matrice, tout autour des bords du placenta, pour découvrir l'endroit qui cede le plus aisément.

L'on ne causera jamais le renversement de la matrice, en séparant l'arriere-faix, lorsqu'on y fera les attentions nécessaires pour le prévenir, & qu'on ne perdra point de vue ce que j'ai recommandé. Mais si l'on étoit appelé pour remédier à cet accident, on réussiroit en prenant un linge fin, & en repoussant tout doucement la matrice jusques dans son fond : on y laisseroit

la main jusqu'à ce que la matrice vînt à se resserrer, alors on la retireroit peu à peu.



## CHAPITRE XXXV.

*De la perte de sang qui précède ou accompagne l'Accouchement, & de celle qui le suit.*

**L**A perte de sang est souvent funeste à la mere, si l'on n'y apporte un prompt secours. On doit, avant que de rien entreprendre, tâcher de connoître la cause de cet accident; car si la perte est occasionnée par le détachement du placenta, elle ne peut cesser que par le resserrément de la matrice, qui n'aura lieu qu'après la sortie de l'enfant. Dans ces circonstances, il n'y a point de temps à perdre, il faut de toute nécessité accoucher la femme. Si la matrice n'étoit pas suffisamment dilatée, on s'y prendroit comme je l'ai enseigné au Chapitre du Faux-germe.

Si en touchant la femme c'est le placenta qui se présente, on pourra le reconnoître par sa portion charnue, qui ne ressemble en rien aux parties de l'enfant : de plus, les caillots de sang qui viennent coup sur coup, & l'abondance de celui que la femme perd, ne laissent plus d'espérance pour elle, que dans la promptitude de sa délivrance.

Si l'arrière-faix se trouvoit détaché, qu'il se présentât au passage, ou qu'il sortît par l'orifice, les membranes n'étant point rompues, il faudroit les déchirer pour aller chercher les pieds de l'enfant, supposé que la tête ne fût point trop avancée. On ne doit pas alors faire rentrer le placenta, qui n'est plus nécessaire pour la conservation de l'enfant. Si l'on a eu le malheur d'être appelé trop tard, ou que l'on ait été trop long-temps à opérer, la mort de l'enfant est certaine, & cette mort est le plus souvent suivie de celle de la mere.

S'il arrive que l'orifice de la matrice ne soit point assez dilaté, pour permettre au placenta de passer jusques dans le vagin, on le reconnoitra aux signes que j'ai donnés.

L'on aura soin, dans ce cas, de repousser l'arrière-faix de côté, afin qu'il ne sorte qu'après que l'enfant sera passé.

Il survient assez souvent des pertes avant l'accouchement : lorsqu'elles ne sont occasionnées que par l'abondance du sang, & pour n'avoir pas saigné suffisamment la femme pendant sa grossesse, une ou deux saignées arrêtent alors ces pertes, & l'accouchement se fait tout naturellement.

La perte de sang qui suit l'accouchement, arrive souvent pour n'avoir pas fait saigner la femme au commencement de ses douleurs, ou pour avoir fait l'extraction du placenta avec trop de violence, ou enfin pour en avoir laissé quelque portion dans la matrice.

Lorsque la perte survient, on ne doit rien négliger pour y apporter du remède : le plus certain est d'introduire la main dans la matrice, pour reconnoître si la perte est occasionnée par quelque corps étranger, soit par un faux-germe, ou quelque portion du placenta ; soit par quelque caillot de sang. On doit être assuré qu'aussi-tôt que la

la matrice sera débarrassée de ces corps étrangers, la perte cessera. Néanmoins, si malgré cela elle continuoit, l'on tremperoit des linges dans l'oxycrat, que l'on fait n'être qu'un mélange d'eau & de vinaigre, qu'on feroit tiédir si la saison étoit froide; on envelopperoit avec ces linges les cuisses de la femme, & on passeroit sous les reins un autre linge mouillé de la même liqueur. On auroit soin de retirer de la partie les caillots de sang, à mesure qu'ils s'y formeroient. La cire d'Espagne en poudre est un très-bon remède, & la Sage-femme devoit en avoir toujours sur soi. On en prendra de la grosseur d'une noisette, que l'on mettra en poudre, pour la faire avaler à la femme dans six cuillerées d'eau; & si la perte continue, on lui en donnera une seconde dose. C'est un remède dont j'ai vu de grands effets.

Si l'on est à portée de faire prendre à la femme une potion, on lui en donnera une qui sera composée de deux onces d'eau de chicorée sauvage, d'une once d'eau de

K



fleurs d'orange, de demi-once de sirop de diacode, & autant de sirop de capillaire, qu'elle avalera tout à la fois.

On lui fortifiera le cœur en lui faisant flairer des linges trempés dans l'eau de la Reine de Hongrie, ou dans du vin, qu'on aura fait un peu chauffer. On la couvrira moins qu'à l'ordinaire, & l'on aura soin que l'air de la chambre ne soit point trop chaud : on ne lui bandera point le ventre, crainte d'exciter la perte. Sa nourriture ne fera que d'un peu de gelée donnée de temps en temps, & sa tisane sera faite avec la racine de grande-consoude & le riz. On pourra lui faire prendre une once de suc de pourpier.

Si les forces de l'Accouchée étoient suffisantes, on pourroit la saigner du bras, dans la vue de détourner le sang de la matrice : cette saignée ne doit point se faire tout de suite, il faut l'interrompre de temps en temps pour ménager ses forces, & occasionner plus de diversion. On fermera donc la veine à plusieurs fois, laissant des intervalles plus ou moins grands, sui-

DES ACCOUCHEMENS. 147  
vant l'état de l'Accouchée. Cette méthode  
est fort approuvée.



## CHAPITRE XXXVI.

*Des convulsions & de la léthargie qui sur-  
viennent à la Femme dans le travail.*

**L**ORSQU'IL arrive que la femme a des convulsions avant que d'être accouchée, il y a tout à appréhender d'un pareil accident, tant pour la mere que pour l'enfant; ainsi, on appellera un Médecin ou un Chirurgien habile, & l'on s'attachera à bien examiner l'état de la femme, pour leur en rendre un compte fidele.

En attendant les secours nécessaires, pour délibérer sur le parti qu'il y a à prendre, il faut faire saigner la femme, quand bien même elle l'auroit été, & ne lui faire user que de l'eau pure, prenant bien garde qu'il ne lui en tombe sur le visage & sur la gorge. Cette fraîcheur la faisissant, redoubleroit les convulsions, & les liqueurs spiritueuses les rendroient encore plus

K ij

violentes. Si on sent que l'orifice de la matrice se dilate, & que les douleurs viennent par intervalle entre les mouvemens convulsifs, on peut espérer pour la femme. Si l'enfant se présente bien, & que la matrice soit suffisamment dilatée, il faudra l'accoucher sur le champ; mais si la tête ne vient pas la première, ne pouvant alors retourner l'enfant sans faire beaucoup de violence, ce qui ne manqueroit pas d'irriter le genre nerveux, qui se trouve déjà affecté, on attendra patiemment le moment de l'accouchement. La saignée à la gorge est très-avantageuse dans ces circonstances, pour dégager le cerveau de la quantité du sang qui s'y porte, ce qui arrive lorsque cet accident dure longtemps.

Il est encore un autre état qui devient mortel pour la femme, c'est lorsqu'elle tombe en léthargie : cet affaïssement de tous les ressorts de l'économie animale ne laisse plus de ressource pour l'accouchement; ainsi, il faut se déterminer à faire l'extraction de l'enfant le plus promptement

qu'il sera possible, parce que c'est le seul moyen de sauver la mere.

Je me suis trouvé plusieurs fois dans ces deux cas, où ayant appelé d'habiles gens, je puis assurer qu'aucune femme n'en est morte, & que même j'ai souvent reçu les enfans vivans.



## CHAPITRE XXXVII.

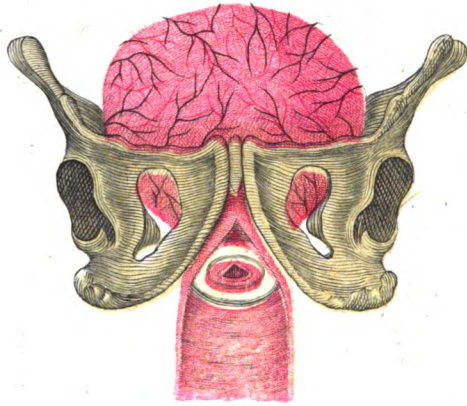
*De la descente ou relaxation de la Matrice.*

**L**ES quatre ligamens que j'ai dit destinés à maintenir la matrice dans sa situation naturelle, se relâchent quelquefois; en sorte que le col de la matrice, au lieu de se trouver au fond du vagin, s'avance jusqu'au milieu de ce conduit. L'on a vu ce relâchement devenir si considérable, que cet organe se portoit jusqu'aux grandes levres, & s'avançoit même au-delà. C'est ce dernier état que l'on nomme *chûte de matrice*, pour distinguer du premier que l'on désigne par le terme de *descente*, ou de *relaxation de matrice*.

K iii

Entre les causes capables de produire ces accidens , les plus ordinaires sont les travaux excessifs , ainsi que les efforts que causent de trop lourds fardeaux ; aussi remarque-t-on que les femmes de Campagne y sont les plus sujettes. Le moyen de soulager celles qui sont affligées de ces relâchemens , c'est de leur interdire toute occupation pénible , & de les obliger même à garder le lit pendant un temps convenable ; à quoi on ajoutera l'usage des injections fortifiantes dans le vagin , telles que celles qui seront composées de gros vin , où l'on aura fait bouillir des roses de Provins. Si ces moyens n'étoient pas suffisans ou qu'il ne fût pas possible de les employer , l'on auroit recours aux pessaires , que l'on peut composer de différentes matieres ; les plus ordinaires sont faits d'un morceau de liege assez épais , de la largeur environ d'un écu de six livres , auxquels on donne une figure ovale , & on le perce dans le milieu de façon à y pouvoir passer le doigt ; le pessaire doit être égal dans sa circonférence , & sa surface sera rendue très-unie





*Cette Planche représente une Matrice dans le bassin avec un Vagin fendu dans le fond duquel on aperçoit poser un Peßaire de cire par le trou duquel on voit l'orifice de la Matrice.*

par la cire fondue dans laquelle on le plongera plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il s'en trouve entièrement recouvert, & qu'il s'y soit formé plusieurs couches : on l'insinuera alors dans le vagin, l'ayant trempé dans de l'huile, & la femme étant couchée sur le dos, les genoux élevés & pliés, on le poussera jusqu'au fond de ce conduit, & lorsqu'il y sera parvenu, on le placera de maniere que l'orifice de la matrice réponde à l'ouverture du pessaire. Par cette précaution les humeurs qui s'écouleront de cet organe auront la facilité de s'échapper, & le femme pourra concevoir. On aura l'attention, avant d'introduire le pessaire, d'y attacher un lien, afin de le retirer plus aisément, ce que l'on fera de temps en temps pour le nettoyer. Lorsque le pessaire sera placé, on fera mettre la femme en des situations différentes, soit en la faisant asseoir, soit en la faisant mettre à genoux; on jugera par la facilité avec laquelle la femme le supportera dans diverses situations, si le pessaire est bien conditionné, c'est-à-dire, s'il n'est point trop gros ni trop



petit, & l'on y remédieroit alors différemment, suivant l'état où il se trouvera : ceux qui sont trop gros incommode ; ceux qui sont trop petits ne tiennent pas, & il faudra en augmenter le volume en les remettant de nouveau dans la cire.

L'ignorance de la plupart des Sages-femmes de Campagne leur fait regarder la matrice, qu'elles appellent la *mere*, comme la source de toutes les maladies. Dans cette idée, elles y appliquent indifféremment toutes sortes de remèdes, qui ont souvent des suites très-fâcheuses, ce que je n'ai vu que trop souvent arriver dans les différens voyages que j'ai été obligée de faire.



## CHAPITRE XXXVIII.

*Des qualités requises à une bonne Nourrice.*

**I**L seroit à souhaiter que la mere de l'enfant pût le nourrir elle-même, à raison de la conformité du tempérament, surtout si elle jouissoit d'une parfaite santé,

& qu'elle fût bien constituée, la bonne constitution du corps étant la première qualité d'une Nourrice ; à quoi il faut ajouter qu'il seroit bon qu'elle ne fût pas née de parens attequés de certaines maladies capables de se transmettre, telles que la pierre, la goutte, les écrouelles, l'épilepsie, &c.

Les autres qualités de la Nourrice regardent la disposition de son sein. Les mamelles doivent être d'un volume suffisant, ni trop grosses, ni trop petites, pour fournir la quantité de lait nécessaire à l'enfant ; il faut qu'elles ne soient ni applaties, ni attachées aux côtés ; elles doivent au contraire s'avancer en-dehors en forme de poire : le mamelon ne doit être ni trop gros, ni trop enfoncé. Un mamelon trop gros remplissant la bouche du nourrisson, l'empêcheroit de tetter ; en un mot, la grosseur & la figure du mamelon doivent répondre à celle d'une noisette. Il doit être percé de plusieurs petits trous, pour qu'il laisse échapper facilement le lait, & que le nourrisson ait moins de peine à sucer ;

ensorte que l'enfant quittant le tetton, on voie sortir le lait par plusieurs rayons, ainsi que l'eau sort d'un arrosoir.

Le lait ne doit être ni trop épais, ni trop séreux. Pour en juger, il faut en faire rayer environ une demi-cuillerée dans la main : si en la penchant un peu le lait coule aussi-tôt, c'est un signe qu'il est trop séreux ; si au contraire les gouttes restent attachées sans couler sur la pente que fait la main, c'est une preuve qu'il est trop épais. Pour être censé bon, il est nécessaire qu'il s'épanche tout doucement, & que la place en soit un peu teinte. Le lait trop séreux ne nourrit point assez, & celui qui est trop épais, outre qu'il a de la peine à sortir, est difficile à diriger : entre les deux, néanmoins, quelques Accoucheurs de réputation préfèrent le lait le plus coulant, comme plus aisé à se distribuer. Enfin, le lait doit être blanc, doux & un peu sucré.

Il ne faut pas que la Nourrice soit trop jeune ni trop vieille : le premier âge est trop chaud, & le dernier abonde trop en

humeurs. Le bon âge est depuis vingt-cinq ans jusqu'à trente-cinq.

On préfère les Nourrices qui ont les cheveux noirs ou châains, à celles qui les ont blonds ou roux, & qui ont des taches de rousseur ; ces dernières ayant pour l'ordinaire une odeur désagréable. Si la peau n'est pas d'un grand blanc, il faut du moins qu'elle ne soit point livide, ce qui annonçeroit un tempérament bilieux : elles doivent avoir un peu de couleur, mais point trop. On doit examiner le col, & le dessous du menton de la Nourrice, pour savoir si elle n'a pas eu les écroûelles. En regardant les bras, on peut juger par la quantité des cicatrices des saignées, si elle est valétudinaire. On doit s'informer si elle n'est point réglée pendant qu'elle nourrit ; car si elle l'étoit, l'abondance du lait en seroit diminuée. Il seroit bon encore que la Nourrice ne fût point louche, ni qu'elle n'eût point les dents gâtées, ce qui pourroit lui donner une mauvaise haleine, capable d'incommoder l'enfant.

On doit éviter de prendre une Nourrice

nouvellement accouchée, & avant la fin des quarante jours nécessaires pour la purger de sa couche, son lait ne pouvant alors être bon que pour son propre enfant, tandis qu'il seroit contraire à un autre nourrisson, par la différence de tempérament. Si l'enfant de la Nourrice est mort, il faut s'informer si ce n'est point de quelque maladie contagieuse, comme sont les fièvres pourpreuses, quelques ulcères vénériens, la gale, &c. : tout cela n'annonceroit pas une Nourrice bien saine ; mais si son enfant vit, on peut juger d'elle par lui-même ; si son teint est vermeil, si sa chair est ferme, & si, l'examinant tout nud, on le trouve écorché entre les cuisses, cela fera connoître la mal-propreté de la Nourrice, qui ne manqueroit pas d'être encore plus négligente pour un enfant qu'elle ne prend que par intérêt. Une attention qui est encore nécessaire, concerne les mœurs de la Nourrice. Il n'est pas douteux que le caractère de celle qui allaite, n'influe beaucoup sur l'enfant qui suce les vices avec le lait, & qui, quelquefois, tient moins de ceux qui

lui ont donné le jour, que de celle qui l'a nourri. On doit s'informer avec soin si la Nourrice n'est point sujette au vin, au vol, ou à quelque autre vice, si elle est violente, ou si son humeur est inégale. Il est essentiel aussi de savoir si elle est sujette au mal-caduc, & quand même ce ne seroit que le Mari qui y fût sujet, il y auroit toujours à craindre que les accès de cette maladie ne donnassent lieu au lait de se troubler, & de devenir nuisible à l'enfant. Il faut aussi s'informer si le Mari & la Femme vivent bien ensemble, pour ne point avoir à craindre que lorsqu'ils se querellent, ou qu'ils se battent, les coups ne retombent sur l'enfant.

On ne doit rien négliger pour s'instruire de toutes ces circonstances, & il faut éviter de se laisser gagner, soit par ses amis, soit par l'espérance de recevoir des présens de celle à qui l'on donne la préférence. Quoiqu'on ne croie point commettre un crime en le faisant, c'en est pourtant un très-grand, & l'enfant en est souvent la victime, soit qu'il périsse bientôt, ou qu'il

158 ABRÉGÉ DE L'ART, &c.  
vive long-temps infirme. L'on a d'autant  
plus à se reprocher de n'avoir pas usé de  
toutes ces précautions, que c'est dans les  
petits endroits où l'on peut plus aisément  
s'instruire des moindres particularités.



# OBSERVATIONS

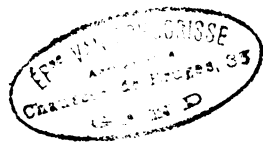
*SUR*

DES CAS SINGULIERS,

*AJOUTÉS*

A L'OUVRAGE DE L'AUTEUR.





## OBSERVATIONS



# OBSERVATIONS

SUR

DES CAS SINGULIERS,

AJOUTÉS

A L'OUVRAGE DE L'AUTEUR.



PREMIERE OBSERVATION.

*Sur la Matrice double.*

**L**A matrice de la femme, que l'on fait n'avoir pour l'ordinaire qu'une seule cavité, s'est trouvée quelquefois en avoir deux.

M. *Riolan*, Médecin de Paris, en fournit des exemples dans son *Antropographie*, *Livre II*, *cap. XXXV*, *page 157*.

*Madame la Marche*, dans son *Livre*, ou *Instruction familiere aux Sages-femmes*, fait aussi mention d'une matrice de cette

**L**

espece, vue dans le corps d'une femme, dont l'ouverture fut faite à l'Hôtel-Dieu.

M. *Littre*, Médecin de Paris, difféquant une petite fille, morte à l'âge de deux ans, observa qu'elle avoit le vagin partagé en deux cavités égales, l'une à droite, l'autre à gauche, par une cloison perpendiculaire, de maniere cependant que cette cloison n'étoit point entiere, & ne formoit ces deux cavités que depuis le milieu du vagin jusqu'à la matrice : chacune de ces cavités aboutissoit à une matrice particuliere, qui avoit son orifice, son col & son fond. Ces matrices qui étoient très-distinctes & séparées dans l'intérieur, ne montroient au-dehors qu'un corps simple & continu, à l'exception néanmoins de leurs fonds qui étoient séparés l'un de l'autre, ou, pour mieux dire, qui n'étoient réunis que par un ligament en forme de membrane triangulaire. Chaque fond avoit une trompe, un ovaire, un ligament large, & un ligament rond \*.

---

\* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1717.

M. *Gravel*, Médecin, fournit aussi des exemples de double matrice, dans une thèse qu'il soutint à Strasbourg en 1738.

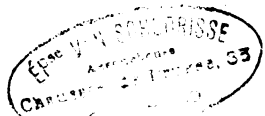
M. *Philippe-Adolphe Boehmer*, célèbre Professeur en Médecine, donne aussi un exemple d'une double matrice dans son second Recueil d'Observations d'Anatomie, 1756. La cloison qui séparoit le vagin, suivant sa longueur, en deux parties égales, s'étendoit depuis l'union des orifices de cette matrice, jusqu'à celui du vagin, qui, dans ce sujet, avoit deux ouvertures, l'une à droite, l'autre à gauche, séparées par l'extrémité de la cloison verticale, qui partageoit le vagin en deux cavités.

Il est à présumer, comme l'a dit M. *Litre*, au sujet de la petite fille à qui il trouva deux matrices, que les femmes, ainsi conformées, pourroient concevoir en différentes approches, tantôt par l'une de ces matrices, tantôt par l'autre, selon que la semence virile se porteroit à l'une ou à l'autre.

II<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur les vices de conformation du bassin.*

**P**ARMI les vices de conformation dont le bassin est susceptible, il y en a deux principaux, qui, portés à un certain degré, obligent d'avoir recours à l'opération césarienne, ou du moins, rendent l'accouchement très-laborieux. Le premier, est le rétrécissement de l'entrée du petit bassin, occasionné par l'approche de la partie supérieure de l'os *sacrum*, & du corps de la dernière vertèbre des lombes vers l'os *pubis*, & dont il est fait mention à la page 95 de ce Livre; le second, qui est contraire au premier, consiste dans le rétrécissement de la partie inférieure du bassin, formé par l'approche contre nature des branches & des tubérosités des os *ischion*. On en a vu un exemple tout récemment à l'Hôtel-Dieu de Paris, sur une femme âgée d'environ trente ans, à qui l'on a été obligé de faire l'opération césarienne.



L'entrée du petit bassin étoit très-spacieuse; la distance de la partie supérieure de l'os *sacrum* à la symphyse des os *pubis*, avoit cinq pouces & quelques lignes; celle d'un des os des iles à l'autre, à l'entrée du petit bassin, étoit de quatre pouces trois lignes; les tubérosités des os *ischion* ne laissoient entre elles qu'un intervalle de deux pouces moins un quart; les branches de ces os laissoient entre elles un pouce & demi d'intervalle, & les épines de ces mêmes os n'en laissoient que deux pouces entre elles; & si l'on fait attention à la disposition des ligamens qui attachent ces parties, on concevra aisément que cette ouverture inférieure du bassin se trouvoit encore rétrécie par leur moyen.

En traitant de la Génération, l'on a dit que, quoique la matrice soit le lieu où l'œuf qui a été fécondé se développe le plus ordinairement, l'on avoit vu néanmoins cet œuf éclore dans l'ovaire, d'autres fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre. L'on a ajouté que ces générations extraordinaires sont très-souvent

mortelles; le fœtus qui en est produit ne pouvant sortir par la voie naturelle. Entre les Observations que nous avons sur cette matiere, je vais en citer deux qui prouvent que les meres peuvent survivre aux opérations nécessaires pour l'extraction des fœtus morts.

La premiere de ces Observations est d'Abraham Cyprianus, Médecin & Professeur en Anatomie & en Chirurgie dans l'Académie de Franker, sur un fœtus de vingt-un mois qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, sans que la mere en soit morte.

La seconde est de M. Littre, sur un fœtus tiré du ventre de sa mere par le fondement.



III<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un Fœtus de vingt-un mois, qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, sans que la Mere en soit morte.*

**A**BRAMHAM Cyprianus \* dit que le 17 Décembre 1694, il fut appelé à Louvarde pour la femme de Lewis, Soldat dans la Compagnie du Capitaine Peterfon : elle étoit âgée de trente-deux ans, & enceinte pour la troisieme fois. Cette femme arriva jusqu'au neuvieme mois de sa grossesse, sans appercevoir rien de différent de ce qu'elle avoit senti dans les grossesses précédentes, excepté que pendant tout ce temps-là elle n'eut point de lait aux mamelles. Il lui sembloit aussi que son fardeau étoit plus pesant & plus incommode qu'à l'ordinaire, sur-tout lorsque le fœtus qui étoit situé un peu plus haut que dans les grossesses précé-

---

\* Lettre d'Abraham Cyprianus à M. Thomas Millington. Amsterdam, 1707.



dentes, se remuoit avec vivacité. Arrivée au terme de l'accouchement, elle sentit de grandes douleurs, & son enfant se remua plus que de coutume, ce qui lui fit espérer qu'elle accoucheroit bientôt : ses espérances furent vaines; car outre que ces mouvemens se faisoient sentir dans un lieu extraordinaire, il n'y avoit aucune préparation du côté de l'orifice de la matrice qui annonçât un accouchement prochain : dès-lors l'enfant cessa de se mouvoir, & la mere commença à se mieux porter.

Après le dixieme mois, les menstrues qui avoient été supprimées depuis le commencement de la grossesse reparurent, & la mere ne sentit plus mouvoir l'enfant, mais seulement un poids très-lourd, & sur-tout vers le dix-huitieme mois, auquel temps elle se trouva si incommodée, qu'elle fut obligée de garder le lit. Peu de temps après elle commença à se plaindre d'une grande douleur aux parties voisines du nombril, & cette douleur fut suivie d'un ulcere fongueux dans cette région. Plusieurs consultations furent faites, tant de Médecins que

de Chirugiens, dont les avis se trouverent partagés; les uns voulant que le foetus fût dans la matrice, & les autres le niant.

Il y avoit vingt-un mois que la grossesse avoit commencé, lorsque *Cyprianus* fut appelé à Louvarde, où il se rendit avec les premiers Médecin & Chirurgien du Prince de Nassau. Dès qu'il eut vu la malade, considéré les circonstances de son état, & su tout ce qui avoit précédé, il assura qu'elle portoit un enfant mort. On découvrit, par le toucher, une dureté considérable au bas de l'ulcere voisin du nombril, lequel ulcere étant fongueux, donna facilement entrée à une sonde, au moyen de laquelle la dureté fut reconnue être un os. *Cyprianus* ayant introduit dans l'ouverture le petit doigt, jugea que c'étoit un des pariétaux de l'enfant, ce qui l'ayant enhardi, il se détermina à faire l'opération nécessaire, malgré la grande foiblesse de la malade.

Ayant fait porter le lit au milieu de la chambre, il commença par introduire le doigt dans l'endroit où il avoit senti un des

pariétaux, & conduisant sur ce doigt une branche de ciseaux, il fit une incision aussi grande qu'il fut possible : elle comprenoit non-seulement les tégumens, mais aussi les muscles, le péritoine, & enfin la poche dans laquelle le fœtus fut trouvé avec son cordon & son placenta, qui étoit très-mince, & dont une portion étoit même consumée.

*Cyprianus* ayant reconnu que cette poche étoit continue à la partie latérale droite de la matrice, ne douta pas que ce ne fût la trompe de ce côté, d'autant plus qu'on a beaucoup d'exemples de fœtus trouvés dans ce conduit. Ayant retiré le fœtus avec son placenta, & enlevé en même temps, au moyen d'une éponge trempée dans de l'eau tiède, toute la mucosité & le sang qui s'y trouvoient épanchés, il ne s'occupa plus que de la réunion de la plaie, qui avoit environ un pied de longueur : il fit quatre points de suture enchevillée, qui se trouvoient également distans les uns des autres, comprenoit le péritoine & toute l'épaisseur des muscles & de la peau.

*Cyprianus* crut devoir laisser à la partie inférieure de la plaie, une ouverture pour l'écoulement des matieres qui viendroient de l'intérieur, & dans laquelle il mettoit une petite tente très-mollette, qui ne s'opposoit point à l'écoulement de ces matieres. Enfin, au moyen d'un régime convenable, & des attentions nécessaires en pareil cas, la femme fut parfaitement rétablie au bout de trois mois, & continua à se bien porter; enforte que neuf mois après son rétablissement, elle devint enceinte, accoucha heureusement d'une fille, & l'année suivante d'un garçon & d'une fille jumeaux.



#### IV<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un Fœtus tiré du ventre de sa Mere par le fondement.*

**AU** mois de Mars de l'année 1702, M. Cassini \* donna avis à l'Académie Royale des Sciences, qu'une femme, sans avoir

---

\* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1702.

eu aucun signe apparent de grosseffe , avoit vuïdé par le siege plusieurs os , qui sembloient être ceux d'un foetus. M. Littre , chargé de vérifier un fait si singulier , se transporta chez la malade : il trouva au lit une femme âgée de 32 ans , autrefois fort grasse , alors horriblement décharnée , & très-foible. Il apprit qu'il y avoit douze ans qu'elle étoit mariée ; que pendant les six premières années de son mariage elle avoit eu trois enfans ; que dans les trois suivantes elle avoit fait quatre fausses-couches ; que vers le 15 du mois d'Août de l'année précédente , elle avoit senti une douleur aiguë à la hanche droite ; que cette douleur qui avoit diminué quelque temps après , avoit entièrement cessé au bout de cinq semaines ; qu'au commencement du mois de Novembre de la même année , la malade avoit encore senti sous le foie une douleur accompagnée d'un grand étouffement , & qu'en appuyant sur cet endroit , on y avoit remarqué une tumeur ronde & grosse comme les deux poings ; qu'environ deux mois après , cette tumeur étant

tombée dans le côté droit du bassin de l'hypogastre, la douleur & l'étouffement avoient cessé sur le champ; que huit jours après la douleur de la hanche étoit revenue avec plus de violence que la première fois; & qu'enfin la femme avoit des hémorroïdes intérieures & extérieures, une difficulté d'uriner, une constipation, & une impuissance de marcher, principalement du côté droit.

Vers la fin du mois de Décembre suivant, il lui prit une fièvre qui dura quatre mois sans relâche, avec plusieurs redoublemens, la plupart précédés de frissons; elle avoit une aversion pour toute sorte d'alimens, des défaillances, des hoquets, des vomissemens de sang, & un cours de ventre purulent ou sanglant, qui entraînoit des os, des chairs pourries, des cheveux, &c. Tout cela étoit suivi d'épreintes, de coliques cruelles, de toux, de crachement de sang, d'insomnies continuelles, & de douleurs insupportables dans toutes les parties du corps, jusques dans la moëlle des os.

M. Littre apprit aussi que cette femme avoit commencé à rendre des os les premiers jours du mois de Mars de l'année précédente, à la suite des grands efforts pour aller à la selle. Le premier os qui parut, fut celui d'un bras d'un fœtus, dépouillé de ses chairs, qu'on lui tira avec beaucoup de peine du gros boyau, où il s'étoit engagé. Cet os fut suivi pendant quelques jours de quelques autres; mais plus petits, avec des matieres épaisses, purulentes, & d'une odeur cadavéreuse.

L'on reconnut que ces os étoient ceux d'un fœtus d'environ six mois; & ayant demandé à la femme de combien elle croyoit être enceinte, elle répondit qu'elle n'en favoit rien, qu'elle n'avoit pas même eu aucun soupçon de l'être, parce que ses regles ne lui avoient pas manqué depuis sa dernière couche; que son ventre n'étoit pas grossi considérablement; qu'elle n'avoit point senti remuer l'enfant comme dans les grossesses précédentes; que son sein n'étoit pas devenu plus gros, & qu'il n'y avoit point paru de lait, & qu'enfin elle ne se

souvenoit pas d'avoir eu aucune des incommodités qu'elle avoit ressenties dans ses premières grossesses.

Cependant, quelques jours après, on la fit souvenir qu'au mois de Mai 1701, elle avoit eu une forte envie de manger du Maquereau, qu'elle n'avoit pu satisfaire à cause de la cherté. On la fit encore souvenir que dans le même temps elle avoit été dégoûtée des alimens ordinaires, & qu'elle avoit eu des maux de cœur. Or, de fortes envies de manger des alimens dont elle n'usoit que rarement, les dégoûts, les maux de cœur étant des signes de grossesse, on peut conclure, dit M. *Littre*, que cette femme étoit devenue enceinte dans ce temps-là, d'autant plus que la grandeur des os du fœtus marquoit la même chose.

M. *Littre* ayant touché la femme, trouva la matrice dans son état naturel, rien n'en étant sorti durant le cours de la grossesse, que ce qui sort dans le temps réglé chez les femmes saines, & qui ne sont point enceintes.

Le fondement étoit bordé en-dehors



d'hémorroïdes noires & ulcérées, & son ouverture étoit si rétrécie par ces hémorroïdes, & par une dureté qui en occupoit toute la circonférence, qu'il ne put introduire deux doigts à la fois dans le *rectum*, fans de grands efforts, qui firent tomber la femme en foiblesse.

Cet intestin se trouvoit ulcéré intérieurement en plusieurs endroits, & percé d'un trou de la largeur d'environ un pouce & demi, autant qu'il fut permis d'en juger par le doigt. L'ouverture étoit située du côté droit à la partie postérieure du boyau, & à deux pouces au-dessus du fondement, où à peine le doigt indice pouvoit atteindre. Alors il n'y eut plus lieu de douter du chemin que les os & les autres matieres étrangères, rendues par le siege, avoient pris.

M. *Littre* examinant avec le doigt la plaie, ou le trou d'un boyau, sentit la tête d'un foetus, qui étoit si fortement appliquée contre cette ouverture, qu'il ne put la déranger, & la face qu'il présentoit fermoit si exactement le trou, que la malade, depuis

depuis trois jours , ne rendoit par le siege aucune des matieres extraordinaires qui en sortoient auparavant. Cet habile Médecin crut ne devoir faire l'extraction de cette tête, qu'après avoir rétabli les forces de la femme , qui se trouvoit trop affoiblie ; ce qu'il fit par l'usage des bons consommés, des œufs frais, de la gelée, du vin d'Alicante, &c. ; après quoi il en tenta l'extraction, en détachant d'abord la peau de la face, & ensuite les petits os des mâchoires : à l'égard des grands os du crâne, tels que les pariétaux & les deux portions du coronal, comme leur volume ne permettoit pas de traverser l'ouverture latérale de l'intestin, il crut devoir les diviser en plusieurs pieces, au moyen des pincettes courbes & tranchantes, & il travailla ensuite à réparer les altérations considérables de l'intestin & des parties voisines, ce qu'il fit par l'usage des injections détersives, & autres remedes convenables. L'usage de tous ces différens moyens, prudemment employés pendant plusieurs mois, fut suivi d'un succès des plus heureux, & la malade,

M

quelque temps après le traitement, jouit d'une parfaite santé.

Les différentes circonstances qui avoient accompagné cette grossisse particuliere, ne permirent pas à M. *Littre* de croire que le fœtus eût été contenu dans la matrice, d'autant plus que la femme avoit été très-bien réglée pendant tout ce temps-là; qu'il n'y avoit eu, durant le traitement, aucun écoulement de matiere étrangere par l'orifice de ce viscere. Il se persuada donc que le fœtus avoit été contenu dans une des trompes ou dans l'ovaire, & il le crut d'autant plus aisément, qu'il avoit vu deux exemples particuliers de fœtus trouvés dans l'un & dans l'autre. Or, les membranes de ces parties, dit M. *Littre*, n'ayant pas de vaisseaux considérables, & en assez grand nombre, le fœtus a dû manquer de suc nourricier, ce qui lui a occasionné des mouvemens convulsifs, qui ont donné lieu à la rupture de la poche où il étoit renfermé, à quoi ont pu contribuer aussi les efforts de la mere, tant pour vomir que pour aller à la selle; efforts causés par la

violence des remèdes dont la femme faisoit usage, & cette poche étant rompue, le fœtus a dû tomber dans la capacité de l'hypogastre, où étant mort peu de temps après, il contracta la pourriture dont il a été fait mention, & qu'il communiqua aux parties voisines.



### V<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur des Fœtus qui ont demeuré plusieurs années dans le ventre de leur mere, sans se corrompre.*

**L**ES Observations suivantes feront voir que des fœtus morts depuis long-temps dans le corps de leur mere, y ont resté sans se corrompre, & sans que la mere, pendant ce temps-là, se trouvât fort incommodée.

Entre plusieurs exemples de ces faits singuliers, le plus récent est celui de l'enfant de Joigny, petite Ville de Bourgogne, qui a été trente ans dans le ventre de sa mere. La relation de ce fait extraordinaire

M ij

fut envoyée à l'Académie Royale des Sciences , par Messieurs *Bourdois* & *Chomereau*, Médecins de cette Ville : elle est conçue en ces termes.

Une pauvre Blanchisseuse de la Ville de Troyes , mariée depuis quatre ans , & qui avoit fait une fausse-couche dans les premières années de son mariage , devint grosse une seconde fois. Au terme ordinaire , elle eut les douleurs & les signes qui annoncent un accouchement naturel très-prochain. Ces signes se foutinrent dans le même état pendant deux jours : alors on remarqua que la matrice étoit vuide , quoique l'enfant remuât dans le corps de la mere avec plus de force & de facilité qu'auparavant. Dans le courant du mois suivant , la femme eut quelques douleurs vives , mais passageres , & tomba dans un état de foiblesse & d'affaïssement , qui fit craindre pour sa vie : elle s'en remit cependant peu-à-peu , & au bout de huit mois elle reprit les pénibles fonctions de sa profession : elle a vécu dans cette situation pendant trente années , dont elle a passé les cinq dernières à Joigny ,

toujours grosse, n'ayant, depuis son accident, cessé d'être réglée, & d'avoir eu du lait dans son sein. Enfin, le 22 Juillet 1747, elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Joigny, d'une fluxion de poitrine, âgée d'environ soixante-un ans.

A l'ouverture du cadavre, on trouva dans le bas-ventre une masse ovale, grosse comme la tête d'un homme, attachée au fond de la matrice, & qui sembloit sortir de la trompe droite. L'on ouvrit cette masse, qui pesoit près de huit livres; on y découvrit un enfant, parfaitement conservé, sans être environné d'aucune liqueur. La peau de cet enfant étoit fort épaisse; il avoit des cheveux, & deux dents incisives prêtes à percer à chaque mâchoire. L'enveloppe étoit en partie osseuse & en partie cartilagineuse; elle avoit presque par-tout deux lignes d'épaisseur, & quatre dans la partie contiguë à l'arrière-faix, lequel avoit la même consistance. Sa surface externe étoit garnie de petites éminences graveleuses, & l'interne étoit comme moulée sur les parties de l'enfant qu'elle embrassoit

étroitement. Une ouverture dans l'arrière-faix sembloit désigner l'insertion du cordon umbilical, qui étoit desséché à un travers de doigt du nombril, comme si l'on y eût fait une ligature ; d'ailleurs, toutes les parties de la mere, & notamment la matrice, étoient très-saines, & dans l'état naturel. Cet enfant a été montré à l'Académie des Sciences, par le Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Joigny. M. *Morand* \*, qui fut chargé de l'examen de ce fait singulier, en a trouvé, par ses recherches, plusieurs semblables dans les Auteurs ; il se borne néanmoins à l'histoire de trois seulement, qui ont paru les mieux constatés ; savoir, l'enfant de Leinzelle, en Suabe, en 1720 ; l'enfant de Toulouse, en 1678 ; & celui de Sens, en 1582.

L'enfant de Leinzelle a été vu à l'Académie Royale de Chirurgie. M. le Duc de Wirtemberg, qui le garde dans son Cabinet, avoit permis à son premier Chirurgien de l'envoyer à Paris. Cet enfant a resté

---

\* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1748.

quarante-six ans dans le corps de sa mère, laquelle a vécu quatre-vingt-seize ans : il étoit renfermé dans une espece de boîte, grosse comme une espece de boule à jouer aux quilles, cartilagineuse dans l'endroit par où elle tenoit à la matrice, & si dure ailleurs, qu'elle soutint les coups de hache avec laquelle elle fut ouverte.

La mere sentit les douleurs de l'enfantement pendant sept semaines, après quoi elle se porta bien, à son fardeau près ; cependant, elle eut depuis deux couches heureuses, & les enfans ont vécu : le volume de son ventre étant toujours le même, & lui causant quelques incommodités lorsqu'elle se donnoit certains mouvemens, elle assura toujours qu'elle étoit restée grosse de son premier enfant.

Celui de Toulouse a resté vingt-six ans dans le ventre de sa mere, qui eut du lait dans le sein, & quelques symptomes pareils à ceux de l'accouchement, pendant deux mois, avec des douleurs vives pendant trois, au bout duquel temps elle reprit un peu ses forces, & conserva jusqu'à la

M iv



mort la même grosseur, se plaignant toujours du poids qui l'incommodoit, & quelquefois de douleurs comme pour accoucher.

L'enfant de Sens a resté 28 ans dans le ventre de sa mere. Il fut placé en 1659 dans le Cabinet des curiosités de Frédéric III, Roi de Danemark. Des quatre enfans dont je viens de parler, les deux premiers, celui de Joigny & celui de Suabe, ont été formés dans la trompe; & les deux autres, celui de Sens & de Toulouse, l'ont été dans la matrice.

Le fœtus de Sens étoit ramassé en boule, ayant les extrémités du corps pliées de maniere à favoriser l'arrondissement de la masse, les tégumens fort durs, les doigts des pieds comme pétrifiés & si ferrés, qu'ils représentoient l'ouvrage d'un Statuaire qui les auroit imités avec son ciseau.

Le fœtus de Toulouse étoit sorti de la matrice, ouverte dans son fond, & cette ouverture se trouvoit comme bouchée par un corps pierreux, contigu à la poche qui contenoit le fœtus.

En examinant l'histoire de ces enfans, si l'on fait attention à l'état de leurs meres pendant la grossesse, on n'y voit aucun symptome particulier qui ait pu donner lieu de prédire l'événement dont il est question. Ces enfans ont été portés vivans jusqu'au terme, ou à-peu-près, de neuf mois; alors on a observé que ces meres ont éprouvé différens accidens, depuis que le temps ordinaire de l'accouchement fut passé, jusqu'à celui où la nature travailla à façonner le fœtus, de maniere à ne point nuire à sa mère jusqu'à la mort, causée par des accidens tout-à-fait indépendans de cette circonstance.

On lit dans la Bibliotheque Italique, année 1728, tome I, une Observation sur un fœtus qui a resté près de quinze ans dans le ventre, & a été trouvé hors de la matrice, & renfermé dans ses membranes sans être corrompu ni desséché; mais gras, frais & plein de suc, quoique la mere fût morte de la maladie vénérienne.

VI<sup>e</sup>. OBSERVATION.*Sur la Membrane Hymen.*

L'ON a dit que dans les filles qui n'a-voient permis dans le vagin l'introduction d'aucun corps capable d'y faire violence, on trouvoit pour l'ordinaire à son orifice, un cercle charnu & membraneux, parsemé de vaisseaux capillaires sanguins. Ce cercle a une ouverture pour l'écoulement des menstrues; elle est si petite dans le premier âge, qu'à peine un petit pois pourroit la traverser; elle se dilate dans la suite peu-à-peu, en sorte que dans les adultes elle pourroit admettre l'extrémité du petit doigt. Les anciens l'ont nommé *Hymen*; son intégrité a été regardée comme un témoignage certain de la virginité, & l'on a appelé *Fleur de virginité*, l'écoulement sanguin qui accompagne la division de ce cercle, ou pour mieux dire, celle des vaisseaux qui s'y distribuent, occasionnée par la partie du mâle, dont on a cru l'intro-

mission nécessaire pour la génération ; mais depuis que l'expérience a fait voir que la génération a eu lieu sans que l'on pût soupçonner aucune intromission, vu l'extrême rétrécissement du vagin, l'on a cessé de regarder l'intégrité de ce cercle comme une preuve absolue de la sagesse d'une fille, mais seulement comme une présomption avantageuse pour celle en qui elle se rencontre.

---

## VII<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur l'extrême rétrécissement de l'orifice du Vagin.*

ON lit dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1748, qu'une femme de Brest avoit le vagin si étroit, qu'à peine il permettoit l'entrée d'un tuyau de plume. Malgré cette disposition elle devint enceinte, & accoucha heureusement après trois heures de travail, d'un enfant fort & puissant. On trouve un semblable cas dans l'Histoire de la même Académie,

année 1712 , avec cette différence seulement que dans ce dernier , le vagin commença à se dilater dès le cinquième mois ; au lieu que dans la femme de Brest la dilatation ne se fit qu'au moment des plus fortes douleurs , & qu'il fallut forcer les voies par le moyen du doigt.

On lit dans l'Antropographie de *Riolan*, Livre II , Chapitre 35 , page 197 , qu'une femme, par les cicatrices qu'avoient produites les plaies des parties extérieures de la génération dans un accouchement laborieux , n'avoit au-dehors qu'une ouverture à permettre l'entrée d'un stilet : malgré cette disposition elle devint enceinte , & accoucha par les secours de l'Art. On lit dans le même endroit , qu'une femme regardée comme imperforée , ayant accusé son mari d'impuissance , le Juge ordonna la visite , dans laquelle , à son grand étonnement , elle fut trouvée enceinte.



VIII<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur une membrane qui fermoit l'orifice du Vagin.*

ON rencontre quelquefois à l'entrée du vagin, au lieu de cercle ou de caroncules myrthiformes, une membrane assez forte qui ferme exactement ce conduit : cette membrane est contre nature, aussi est-on obligé de la diviser pour procurer l'écoulement des menstrues, dont la rétention pourroit causer des accidens très-fâcheux.

M. *Saviard*, ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, dit dans la quatrième de ses Observations, qu'une fille imperforée, parvenue au temps de ses écoulemens périodiques, se trouvant très-incommodée d'une pesanteur sous les os pubis, se détermina à l'opération que l'on jugea nécessaire ; elle fut faite avec une lancette à abcès, que l'on plongea dans la tumeur qui se faisoit appercevoir à l'entrée du vagin :

il en sortit deux pintes de sang , qui avoit la consistance de lie de vin , & une odeur très-fétide , ce qui engagea le Chirurgien à mettre en usage , pendant trois semaines , des injections détersives , auxquelles il fit succéder les dessicatives , qui terminèrent la guérison.

Cette membrane a donné lieu à des méprises considérables. On lit dans *A. Paré*, Livre XXIV, Chapitre 50, qu'une fille fut déclarée enceinte par des Matrones, à cause du gonflement considérable du ventre , & de la tension de la matrice , que produisoit un amas considérable de sang menstruel ; mais cette prétendue grossesse disparut lorsqu'on eut incisé la membrane , & que le sang , dont la quantité étoit de huit livres , se fut écoulé.

Si les Matrones, nommées pour juger de l'état de cette fille , avoient bien connu la disposition naturelle des parties extérieures de la génération , elles ne seroient point tombées dans une faute aussi grossière. Eh ! à quelles erreurs ne sont point exposées les ignorantes , qui sont obligées de porter

leur jugement sur des filles soupçonnées d'avoir été déflorées.



## IX<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur le terme de neuf mois , qui n'est pas assuré , mais seulement le plus ordinaire , l'Accouchement pouvant être retardé & aller au-delà de ce terme.*

**M.** *de la Motte* n'adopte point le sentiment reçu des Auteurs , au sujet du terme de neuf mois complets. *M. Mauriceau* dit qu'un jour de plus ou de moins cause toujours quelque chose d'extraordinaire dans l'accouchement ; mais *M. de la Motte* assure que entre plusieurs milliers d'accouchemens , il n'en a trouvé que deux sur lesquels il ait pu compter juste pour le terme de neuf mois ; il ajoute n'avoir jamais remarqué que quelques jours de plus ou de moins fussent d'aucune conséquence au terme de la grossesse. Un enfant , dit-il , doit être censé né à terme , lorsqu'il est en état de se conserver la vie , & de prendre



le mamelon de la Nourrice, en quelque temps que la mere accouche, soit que ce soit au septieme, au huitieme, au neuvieme, dixieme, onzieme, douzieme & même au treizieme mois : on ne doit point regarder ces accouchemens avancés ou retardés, comme l'effet de quelque accident particulier, mais plutôt comme le produit d'une nourriture plus ou moins abondante que le fœtus a prise dans le commencement de la grossesse pour son entiere formation, & qui le met en état de faire, sur les parois de la matrice, des irritations plus ou moins fortes, capables de la mettre en contraction, c'est-à-dire, de procurer un resserrement qui produise la sortie du fœtus ou l'accouchement.



X<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un moyen peu usité de rappeler à la vie un enfant nouveau né qui sembloit en être privé, pour avoir eu le cordon umbilical long-temps comprimé.*

ON lit dans le second volume du *Traité des Accouchemens* de M. *Smellié*, Docteur en Médecine, Recueil 22, Observation II, que cet habile Accoucheur Anglois, après avoir donné ses soins à une femme dans un accouchement contre nature, il jugea par le défaut de battement des artères du cordon umbilical, qui avoit été long-temps comprimé, que l'enfant étoit dans un péril imminent de perdre la vie. Les secours ordinaires employés en pareils cas, & dont on a fait mention page 75, ayant été inutiles, il imagina de faire passer de l'air dans le poumon, au moyen de la sonde à femme qu'il mit dans la bouche. A peine l'air y fut-il introduit,

N

que l'enfant se mit à bâiller, & ce secours répété par intervalle, le fit revenir entièrement.



## XI<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un nouveau moyen de remédier aux accidens produits par le séjour de quelques portions du Placenta, restées dans la Matrice.*

ON trouve dans le troisieme volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, année 1757, un moyen imaginé par M. *Récolin*, Membre de cette Académie, pour prévenir ou faire cesser les accidens fâcheux qui proviennent de l'altération de quelque portion du placenta restée dans la matrice. Ce moyen qui a été employé plusieurs fois avec un heureux succès, consiste dans l'usage répété des injections d'eau tiède, faites dans la matrice même avec une seringue à femme, dont le tuyau sera dirigé comme il convient pour être porté dans la cavité de ce viscere. On conçoit aisément que l'eau pénétrant

la substance de ces portions du placenta, les met comme en dissolution, ce qui en facilite la sortie, qui est déterminée d'ailleurs par les chocs réitérés de l'eau poussée à chaque injection.



## XII<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur l'expérience qu'on a coutume de faire sur le poumon d'un enfant, pour juger si la mere, accusée de l'avoir détruit, est coupable ou non.*

**Q**UOIQUE l'expérience du poumon jetté dans l'eau semble être décisive, comme il est dit page 30, pour absoudre ou condamner une mere accusée d'avoir détruit son enfant; cependant il est prouvé par plusieurs faits que cette expérience ne montre pas infailliblement que l'enfant soit né mort, ou s'il a vécu quelque temps après sa naissance.

L'on a observé que les poumons d'un enfant mort dans le sein de sa mere, nagent quelquefois sur l'eau; ce qui arrive si, dès

qu'il est né, on lui souffle dans la bouche; ainsi que le pratiquent quelques Sages-femmes, quand elles doutent de sa vie. Cela arrive encore lorsque l'enfant est mort long-temps avant de naître, la pourriture produisant dans les poumons une raréfaction qui les fait surnager, comme on voit dans les rivières des gens noyés flotter sur l'eau après avoir été long-temps au fond.

Quoique l'enfant soit né vivant, ses poumons ne laissent pas quelquefois que d'aller au fond; cela arrive lorsque l'enfant, quoiqu'il soit né, ne respire point, & meurt dans cet état: car c'est une erreur de croire que l'enfant ne puisse vivre quelque temps sans respirer. On en voit qui, d'abord qu'ils ont reçu le jour, n'ont ni sentiment, ni respiration, & qui étant réchauffés par les secours ordinaires, commencent à attirer l'air & à crier. D'ailleurs, on en a vu qui sont nés étant encore dans leurs enveloppes.

Or, il est certain que l'enfant ne respire point tandis qu'il est ainsi enfermé.

*Ouverkamp*, dans son *Æconomie animale*, dit que quelquefois les poumons

d'un enfant mort avant sa naissance, nagent sur l'eau, parce qu'à la faveur des efforts de l'accouchement & de la rupture de ses enveloppes, il respire avant que de mourir. L'Auteur ajoute qu'il a fait cette observation sur quatre enfans nés de la même mere en différens temps.

Il arrive quelquefois que de plusieurs morceaux qu'on a coupés au poumon d'un enfant qui aura vécu, les uns enfonceront dans l'eau, & les autres furnageront; ce qui vient de ce que, aussi-tôt que l'enfant est né, toutes les parties du poumon ne se remplissent pas d'air également, parce qu'il faut aux unes plus de temps pour l'admettre, & aux autres moins.

L'on a vu un enfant qui, ayant poussé quelques cris après sa naissance, & par conséquent ayant respiré, fut mis en terre quoique vivant, d'où étant retiré, ses poumons enfoncerent dans l'eau comme une pierre.

Il résulte de ces faits que si, d'après l'expérience des poumons, l'on ne peut tirer une conséquence absolument décisive, elle

fournit du moins des motifs très-forts pour engager les Juges à examiner soigneusement la conduite de la mere qu'on accuseroit d'avoir tué son enfant, sur le corps duquel un Chirurgien éclairé & attentif pourra, d'ailleurs, discerner les causes violentes de sa mort.

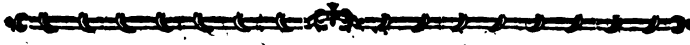
*FIN.*



# T A B L E

## DES OBSERVATIONS

*SUR des cas singuliers , ajoutés à l'Ouvrage  
de l'Auteur.*



### PREMIERE OBSERVATION.

*SUR la Matrice double. Page 161*

### II<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur les vices de conformation du bassin.*  
164

### III<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un Fœtus de vingt-un mois , qui fut  
retiré de la trompe droite de la matrice ,  
sans que la Mere en soit morte. 167*

### IV<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un Fœtus tiré du ventre de sa Mere par  
le fondement. 171*

N iv



V<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur des Fœtus qui ont demeuré plusieurs années dans le ventre de leur mere , sans se corrompre.* 179

VI<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur la Membrane Hymen.* 186

VII<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur l'extrême rétrécissement de l'orifice du Vagin.* 187

VIII<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur une membrane qui fermoit l'orifice du Vagin.* 189

IX<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur le terme de neuf mois , qui n'est pas assuré , mais seulement le plus ordinaire , l'Accouchement pouvant être retardé & aller au-delà de ce terme.* 191

X<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un moyen peu usité de rappeler à la vie un enfant nouveau né qui sembloit en être privé , pour avoir eu le cordon umbilical long-temps comprimé.* 193

DES OBSERVATIONS. 201

XI<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur un nouveau moyen de remédier aux  
accidens produits par le séjour de quelques  
portions du Placenta, restées dans la  
Matrice.* 194

XII<sup>e</sup>. OBSERVATION.

*Sur l'expérience qu'on a coutume de faire  
sur le poumon d'un Enfant, pour juger  
si la mere, accusée de l'avoir détruit, est  
coupable ou non.* 195

Fin de la Table des Observations.



*CORIE du Brevet en faveur de la Demoiselle  
BOURSIER DU COUDRAY.*

AUJOURD'HUI, 19 Octobre 1759, le Roi étant à Versailles : Sa Majesté étant informée que la Demoiselle Bourcier du Coudray, après avoir, durant seize ans, exercé avec capacité, à Paris, la profession de Sage-femme, & étant retirée en Auvergne, auroit conçu le projet de remédier à l'impéritie trop commune parmi les femmes qui pratiquoient ladite profession dans ladite Province, & auroit fabriqué une Machine, qui, en imitant la nature, facilite les moyens de démontrer tous les dangers dont les Accouchemens sont susceptibles, & les différentes opérations employées pour les combattre, & que cette Machine approuvée par l'Académie de Chirurgie de Paris, & les travaux de ladite Demoiselle du Coudray ont eu de si heureux succès dans ladite Province, que le sieur de la Michodière, Intendant d'icelle, & le sieur de Ballainvilliers, son successeur, ont rendu les témoignages qu'elle s'étoit empressée de mériter ; & Sa Majesté voulant lui en donner un de la protection qu'elle entend accorder à son zele & à son talent, & desirant qu'elle puisse librement répandre dans les différentes Provinces du Royaume les mêmes connoissances dont celle d'Auvergne ressent les avantages, Sa Majesté a permis & permet à la Demoiselle du Coudray de continuer à instruire & former, à l'aide de ladite Machine, les femmes & filles qui voudront recevoir ses instructions pour la pratique de ladite profession de Sage-femme : Veut & entend qu'elle puisse librement aller & donner lesdits enseignemens dans telles Provinces qu'elle jugera à propos, sans qu'il puisse lui être, pour raison de ce, apporté aucun trouble, par quelque personne, ni sous quelque prétexte que ce soit. Mandé Sa Majesté auxdits sieurs Intendants & Commissaires départis

dans lesdites Provinces, & à tous ses Officiers Justiciers, & autres qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution du présent Brevet, que, pour assurance de sa volonté, Elle a signé de sa main, & fait contre-signer par moi Ministre & Secrétaire d'Etat de ses Commandemens & Finances.  
Signé LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.

---

*COPIE du Brevet qui autorise la Dame DU  
COUDRAY, Maîtresse Sage-femme, à tenir  
des Cours d'instruction publique dans toutes les  
Provinces du Royaume.*

AUJOURD'HUI, 18 Août 1767, le Roi étant à Compiègne: Sa Majesté toujours occupée du soin de procurer à ses Peuples les secours dont ils ont besoin, principalement pour tout ce qui peut tendre à leur conservation, & bien informée de la science & de l'expérience que ladite Dame du Coudray, Sage-femme, a acquises dans l'Art des Accouchemens; Voulant, d'ailleurs, la récompenser des soins infinis qu'elle s'est donné pour porter cet Art si utile & si nécessaire à un haut degré de perfection, Sa Majesté l'a nommée pour enseigner l'Art des Accouchemens dans toute l'étendue de son Royaume; lui permet, à cet effet, de tenir des Cours publics & particuliers sur tout ce qui y a rapport, sans que, sous aucun prétexte, elle puisse y être troublée. Mande & ordonne en conséquence, Sa Majesté, à tous Gouverneurs, Intendans & Commissaires départis dans ses Provinces pour l'exécution de ses ordres, & à tous Magistrats & Juges qu'il appartiendra, de la protéger & de lui donner toute l'aide & assistance dont elle aura besoin; & afin de lui procurer les moyens de se transporter dans toutes les Provinces où elle fera utile, Sa Majesté veut & entend que tant qu'elle tiendra des Cours publics d'instruction dans quelque lieu de son

Royaume que ce soit, elle jouisse, par chacun an, de la somme de huit mille livres, qu'elle lui accorde à titre de gratification annuelle; & lorsque l'âge ou les infirmités ne lui permettront plus de tenir lesdits Cours, de trois mille livres seulement, pour lui faciliter les moyens de vivre dans sa retraite; lesquelles sommes lui seront payées dans les cas susdits, à l'avenir, par chacun an, sa vie durant, par les Gardes de son Trésor royal, présens & à venir, sur ses simples quittances, à compter de ce jour, suivant les Etats ou Ordonnances qui en seront expédiés en vertu du présent Brevet, que, pour assurance de sa volonté, Sa Majesté a signé de sa main, & fait contre-signer par moi Conseiller, Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, PHELYPEAUX.

*EXTRAIT des Registres de l'Académie de Chirurgie.*

Du 13 Mai 1756.

**M**ESSIEURS *Verdier & Levret*, qui avoient été nommés par l'Académie pour examiner une Machine inventée par la *Dame du Coudray*, Maîtresse Sage-femme, reçue à Paris, établie à Clermont en Auvergne, pour démontrer la pratique des Accouchemens, en ayant fait un rapport très-avantageux, l'Académie a jugé cette Machine digne de son approbation. En foi de quoi j'ai donné le présent Extrait de nos Registres, ce premier Décembre 1758.

MORAND, *Secrétaire perpétuel.*

*A P P R O B A T I O N.*

**J'**AI examiné, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé: *Abrégé de l'Art des Accouchemens, où l'on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureux.*

*sement en pratique*, par Madame le Bourfier du Coudray, Maîtresse Sage-femme de Paris. Je n'ai rien trouvé dans cet Ouvrage qui puisse en empêcher l'impression; & je le crois très-utile aux Sages-femmes de la Campagne, peu susceptibles d'instructions plus étendues. A Paris, le 2 Juillet 1757.

MORAND, *Censeur Royal.*

*APPROBATION de M. SUE l'aîné, Maître Chirurgien & Accoucheur, ancien Prévôt du Collège des Chirurgiens de Paris, & Adjoint au Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.*

J'AI lu avec attention l'*Abrégé de l'Art des Accouchemens*, composé par Madame le Bourfier du Coudray, ancienne Maîtresse Sage-femme de Paris. Cet Ouvrage, qui d'abord n'avoit été entrepris que pour l'instruction des Sages-femmes de Campagne, m'a paru pouvoir être très-utile à celles des Villes, par le grand nombre des remarques de pratique que l'Auteur a jugé à propos d'y insérer : & si l'on a égard aux Observations singulieres que l'Editeur a placées à la fin de ce Traité, l'on conviendra que la lecture n'en peut être que très-intéressante. A Paris, ce 20 Décembre 1758. *Signé, SUE.*

*APPROBATION du Censeur Royal.*

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ; un Ouvrage intitulé : *Abrégé de l'Art des Accouchemens*, par Madame du Coudray, Maîtresse Sage-femme de Paris.

Cet Ouvrage contient des principes clairs & lumineux ; sur-tout pour les Sages-femmes de la Campagne. Les remarques fort intéressantes que l'Editeur y a insérées, rendent l'Ouvrage encore plus utile ; c'est pourquoi nous les jugeons très-dignes de l'impression. A Paris, ce 3 Avril 1777.  
Signé, SUE.

---

## PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; **SALUT.** Notre amé le sieur **DEBURE** pere nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public : *l'Abregé de l'Art des Accouchemens*, par Madame **DU COUDRAY**, Maitresse Sage-femme de Paris, Pensionnaire du Roi, pour démontrer l'Art des Accouchemens dans tout le Royaume, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. **FAISONS** défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission ex-

presse & par écrit dudit Exposé, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposé, ou à celui qui aura droit de lui; & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL: le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé, & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur



de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires.  
CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le neuvieme  
jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cent foixante-  
dix-sept, & de notre regne le troisieme.

Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale &  
Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 1004,  
fol. 349, conformément au Règlement de 1723. A Paris,  
ce 12 Mai 1777.*

L A M B E R T, *Adjoint.*

---

De l'Imprimerie de STOUPE, rue de la Harpe.







